

**Rapport d'activité 2025 de l'équipe
présidentielle.**

Conseil d'administration du 13 avril 2026

Délibération 2026/04/CA-094

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

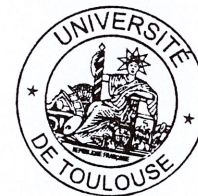
**- APPROUVE le rapport d'activité 2025 de l'équipe présidentielle, joint à la présente
délibération.**

Toulouse le 13 avril 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

21 avril 2026

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 24

Nombre de voix défavorables : 3

Nombre d'abstentions : 7

Construction du Grand Etablissement

Rapport annuel d'activité 2025


Université
de Toulouse

Sommaire

3

Organisation de l'Université de Toulouse

7

Equipe présidentielle

15

Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie

20

Processus : présentation, bilan d'activités 2025, projection 2026

Acteurs politiques de l'université

ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE

Présidente : Odile RAUZY

Vice-présidente du conseil d'administration
(CA) : Myriam CARCASSES

Vice-président de la commission formation
et de la vie universitaire (CFVU) :
Vincent PAILLARD

Vice-président de la commission recherche
(CR) : Matthieu ARLAT

Vice-présidente / Vice-président étudiantes
et étudiants :
Mathieu PIALLAT / Solenn THOMAS

COMPOSANTES

Faculté de santé

Doyen : Fabrice MUSCARI

Faculté sciences et ingénierie (FSI)

Doyen : Éric CLOTTES

Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH)

Doyen : Jean-Paul DOUTRELOUX

Institut universitaire de technologie (IUT) d'Auch Castres Toulouse

Directrice : Christine BARROT

Observatoire Midi-Pyrénées

Directeur : Mehrez ZRIBI

PÔLES DE RECHERCHE

Biologie, agronomie, biotechnologies et santé (BABS)

Directrice : Kerstin BYSTRICKY

Directeurs adjoints : Nicolas FAZILLEAU et Vincent
BURLAT

Droit, sciences politiques, économie et gestion (DSPEG)

Directeur : Assaad EL-AKREMI

Directrices adjointes : Anne-Laure GATIGNON-
TURNEAU et Zoé JACQUEMIN

Humanités, sciences humaines et sociales (H-SHS)

Co-directrices : Fabienne BERCEGOL et Cécile FABRE

Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (MST2I)

Directeur : Olivier EICHWALD

Sciences de la matière (SDM)

Directeur : Xavier BOUJU

Directrice adjointe : Sophie THIEBAUD-ROUX

Directeur adjoint : Laurent REGIS

Univers, planète, espace et environnement (UPEE)

Directeur : Mehrez ZRIBI

Directrice adjointe : Nadia FOURRE

Directeur adjoint : Dominique SERCA

CONSEIL ACADÉMIQUE

Président du Conseil académique en
formation restreinte :

Jean-Luc ATTIE

Vice-président du Conseil académique
en formation restreinte :

Robin BAURES

ÉTABLISSEMENT-COMPOSANTE

École d'ingénieurs de Purpan

Directeur général : Michaël MOUREZ

Secrétaire générale : Viviane SASSUS

SERVICES COMMUNS et GÉNÉRAUX

- Mission formation continue et apprentissage : Thierry GAYRAUD
- Service commun universitaire des activités physiques et sportives : Clément MARTY
- Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle : Florence BENOÎT-MARQUIÉ
- Jardin botanique et collections scientifiques : Nathalie SEJALON-DELMAS
- Service culturel et d'action sociale : Corinne ROUTABOUL

Mise à jour 7/04/2026

Equipe présidentielle

FONCTIONS TRANSVERSES

Présidente :
Odile RAUZY

Conseiller spécial à la politique de site : Michaël TOPLIS (ComUE)
VPD Égalité, inclusion, diversité : Julien DELRIEU

- CM Handicap étudiant : Fabyenne BORLOZ

VPD Stratégie de la transition écologique et sociétale : Nathalie DEL VECCHIO

- CM Biodiversité : Gabrielle MARTIN
- CM Mobilités douces : Philippe ROUSSEAU

VPD Transition environnementale des campus : Philippe GARNIER
VPD Relations européennes et internationales : Richard GUILLET

- CM Coopération internationale de la recherche : Fabrice DUMAS

VPD Activités physiques pour tous, sport, sport-santé et prévention : Yann PRIGENT
Référént et référente intégrité scientifique Jean-François ARNAL et Bettina COUDERC
CM Dispositif AVEC : Sophie CAZALBOU
CM Territoires : Didier CARRIÉ

MOYENS

Vice-présidente du conseil d'administration (CA) :
Myriam CARCASSES

VPD Grands projets de site : Bertrand JOUVE (ComUE)
VPD Chargée des personnels, des carrières et de la qualité de vie au travail : Karine GROENEN SERRANO
VPD Patrimoine et gestion durable des campus : Jean-François MAZOIN

- CM Projet Immobilier chimie, matériaux, procédés : Antoine BACEIREDO
- CM Projet immobilier santé : Sarah COUSTY

VPD Numérique responsable : Sandrine GEOFFROY

- CM Transformation digitale des formations et usages du numérique : André AOUN
- CM Usages de l'IA générative : Olivier CATTEAU
- CM Sécurité du numérique : Romain LABORDE
- CM Développement de l'exploitation des données de l'établissement : Michèle SIBILLA

CM Accompagnement HCERES : Régine ANDRÉ-OBRECHT
CM Maison de Formation Jacqueline Auriol : Laurent BERQUEZ
CM Outils de pilotage et logiciels de service : Éric LOMBARDI

RECHERCHE

Vice-président de la commission recherche (CR) :
Matthieu ARLAT

VPD à la stratégie de recherche de site : Christophe CHASSOT (ComUE)
VPD Projets structurants et innovation : Yann CRESSAULT
VPD Stratégie et qualité de la recherche : Nicolas DESTAINVILLE
VPD Sciences et société : Noélie DAVEZAC
CM neOCampus : Rahim KACIMI
CM Recherche et innovation en santé : Olivier LAIREZ
CM Relations avec les entreprises : Djamila LEKHAL (EIP)

FORMATION

Vice-président de la commission formation et vie universitaire (CFVU) :
Vincent PAILLARD

VPD à la stratégie formation et vie étudiante de site : Claude MARANGES (ComUE)
VPD au bien-être des étudiants : Quentin BEDEL
VPD Formation tout au long de la vie, formations à la transition écologique et sociétale : Nicolas CARRERE

- CM Développer une offre tout au long de la vie dans le domaine de la TES : Cédric PATAPY

VPD Orientation et insertion professionnelle : Maud LE HUNG

- CM Chef de projet fonctionnel Paul Sab' Réseau : Gilles ESCADEILLAS

VPD Vie étudiante et vie sociale : Gilles DE BERRANGER
CM Sensibiliser et former à la TES : Gonzague AGEZ
CM Licence Accès Santé : Florence BENOÎT-MARQUIÉ
CM ParcoursUP / MonMaster : Sylvain MASTRORILLO

Composantes

FACULTÉ DE SANTÉ

Doyen : Fabrice MUSCARI

Responsable administratif : Sébastien BOYER

Doyen-directeur du département médecine, maïeutique et paramédical :
Thomas GEERAERTS

Doyen-directeur du département des sciences pharmaceutiques :
Daniel CUSSAC

Doyen-Directeur du département d'odontologie :
Sara LAURENCIN-DALICIEUX

FACULTÉ SCIENCES ET INGÉNIERIE

Doyen : Éric CLOTTE

Responsable administratif : Dilchad SOULEYMAN

Directrices et directeurs de départements :

Biologie et géosciences : Christel LUTZ

Chimie : Frank JOLIBOIS

Electronique, énergie électrique, automatique (EEA) :

Jean-Pascal CAMBRONNE

Informatique : Olivier GASQUET

Institut de recherche pour l'enseignement des sciences (IRES) :

Bénédicte DE BONNEVAL

Gestion : Isabelle ARTHUS

Mathématiques : Lubomir GAVRILOV

Mécanique : Alain BERGEON

Physique : Rémy BATTESTI

Ecole d'ingénieurs UPSSITECH : Philippe JOLY

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT

ET DU MOUVEMENT HUMAIN

Doyen : Jean-Paul DOUTRELOUX

Responsable administratif : Arielle BARBARIN

Directrices et directeurs de départements :

Activités physiques adaptées santé (APAS) : Varravaddheay ONG-MEANG

Education et motricité (EM) : Florence CARPENTIER

Entraînement sportif (ES) : David AMARANTINI

Management du sport (MS) : Vincent CHARLOT

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

AUCH – CASTRES – TOULOUSE

Directrice : Christine BARROT

Responsable administratif : Pascale MATON

Cheffes et chefs de départements :

Toulouse – Ponsan

GEA : Laurent TERESI

GEIL : Jérémie GUIOCHET

INFO-COM : Marie-Ange CASTILLON

CHIC : Frank BOUSQUET

MP : Jérôme LAUNAY

TC : Agnès LE GUILLOU

Toulouse – Rangueil

GCGP : Guillaume BORDEAU

GCCD : Fabrice DEBY

GEA : Véronique MORICEAU

INFO : Mohand BOUGHANEM

Toulouse – Montaudran MFJA

GMP : Adeline ATTARD

Auch

GBIO : Christine BARROT (intérim)

GEA : Valérie GUITARD

HSE : Christine BARROT (intérim)

Castres

Chimie : Pascal GUILLO

MMI : Charles Duranton (intérim)

PEC : Stéphane GIMENO

TC : Pierre MIGNOT

INFO : Max CHEVALIER

OBSERVATOIRE MIDI-PYRÉNÉES

Directeur : Mehrez ZRIBI

Responsable administratif : Pascal MACHER

Directeurs de laboratoires, institut ou centres :

Institut de recherche en astrophysique et planétologie (IRAP) : Philippe LOUARN

Laboratoire d'aérodynamique (LAERO) : Sylvain COQUILLAT

Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) : Laurent POLIDORI

Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS) :

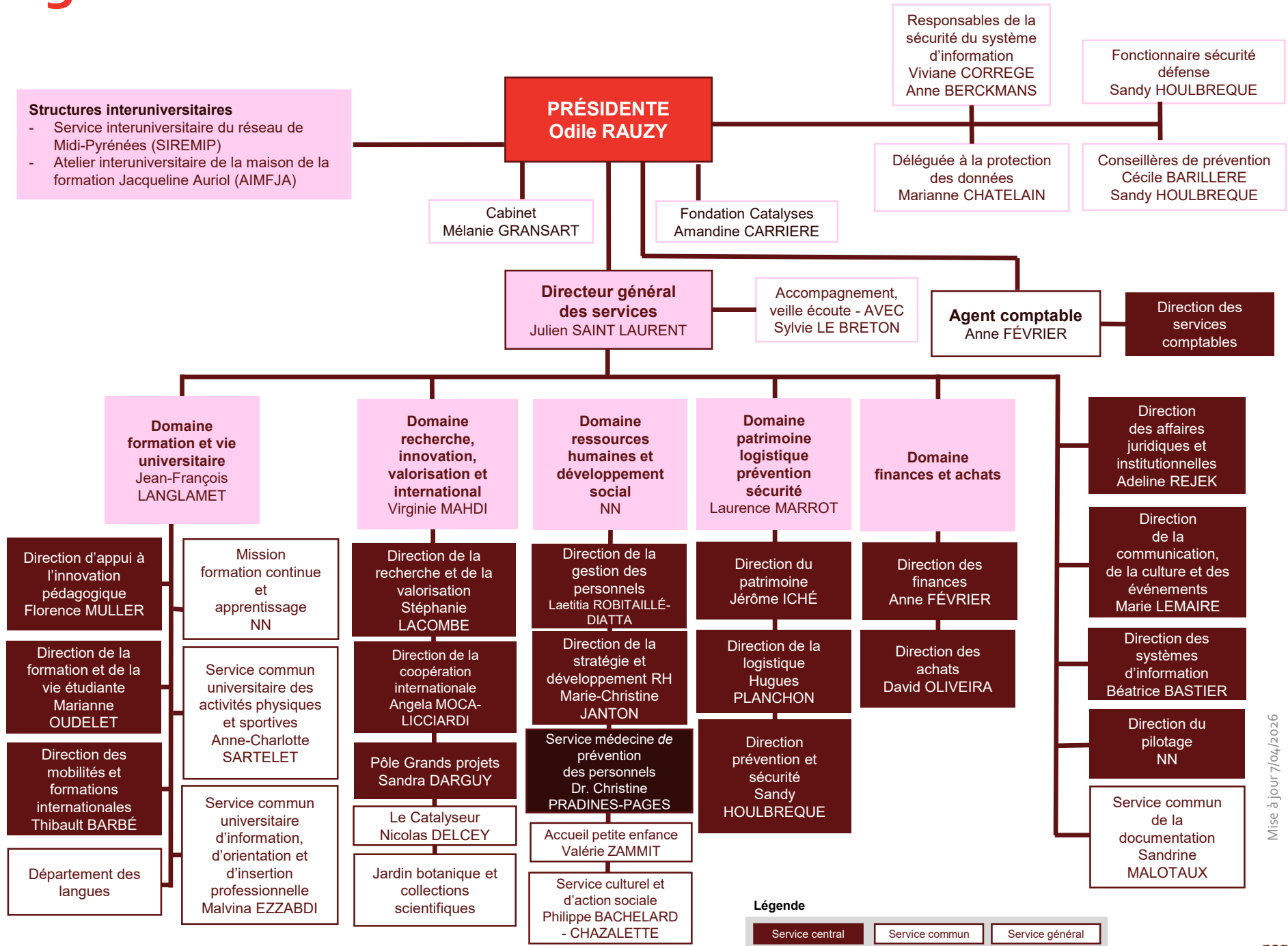
Frédéric MARIN

Centre de recherche sur la biodiversité et l'environnement (CRBE) :

Régis CEREGHINO

Laboratoire géosciences environnement Toulouse (GET) : Sylvain BONVALOT

Organigramme administratif



Mise à jour 7/04/2026

Equipe présidentielle: Thématique Fonctions transverses (1/2)

Les vice-présidents et chargés de mission des fonctions transverses travaillent en lien avec l'équipe présidentielle et administrative sur des sujets qui sont investis par l'ensemble des domaines tels que les relations internationales, l'inclusion, l'égalité et la diversité mais également la transition écologique et sociétale et en assurent la cohérence à l'échelle de l'établissement.

Conseillers et chargés de mission auprès de la Présidente

Conseiller spécial à la politique de site : Michaël TOPLIS (ComUE) : Il contribue à la dynamique institutionnelle du site, en particulier à la création d'un Grand Etablissement universitaire pluridisciplinaire « Université de Toulouse » en sortie d'expérimentation et à l'accompagnement des personnels de la ComUE au cours de l'expérimentation.

Référent et référente intégrité scientifique: Jean-François ARNAL et Bettina COUDERC

CM Dispositif AVEC : Sophie CAZALBOU - CM Territoires : Didier CARRIÉ

Vice-présidents délégués et chargés de missions

- VPD Égalité, inclusion, diversité : Julien DELRIEU

Il vient en appui à la présidente dans ses missions pour mettre en place au sein de l'université une politique plus inclusive et qui permet de palier à des difficultés que pourraient rencontrer les étudiants ou les personnels.

Ses missions :

- Promouvoir les égalités, la diversité et l'inclusion auprès de l'ensemble de notre communauté en amplifiant notre action pour l'égalité professionnelle, ainsi que l'égalité des chances pour les apprenants afin de favoriser l'accès, la réussite et l'insertion professionnelle,
- Lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations en permettant un contexte de travail et d'apprentissage sûr et respectueux.

CM Handicap étudiant : Fabyenne BORLOZ

- VPD Stratégie de la transition écologique et sociétale : Nathalie DEL VECCHIO

Elle travaille en lien avec la présidente pour l'engagement dans la transition écologique et sociétale (TES) de façon ambitieuse grâce à une stratégie structurée et cohérente, pour que chacun à son niveau puisse contribuer activement à cette transition.

Ses missions :

- Co-construire le schéma directeur des transitions, faire partager collectivement les engagements et les intégrer à toute l'activité de notre université,
- Déployer et piloter la stratégie TES au sein de l'établissement (affecter des moyens, évaluer et analyser la démarche...),
- Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) de l'université à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions sociétale, économique et environnementale.

CM Biodiversité : Gabrielle MARTIN - CM Mobilités douces : Philippe ROUSSEAU

Equipe présidentielle: Thématique Fonctions transverses (2/2)

- VPD Transition environnementale des campus: Philippe GARNIER

Il travaille en étroite collaboration avec la Directrice Générale des Services Adjointe chargée du domaine Patrimoine, Logistique, Prévention et Sécurité et les autres vice-présidents pour accompagner la transition environnementale au sein de l'université. Ses missions :

- Proposer, valider et accompagner la mise en œuvre d'un plan de transition écologique sur la période 2024-2030 visant à réduire l'impact environnemental des activités de l'université et développer l'adaptation du campus au réchauffement climatique,
- Être en appui à la démarche de prise en compte des enjeux de transition écologique, développée par les directions, services, composantes et laboratoires de l'université ainsi qu'avec les parties prenantes externes.

- VPD Relations européennes et internationales : Richard GUILLET

Il travaille en étroite collaboration avec les services au sein du DRIVI et du DFVU pour assurer la mise en œuvre de la politique internationale de l'établissement, afin d'augmenter la mobilité étudiante et soutenir tout dispositif qui participe à la visibilité internationale.

Ses missions :

- Construire une stratégie de coopération européenne et internationale : avec les composantes et les laboratoires de recherche grâce à une meilleure structuration des acteurs de la coopération,
- Augmenter l'internationalisation des parcours sous différentes formes : consolider les compétences linguistiques de nos étudiants et faciliter l'intégration des étudiants entrants, innover pédagogiquement en incluant une dimension internationale,
- Augmenter les mobilités sortantes et entrantes et favoriser l'interculturalité : faciliter et promouvoir la mobilité et accueillir dans les meilleures conditions possibles les étudiants entrants.

CM Coopération internationale de la recherche : Fabrice DUMAS

- VPD Activités physiques pour tous, sport, sport-santé et prévention : Yann PRIGENT

Il travaille avec tous les services et composantes de l'université pour inscrire la politique d'activités physiques et sportive dans une vision durable et collaborative de l'UT.

Ses missions :

- Établir un schéma directeur des activités physiques et du sport pour l'établissement,
- Coordonner et suivre la stratégie des activités physiques et du sport au sein de l'université,
- Développer une dynamique commune autour de la littératie physique (recherche, formation, vie étudiante...) entre les différents établissements et partenaire du site.

Equipe présidentielle: Thématique Moyens (1/2)

La VP CA, élue par le Conseil d'Administration, ainsi que l'équipe composée de VP délégués et chargés de missions ont pour objectifs d'organiser le pilotage de l'établissement à travers les ressources humaines, le patrimoine, le numérique... Ils coordonnent les moyens de l'université au service des projets, des personnels et des étudiants.

Vice-Présidente du Conseil d'Administration : Myriam CARCASSES

Elle vient en appui à la présidente dans ses missions en assurant la responsabilité du pilotage et la gestion de l'établissement, en définissant en lien avec toute l'équipe présidentielle la stratégie et le pilotage nécessaire pour porter et opérationnaliser la stratégie.

Ses missions :

- Construire des processus de décisions permettant à la démocratie universitaire de fonctionner,
- Mettre en œuvre la subsidiarité avec l'administration, les composantes et les pôles de recherches,
- Mettre en place différents projets pluriannuels dans le cadre d'une amélioration continue de la gestion de l'université.

CM Accompagnement HCERES : Régine ANDRÉ-OBRECHT

CM Maison de la Formation Jacqueline Auriol : Laurent BERQUEZ

CM Outils de pilotage et logiciels de service : Éric LOMBARDI

Vice-présidents délégués et chargés de missions

- VPD Grands projets de site : Bertrand JOUVE (ComUE) : il a en charge l'organisation et la bonne insertion du Programme Investissement d'Avenir ExcellenceS TIRIS au sein de l'Université de Toulouse (UT). Plus largement, il travaille, dans le cadre de l'UT, à la synergie des programmes (France 2030, PIA, ...) qui ont une dimension de site.

- VPD Chargée des personnels, des carrières et de la qualité de vie au travail : Karine GROENEN SERRANO

Elle travaille en étroite collaboration avec la Directrice Générale des Services Adjointe chargée du domaine Ressources Humaines et Développement Social pour mettre en place la politique RH souhaitée pour les personnels de l'établissement.

Ses missions :

- Mettre en place une politique d'emploi pluriannuelle, partagée et concertée,
- Accompagner les carrières : politique indemnitaire, repyramidage, suivi personnalisé,
- Agir pour la santé et développer une culture UT.

Equipe présidentielle: Thématique Moyens (2/2)

- VPD Patrimoine et gestion durable des campus : Jean-François MAZOIN

Il travaille en étroite collaboration avec la Directrice Générale des Services Adjointe chargée du domaine Patrimoine, Logistique, Prévention et Sécurité pour mettre en place la politique patrimoniale de l'établissement.

Ses missions :

- Construire et suivre le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière,
- Développer les campus dans un cadre de soutenabilité écologique et économique, de sûreté et de sécurité au travail,
- Suivre les projets et leurs financements, rechercher et mettre en place de nouveaux projets financés,
- Développer, renforcer et optimiser les politiques de gestion des locaux, des mobiliers et plus largement de logistique, au service des usagers et des occupants des bâtiments.

CM Projet Immobilier chimie, matériaux, procédés : Antoine BACEIREDO

CM Projet immobilier santé : Sarah COUSTY

- VPD Numérique responsable : Sandrine GEOFFROY

Elle travaille en étroite collaboration avec la Directrice des Systèmes d'Informations pour mettre en place la politique numérique pour les usagers et les personnels de l'établissement.

Ses missions :

- Améliorer l'environnement numérique de travail à l'université,
- Développer la dématérialisation et accompagner la simplification des processus administratifs par le numérique,
- Adopter une attitude responsable vis-à-vis de la transition écologique et sociétale.

CM Transformation digitale des formations et usages du numérique : André AOUN

CM Usages de l'IA générative : Olivier CATTEAU

CM Sécurité du numérique : Romain LABORDE

CM Développement de l'exploitation des données de l'établissement : Michèle SIBILLA

Equipe présidentielle: Thématique Recherche (1/2)

Le VP Commission Recherche, élu par la Commission Recherche, ainsi que l'équipe composée de VP délégués et chargés de missions ont pour objectifs de co-construire, avec les établissements et organismes associés et partenaires, une politique scientifique collective dont la richesse, la diversité et l'interdisciplinarité permettront de faire rayonner l'université de Toulouse.

Vice-Président de la Commission Recherche : Matthieu Arlat

Il vient en appui à la présidente pour tous les sujets qui concernent la recherche, il travaille en étroite collaboration avec la Directrice Générale des Services Adjointe en charge du domaine Recherche, Innovation, Valorisation et International.

Ses missions :

- Améliorer l'accompagnement des collectifs de recherche et des laboratoires pour donner du temps à la recherche et rendre nos métiers attractifs,
- Assurer les moyens humains, financiers et patrimoniaux pour mener une recherche de pointe,
- Mener une politique scientifique en lien avec la politique de site, favorisant l'interdisciplinarité, pour co-construire l'Université de Toulouse et obtenir le statut de Grand Établissement.

CM neOCampus: Rahim KACIMI - CM Recherche et innovation en santé : Olivier LAIREZ - CM Relations avec les entreprises : Djamilia LEKHAL (EIP)

Vice-présidents délégués et chargés de missions

- VPD à la stratégie de recherche de site : Christophe CHASSOT (ComUE) : il coanime, avec le VP Recherche de l'UT, la Conférence de la recherche dans le cadre de la feuille de route validée par le Collège de coordination. En interaction avec les VP Recherche des établissements et ONR composantes ou associés, il accompagne le travail des responsables de pôles sur leurs missions de site. Il contribue aussi à la synergie des programmes (France 2030, PIA, COFUND, ...) relevant de la recherche ayant une dimension de site.

- VPD Projets structurants et innovation : Yann CRESSAULT

Il travaille en étroite collaboration avec le DRIVI afin de renforcer l'innovation et les relations avec le monde socio-économique et les partenaires académiques dans le but notamment de valoriser la recherche et les formations, générer de nouvelles ressources et développer la culture entrepreneuriale.

Ses missions :

- Structurer et coordonner avec le Pôle Grands Projets les différentes actions nécessaires à la constitution, à la mise en œuvre et au suivi des grands projets,
- Contribuer à renforcer les interactions avec les partenaires, à travers l'écosystème régional, national et international
- Accompagner le Pôle Universitaire d'Innovations

Equipe présidentielle: Thématique Recherche (2/2)

- VPD Stratégie et qualité de la recherche : Nicolas DESTAINVILLE

Il travaille en étroite collaboration avec la Directrice Générale des Services Adjointe chargée du domaine Recherche, Innovation, Valorisation et International pour mettre en place la politique de recherche souhaitée pour l'établissement.

Ses missions :

- Coordonner et suivre la stratégie de la recherche,
- Poursuivre la mise en œuvre de la simplification administrative de la recherche,
- Contribuer à la transition écologique et sociétale dans le domaine de la recherche.

- VPD Sciences et société : Noélie DAVEZAC

Elle travaille en étroite collaboration avec plusieurs services de l'université pour diffuser les résultats scientifiques et les partager avec notre territoire.

Ses missions :

- Contribuer à la diffusion des savoirs grâce à un ancrage territorial, national et international avec et pour les citoyens,
- Partager et faire connaître les apports des sciences aux défis sociétaux avec les personnels et étudiants de l'université,
- Favoriser le dialogue avec tous les acteurs de l'université en cohérence avec la politique de site.

Equipe présidentielle: Thématique Formation (1/2)

Le VP CFVU, élu par la Commission formation et vie universitaire, ainsi que l'équipe composée de VP délégués et chargés de missions ont pour objectifs de développer des formations en accord avec les besoins de l'écosystème et d'améliorer la qualité de vie étudiante propice à la réussite.

Vice-Président de la Commission Formation et Vie Universitaire : Vincent Paillard

Il vient en appui à la présidente pour s'assurer que les missions essentielles de l'université en termes d'accueil, de réussite et d'insertion professionnelles des étudiants sont bien mises en œuvre. Il travaille en étroite collaboration, notamment avec le Directeur Général des Services Adjoint en charge de la Formation et de la Vie Universitaire.

Ses missions :

- Adosser l'offre de formation aux enjeux scientifiques et technologiques, en lien avec la recherche et en tenant compte des transitions écologiques et sociétales,
- Favoriser la réussite des étudiants dans la diversité des parcours,
- Proposer une qualité de vie étudiante propice à la réussite,
- Renforcer le rayonnement de l'université localement et internationalement.

CM Sensibiliser et former à la TES : Gonzague AGEZ - CM Licence Accès Santé : Florence BENOÎT-MARQUIÉ - CM ParcoursUP/MonMaster: Sylvain MASTRORILLO

Vice-présidents délégués et chargés de missions

- VPD à la stratégie formation et vie étudiante de site : Claude MARANGES (ComUE) : En coordination avec le VP Formation de l'UT, il travaille à l'animation de la conférence de la formation dans le cadre de la feuille de route validée par le Collège de coordination notamment sur la cohérence de l'offre de formation du site. Il travaille en concertation avec les VP de l'UT et de la ComUE, notamment sur la vie étudiante (SAVE) et sur la synergie des programmes (France 2030, PIA...) relevant de la formation ayant une dimension de site.

- VPD Formation tout au long de la vie, formations à la transition écologique et sociétale : Nicolas CARRERE

Il travaille en collaboration avec le Domaine Formation et Vie Universitaire pour mettre en place une politique de formation tout au long de la vie ainsi que de formation à la TES en lien avec la VP Déléguée en charge de la transition écologique.

Ses missions :

- Développer l'offre de formation tout au long de la vie en lien avec les composantes, et la faire évoluer en s'adaptant aux besoins des nouveaux métiers,
- Accompagner la mise en place des formations en lien avec la TES pour les étudiants et les personnels.

CM Développer une offre tout au long de la vie dans le domaine de la TES : Cédric PATAPY

Equipe présidentielle: Thématique Formation (2/2)

- VPD Orientation et insertion professionnelle : Maud LE HUNG

Elle travaille en lien avec les composantes et le SCUIO-IP pour mettre en place la politique d'orientation et d'insertion professionnelle au sein de l'université.

Ses missions :

- Cartographier, renforcer et valoriser les passerelles de formation à tout niveau en interne et avec les institutions partenaires (lycées, écoles, etc.),
- Renforcer les dispositifs d'information-orientation en lien avec les projets en cours (Acorda, etc.),
- Renforcer l'accompagnement des formations dans l'élaboration de dispositifs de construction du projet personnel et professionnel pour favoriser l'insertion professionnelle,
- Contribuer aux synergies entre les acteurs de l'IO-IP au sein de l'université et avec l'écosystème externe.

CM Chef de projet fonctionnel Paul Sab' Réseau : Gilles ESCADEILLAS

- VPD Vie étudiante et vie sociale : Gilles DE BERRANGER

Il travaille avec les services du domaine FVU pour valoriser l'engagement étudiant et favoriser les initiatives étudiantes sur les différents sites mais également pour offrir de véritables lieux de vie accueillants au sein de l'université.

Ses missions :

- Renforcer la qualité de vie sur le campus et les conditions d'études : lutte contre la précarité, prévention des risques psychosociaux, promotion de la santé et du bien-être et amélioration des services et des équipements,
- Développer les services à la personne et les activités culturelles, sportives et associatives : liens sociaux, animation du campus, reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie de l'établissement,
- Renforcer l'accompagnement social : prévenir et prendre en charge les situations de fragilité, de difficulté ou de détresse des étudiants.

Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie

Le projet politique de l'équipe présidentielle est porté par une stratégie de l'UT qui se décline en axes, orientations et projets pour les 5 prochaines années. Elle nourrit et enrichit une feuille de route structurée en processus pilotés par un binôme politique et administratif.

La feuille de route intègre aussi les projets issus des différents schémas directeurs de l'établissement et les projets spécifiques à chaque processus.

Des points d'avancement annuels sont réalisés dans l'objectif de valoriser les actions réalisées ou en cours sur la période écoulée et d'identifier les projections et perspectives pour les années qui suivent.

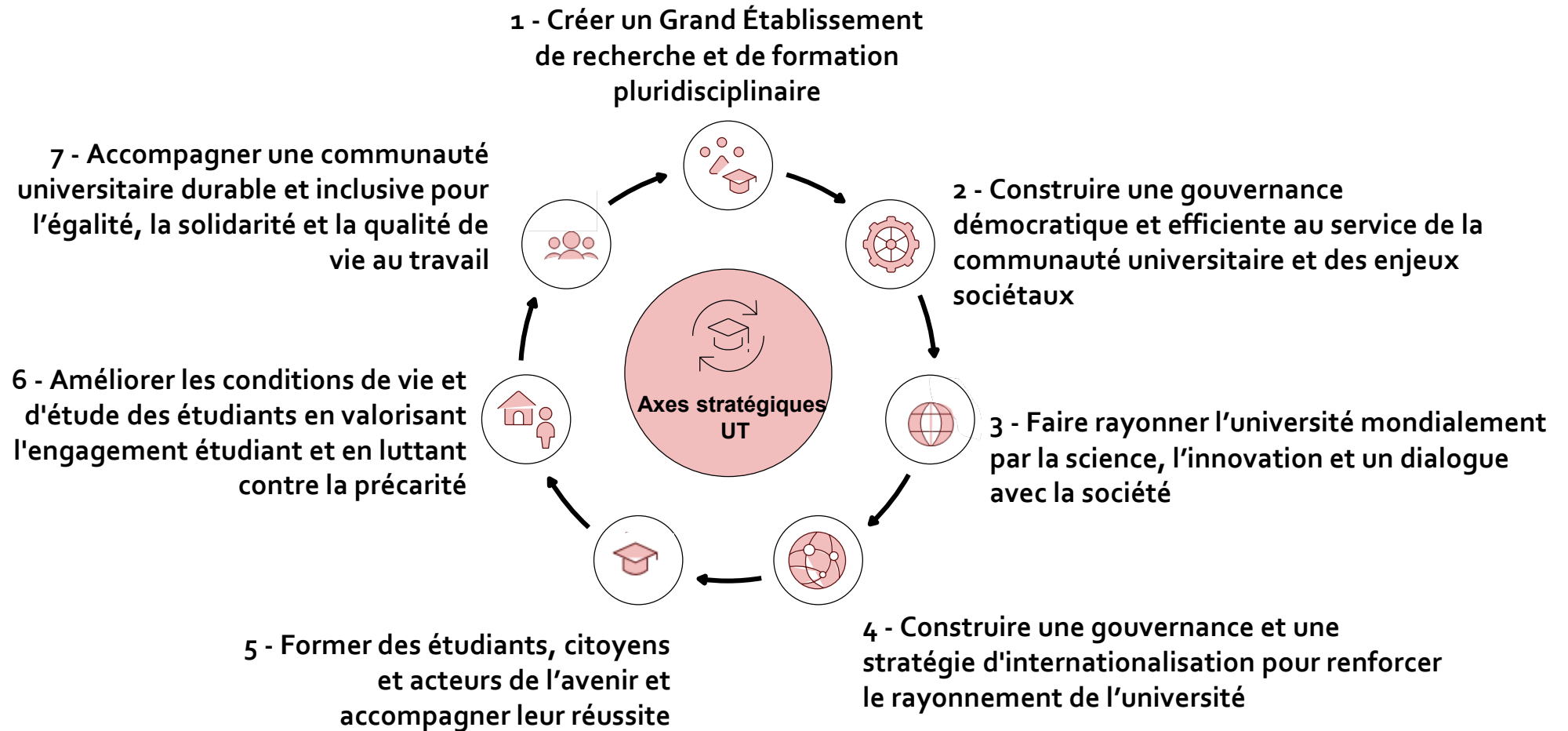
Dans l'objectif d'une allocation des moyens dynamique et de la formalisation des COM, cette feuille de route donne également lieu à des échanges dans le cadre du dialogue stratégique avec l'établissement-composante et les dialogues de gestion avec les composantes et pôles de recherche qui sont partie prenante de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement.

Afin de piloter cette démarche, la gouvernance s'est structurée en 4 grandes thématiques qui animent et coordonnent la feuille de route:

- Thématique « Fonctions transverses » pilotée par la Présidente
- Thématique « Moyens » pilotée par la VP CA
- Thématique « Recherche » pilotée par le VP CR
- Thématique « Formation » pilotée par le VP CFVU

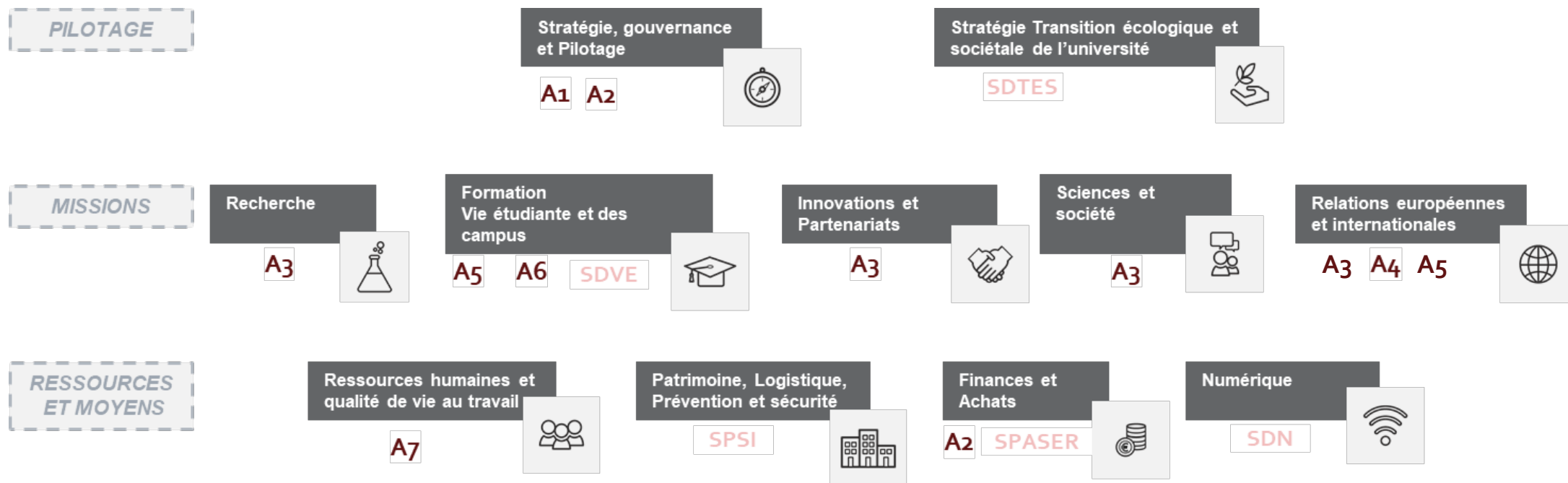
Axes stratégiques UT

Synthèse formalisée et votée en collège de coordination du 23 mai 2025 et CA UT du 2 juin 2025



Cartographie des processus UT:

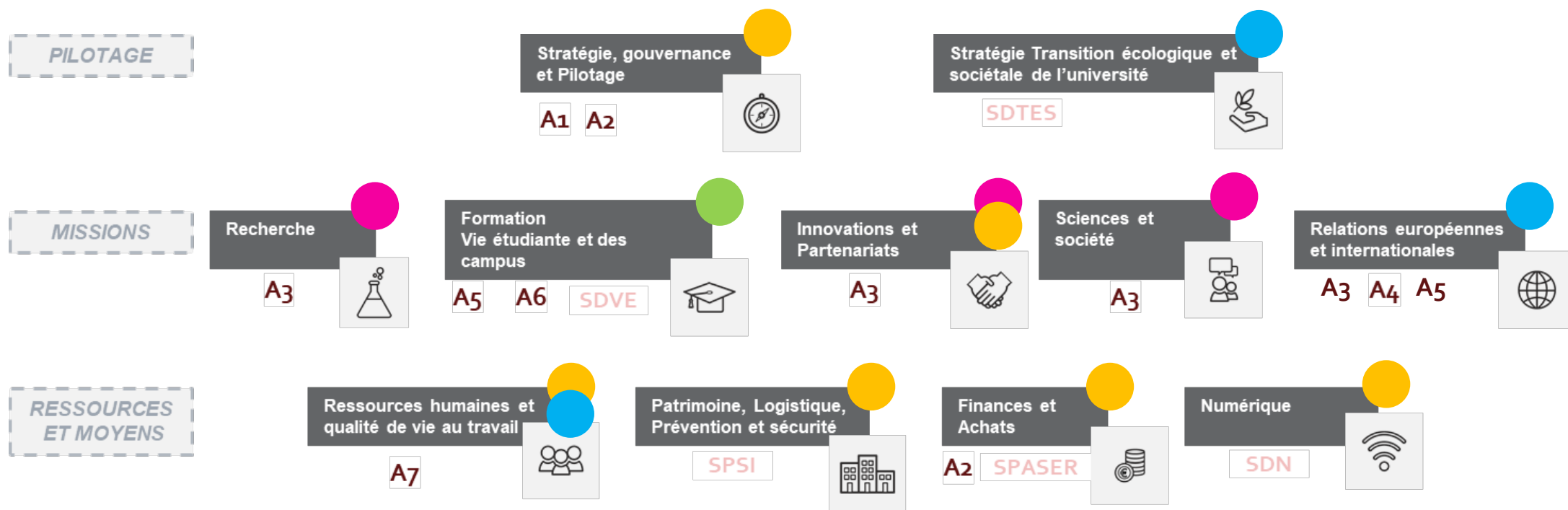
Les axes stratégiques ainsi que les schémas directeurs sont déclinés au sein de la cartographie des processus qui permet d'avoir une vision transversale et complète de l'ensemble des grands domaines de l'établissement.



Ax : Axe stratégique x (cf. diapositive « Axes stratégiques UT »)

Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie

- Fonctions transverses
- Formation
- Recherche
- Moyens



Ax : Axe stratégique x (cf. diapositive « Axes stratégiques UT »)

Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie

Fonctions transverses

Formation

PILOTAGE

Stratégie Transition écologique et
sociétale de l'université

SDTES



MISSIONS

Relations européennes
et internationales

A3 A4 A5



RESSOURCES
ET MOYENS

Ressources humaines et
qualité de vie au travail

A7



PILOTAGE

MISSIONS

Formation
Vie étudiante et des
campus

A5 A6 SDVE



RESSOURCES
ET MOYENS

Recherche

Moyens

PILOTAGE

MISSIONS

Recherche

A3



Innovations et
Partenariats

A3



Sciences et
société

A3



RESSOURCES
ET MOYENS

PILOTAGE

MISSIONS

Stratégie, gouvernance
et Pilotage

A1 A2



Innovations et
Partenariats

A3



RESSOURCES
ET MOYENS

Ressources humaines et
qualité de vie au travail

A7



Patrimoine, Logistique,
Prévention et sécurité

SPSI



Finances et
Achats

A2 SPASER



Numérique

SDN





Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Porteurs du processus:

- Présidente
- VP CA
- DGS

Conseillers, vice-présidents délégués et chargés de mission contribuant au processus:

- Conseil spécial à la politique de site
- VPD Grands projets de site
- CM Référents intégrité scientifique
- CM Dispositif AVEC
- CM Territoires
- CM Outils de pilotage et logiciels de service
- CM Maison de Formation Jacqueline Auriol
- CM Accompagnement du HCERES

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Présentation du processus

Le processus « Stratégie, gouvernance et pilotage » vise à structurer la définition, la coordination et la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement en matière de recherche, de formation et de développement institutionnel. Il repose sur un modèle d'organisation clarifié, la stabilisation des cadres et des responsabilités, ainsi que des circuits de décision sécurisés à l'échelle du site.

La gouvernance s'appuie sur des principes de co-construction, de subsidiarité et de transparence, permettant d'impliquer pleinement les composantes, les personnels et les étudiants, tout en garantissant la cohérence et l'efficacité des décisions. L'organisation et les fonctions support sont adaptées pour accompagner les ambitions académiques, avec des processus simplifiés, une transversalité renforcée et un recours accru aux outils numériques.

Les dispositifs de pilotage (indicateurs, tableaux de bord, données fiabilisées) soutiennent l'analyse, l'évaluation et l'aide à la décision, afin d'optimiser l'allocation des ressources et la performance globale.

La programmation pluriannuelle et le développement des ressources contribuent à la soutenabilité financière et renforcent l'attractivité et le rayonnement de l'établissement, aux niveaux territorial et international.

Enfin, les grands projets structurants, qui bénéficient de financements spécifiques (PIA), constituent des éléments incontournables de la stratégie de l'établissement et viennent à l'appui de ses ambitions.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 1 – Créer un Grand Établissement de recherche et de formation pluridisciplinaire

Orientation 1 : Créer un EPE en capacité de coordonner, à l'issue de la période d'expérimentation, la stratégie de recherche et de formation du site

La mise en place d'un Établissement Public Expérimental (EPE) pleinement opérationnel constitue un levier structurant pour la coordination stratégique du site en matière de recherche et de formation. L'enjeu est de créer les conditions d'une convergence effective entre les acteurs, fondée sur le dialogue, l'alignement des objectifs et la construction d'une vision partagée. Cette dynamique vise à faire émerger un Grand Établissement pluridisciplinaire de rang mondial, doté d'une visibilité renforcée et d'une signature commune. Elle repose sur la valorisation de la diversité des entités et sur un cadre de fonctionnement fondé sur la confiance, le respect et la subsidiarité.

La structuration de cette coordination implique le renforcement des capacités à élaborer et déployer une stratégie collective à fort impact, appuyée par des moyens dédiés et une organisation adaptée. Elle suppose également une évolution de la gouvernance, permettant d'assurer une articulation efficace entre pilotage de site et dynamiques locales. La formalisation d'une feuille de route partagée, intégrant calendrier et jalons, constitue un élément central de cette trajectoire.

Cette orientation s'accompagne d'une attention renforcée portée aux personnels et aux usagers, à travers la simplification des processus, le développement de services à forte valeur ajoutée et l'amélioration de la qualité de vie au travail. Elle vise également à accroître l'impact sociétal des activités de recherche et de formation en développant une culture partagée de l'impact et en contribuant aux grands défis contemporains.

Enfin, elle s'inscrit dans une logique de rassemblement des forces académiques du territoire et de consolidation des coopérations institutionnelles afin de garantir la cohérence et la lisibilité de l'action collective.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 1 : Créer un EPE en capacité de coordonner, à l'issue de la période d'expérimentation, la stratégie de recherche et de formation du site - Bilan 2025

Projet 1 : Créer des conditions favorables à la constitution d'un grand établissement universitaire pluridisciplinaire de recherche et de formation de rang mondial, visible et reconnu aux niveaux national et international, caractérisé par une signature et une marque communes, riche de la diversité des entités qui le composent et prêt à s'engager dans un principe de respect, de confiance et de subsidiarité

En 2025, la trajectoire de consolidation de l'Établissement Public Expérimental a franchi une étape déterminante, dans la continuité des avancées statutaires actées fin 2024. La signature des conventions d'association et de partenariat, ainsi que de la convention d'entente stratégique avec les organismes nationaux de recherche, a permis de stabiliser le cadre de coopération et de renforcer la lisibilité du périmètre de l'EPE. L'approbation d'une charte de signature unique et d'une charte de marque a contribué à affirmer une identité commune et à structurer la visibilité du site aux niveaux national et international. Parallèlement, l'université a assuré le déploiement opérationnel de cette charte à travers une refonte complète du site web, l'harmonisation des documents internes, la production de nouvelles plaquettes et des campagnes dans la presse régionale. De plus, la généralisation du domaine @utoulouse.fr pour les adresses et signatures électroniques a aussi permis de renforcer la cohérence et la lisibilité de l'identité de l'établissement. Ces avancées traduisent une dynamique réelle de convergence, appuyée sur un socle partagé de principes et d'engagements entre les partenaires. Elles témoignent également d'une montée en maturité du dialogue stratégique et d'un alignement progressif des objectifs.

À l'horizon 2026, l'enjeu portera sur la traduction opérationnelle de ce cadre consolidé. Il s'agira d'intensifier la coordination effective des politiques de recherche et de formation, en s'appuyant sur des instances de gouvernance pleinement fonctionnelles et des dispositifs de pilotage intégrés. La mise en œuvre concrète de la signature unique et de la marque devra être généralisée afin de renforcer la cohérence et l'impact des productions scientifiques. Parallèlement, l'EPE devra approfondir la convergence des pratiques et des modalités de travail, dans une logique de subsidiarité maîtrisée. L'année 2026 constituera ainsi une phase clé de déploiement, visant à transformer les engagements formalisés en réalisations tangibles, au service d'un établissement intégré, visible et stratégiquement coordonné.

Projet 2 : Coordonner la stratégie collective et la décliner de manière opérationnelle

En 2025, la coordination de la stratégie collective a connu une structuration significative, marquée par l'élaboration concertée des axes stratégiques de l'Université de Toulouse. Ce travail de co-construction a permis de renforcer l'alignement des priorités et de faire émerger des orientations partagées à fort impact. La mise en place du collège de coordination, ainsi que des conférences de la recherche et de la formation, a constitué une avancée majeure en matière de gouvernance en instaurant des espaces dédiés au pilotage stratégique et à la déclinaison opérationnelle. Les premiers travaux engagés autour des feuilles de route de ces conférences traduisent une volonté de structurer l'action collective dans la durée. Par ailleurs, la création des pôles de recherche, dans une configuration transitoire issue des anciens directoires, a permis d'amorcer la convergence des structures et des dynamiques scientifiques à l'échelle du site.

Dès 2026, l'enjeu principal réside dans la consolidation et la pleine opérationnalisation de ces dispositifs. La désignation des directions des pôles de recherche constitue une étape déterminante pour stabiliser leur gouvernance et renforcer leur capacité d'action. Cette évolution devra s'accompagner d'un renforcement des moyens dédiés aux actions stratégiques partagées ainsi que d'une clarification des articulations entre les différentes instances de pilotage. L'objectif est d'assurer une mise en œuvre effective des orientations définies.

L'année 2026 marquera ainsi le passage d'une phase de structuration à une phase de déploiement, au service d'une gouvernance intégrée, lisible et orientée vers l'impact.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 1 : Créer un EPE en capacité de coordonner, à l'issue de la période d'expérimentation, la stratégie de recherche et de formation du site - Bilan 2025 (suite)

Projet 3: Se structurer autour d'un projet ambitieux et partagé qui devra, au plus tard dans les deux années qui viennent, répondre aux attentes sur la trajectoire de l'EPE et formaliser une feuille de route globale de la création du Grand Etablissement

En 2025, la structuration autour d'un projet partagé a connu des avancées significatives traduisant une montée en cohérence de la trajectoire de l'EPE. La rédaction des axes stratégiques de l'Université de Toulouse a constitué un socle structurant permettant d'orienter les transformations à conduire et de fédérer les acteurs autour d'une ambition commune. L'obtention de la co-accréditation pour le doctorat marque une étape clé dans la consolidation du rôle de l'établissement en matière de formation par la recherche. Le portage de projets structurants à l'échelle du site, notamment dans le cadre des AMI CMA et du projet BEST, illustre la capacité croissante à se positionner collectivement sur des initiatives d'envergure. Enfin, l'élaboration du plan de transition entre l'Université de Toulouse et la COMUE a permis de sécuriser les modalités de transformation institutionnelle.

En 2026, l'objectif sera de consolider cette dynamique en formalisant une feuille de route globale assortie d'un calendrier précis et de jalons opérationnels. L'année 2026 s'inscrit ainsi dans une logique de déploiement opérationnel, fondée sur le renforcement des synergies et la concrétisation d'un modèle d'établissement intégré.

Projet 4 – Une Université au service de la Société

Ce projet vise à amplifier l'impact sociétal de l'UT en renforçant la capacité de ses activités de recherche et de formation. Il repose sur le développement d'une culture partagée de l'impact et le renforcement des compétences des équipes. L'objectif est de contribuer aux transformations profondes liées aux grands défis sociétaux. L'action se concentre sur les trois domaines de la signature du site : bien-être et vie en bonne santé, développement du spatial et de l'aéronautique, amélioration des filières agricoles et agro-alimentaires pour un monde durable. Le projet favorise l'alignement des activités scientifiques et pédagogiques avec les besoins sociétaux. Il soutient la visibilité et la reconnaissance des contributions du site auprès des acteurs locaux, nationaux et internationaux. La mobilisation collective des équipes constitue un levier pour renforcer l'adhésion et l'appropriation du projet. Il contribue à créer une dynamique durable entre excellence scientifique et service à la société.

Ce projet est en interaction avec les processus Formation et Vie étudiante et des campus, Recherche et Ressources humaines et qualité de vie au travail.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 1 : Créer un EPE en capacité de coordonner, à l'issue de la période d'expérimentation, la stratégie de recherche et de formation du site - Bilan 2025 (suite)

Projet 5: Réunir les forces académiques de la ville de Toulouse et de son territoire, en héritier de la communauté d'universités et établissements expérimentale de Toulouse

Durant l'année 2025, la dynamique de rassemblement des forces académiques du site toulousain s'est illustrée à travers la définition des axes stratégiques de l'Université de Toulouse qui ont permis de poser un cadre commun et fédérateur. La préfiguration de l'École des docteurs au sein de l'UT constitue une avancée structurante en contribuant à renforcer la cohérence et la lisibilité de l'offre doctorale à l'échelle du site. Par ailleurs, le déploiement du plan de transition entre l'UT et la ComUE a favorisé une association étroite des établissements à la phase d'état des lieux, permettant de partager les diagnostics et d'identifier les leviers de convergence. Cette démarche a soutenu une dynamique collective fondée sur la concertation et la reconnaissance des spécificités de chaque acteur, dans une logique d'intégration progressive.

L'année 2026 permettra de transformer cette phase de préfiguration en une structuration pleinement opérationnelle du collectif académique. La mise en place effective de l'École des docteurs constituera un levier central pour renforcer l'intégration des politiques doctorales et la coordination des acteurs. La poursuite du plan de transition devra permettre d'engager des convergences plus opérationnelles, notamment en matière d'organisation, de services et de pilotage.

Projet 6: Poursuivre la collaboration et les échanges avec l'Université Toulouse Capitole sur les perspectives communes entre l'UT et l'UTC

En 2025, un protocole d'entente (MOU) a été proposé à l'Université Toulouse Capitole (UTC). L'objectif était de structurer les échanges et d'identifier des perspectives communes entre l'UT et l'UTC. Le recours initié par l'UTC contre le décret de création de l'UT a toutefois limité les avancées concrètes. Néanmoins, des discussions régulières ont permis de maintenir un dialogue scientifique et académique constructif entre les deux institutions. Les propositions de collaboration demeurent en attente de validation institutionnelle.

Les conditions de collaboration se préparent pour une mise en œuvre dès que le contexte le permettra.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 1 – Créer un Grand Établissement de recherche et de formation pluridisciplinaire

Orientation 2: Développer un modèle d'attractivité fondé sur l'impact territorial et international

Le modèle d'attractivité du site s'appuie d'abord sur la définition d'une identité académique commune, partagée par l'ensemble des acteurs et porteuse de valeurs collectives. Cette identité favorise la confiance et l'adhésion autour du projet stratégique et valorise le capital scientifique, pédagogique et territorial du site.

Les partenariats structurants avec les acteurs socio-économiques et culturels et les marqueurs de crédibilité renforcent sa visibilité locale, nationale et internationale.

S'appuyant sur cette identité consolidée, le site développe des projets innovants et des pôles de recherche stratégiques qui constituent des leviers d'attractivité différenciants.

L'inclusion dans les écosystèmes régionaux, nationaux et internationaux permet d'étendre les collaborations et d'ancrer le site dans les politiques publiques et programmes institutionnels tels que GRECO, PIA ou Campus des métiers.

La communication institutionnelle unifiée renforce la cohérence et la crédibilité de cette dynamique, assurant la diffusion d'une image distinctive et forte.

Cette combinaison identité–projets–communication vise à maximiser l'impact mesurable des activités de recherche et de formation, scientifique, économique et sociétal.

Elle favorise l'attraction et la fidélisation des talents, étudiants, enseignants-chercheurs et partenaires.

Ainsi, cette orientation consolide la signature de site, renforce le projet territorial et assure la cohérence, la lisibilité et la durabilité de l'action collective de l'établissement.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 2: Développer un modèle d'attractivité fondé sur l'impact territorial et international - Bilan 2025

Projet 1: Construire une identité et renforcer l'attractivité

Le projet vise à construire une représentation et une identité académique commune, portée collectivement. L'objectif est de définir notre identité académique et d'obtenir la confiance et l'adhésion de notre communauté autour de nos valeurs. Le modèle d'attractivité est fondé sur l'impact territorial et international, appuyé par des marqueurs de crédibilité et une politique partenariale forte. Il valorise le capital existant et fait reconnaître le rôle stratégique du site au niveau local, national et international. Ce projet contribue à faire évoluer la représentation du site toulousain auprès du monde académique, de nos tutelles et des acteurs socio-économiques et culturels. Il renforce la signature de site, ses éléments différenciants et le développement de projets territoriaux novateurs. Cette démarche soutient le rayonnement du site et son ouverture sur l'écosystème local et international.

Projet 2: Animer le dispositif et créer l'adhésion

Ce projet vise à créer l'adhésion et l'émulation au sein de la communauté académique. Il favorise l'acculturation au projet collectif et à ses objectifs stratégiques. L'animation du dispositif soutient la mobilisation des acteurs autour de l'identité et des valeurs du site. Elle renforce la cohérence et la dynamique collective. L'ensemble contribue à consolider l'appropriation du projet et à stimuler la participation active.

Projet 3: Développer l'inclusion et l'ancrage territorial

L'objectif de ce projet consiste à développer l'inclusion du site dans son territoire et son écosystème, aux niveaux régional, national et international. Il articule les activités de recherche et de formation avec les défis de la société, en lien avec entreprises, collectivités et innovation. Les leviers et outils de l'État, tels que GRECO, Campus des métiers et PIA, sont mobilisés pour renforcer cette intégration. Le projet contribue à structurer des partenariats durables et à renforcer l'impact territorial du site. Il favorise la cohérence entre l'ancrage local et le rayonnement national et international de l'établissement.

2025/2026: Dans le cadre du collège de coordination, des travaux collectifs ont donné lieu à la formalisation d'axes stratégiques et d'orientation définis de façon collégiale.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet Gouvernance: Construire une gouvernance au service des étudiants et des personnels dans le respect de la démocratie universitaire

Orientation 1: Structurer la gouvernance en vue du Grand Etablissement au service des étudiants et des personnels dans le respect de la démocratie universitaire

La mise en place d'une gouvernance à la fois démocratique et efficiente repose sur un cadre clair, partagé par l'ensemble des acteurs. La définition précise des rôles et des responsabilités de chaque instance permet d'assurer un fonctionnement lisible, au service des étudiants et des personnels. Cette structuration favorise la transparence, la confiance et l'adhésion à la stratégie du Grand Établissement tout en respectant les principes de démocratie universitaire.

Les instances académiques, les structures administratives et les pôles de recherche constituent des leviers essentiels pour organiser et piloter l'action collective. La définition des responsabilités et l'attribution de ressources et de supports adaptés garantissent l'efficacité des processus décisionnels et la cohérence de l'action institutionnelle.

S'appuyant sur un dispositif structuré, le Grand Établissement développe des projets de recherche et de formation coordonnés, porteurs de valeur scientifique, pédagogique et sociale. L'intégration dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux permet de consolider les collaborations, d'influencer les politiques publiques et de renforcer la visibilité et la crédibilité de l'établissement.

Ainsi, la communication et la coordination entre instances assurent la cohérence et la lisibilité de la gouvernance, facilitant la mobilisation des acteurs et la mise en œuvre des stratégies collectives.

Cette approche combinant structuration, responsabilisation et coordination vise à maximiser l'efficacité et l'impact des activités de recherche et de formation. Elle contribue à l'attractivité du Grand Établissement, à la fidélisation des talents et à l'ancrage durable de son projet dans la communauté universitaire et dans la société.

Projet 1: Structurer la gouvernance en vue du Grand Etablissement dans l'objectif de répondre aux attendus du Ministère et de la réglementation qui articule les rôles et responsabilités des différentes instances

Ce projet vise à structurer la gouvernance du futur Grand Établissement en clarifiant les rôles et responsabilités des instances. Il prévoit l'installation de processus décisionnels cohérents pour assurer un pilotage stratégique efficace.

2025/2026: Dans le cadre du collège de coordination, des travaux collectifs ont donné lieu à la formalisation d'axes stratégiques et d'orientations. Ces travaux, menés de façon collégiale, ont notamment porté sur la structuration de la gouvernance du futur Grand Etablissement.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet Gouvernance: Construire une gouvernance au service des étudiants et des personnels dans le respect de la démocratie universitaire

Orientation 2: Coconstruire dans le cadre d'une démocratie et d'une subsidiarité

Cette orientation vise à développer une gouvernance participative et responsable où les décisions sont coconstruites avec l'ensemble de la communauté universitaire. Elle repose sur le respect des principes de démocratie universitaire et de subsidiarité en plaçant les étudiants et les personnels au cœur des processus.

L'objectif est de favoriser la concertation à tous les niveaux et d'encourager la responsabilisation collective, en établissant des objectifs négociés et partagés et en renforçant le dialogue de gestion avec les composantes.

Cette approche permet d'aligner les actions sur des priorités communes, d'améliorer l'efficacité décisionnelle et de promouvoir un engagement collectif au service des missions de l'établissement.

Projet 1: Etablir, faire vivre et évoluer les conventions et toute forme de collaboration

Ce projet vise à établir, maintenir et faire évoluer l'ensemble des conventions et formes de collaboration de l'établissement. Il s'appuie sur une concertation systématique des instances à tous les niveaux pour assurer cohérence et transparence.

L'objectif est de renforcer les partenariats internes et externes tout en consolidant la gouvernance participative.

En 2025, dans le cadre du collège de coordination, des travaux collectifs ont abouti à la formalisation et la signature de la convention d'association et de partenariat (juin 2025) ainsi qu'à la signature de la convention d'entente stratégique avec les ONR (septembre 2025).

Projet 2: Responsabiliser chacun à l'atteinte des objectifs négociés collectivement en visant une cible commune

Ce projet vise à responsabiliser chaque acteur dans l'atteinte des objectifs négociés collectivement en visant une cible commune. Il repose sur le dialogue de gestion avec les composantes et la définition d'objectifs d'activités concrets. À terme, il permettra d'optimiser l'allocation des moyens et d'aligner l'engagement de tous sur les priorités stratégiques de l'établissement.

En 2025, l'établissement a tenu un dialogue de gestion avec ses composantes et ses pôles de recherche. Ces temps d'échanges ont permis d'articuler besoins des structures et moyens de l'université dans une logique d'allocation optimale des ressources. Ils renforcent la stratégie de l'université et prépare les contrats d'objectifs et de moyens (COM) pour un pilotage partagé des priorités. Les dialogues de gestion 2025 avec les composantes ont permis d'identifier un projet phare co-porté par chacune des composantes (◆).

Par ailleurs, 2025 a aussi vu la tenue du premier dialogue stratégique avec l'établissement-composante EI Purpan visant à partager et aligner les objectifs stratégiques collectifs.

En 2026, conformément aux engagements de l'université dans le COMP 2025-2027, les COM viendront formaliser les priorités et en assurer le pilotage et l'ajustement dans la durée.

Processus Stratégie, Gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet Pilotage: Se transformer pour répondre aux enjeux sociétaux et à l'avenir du site

Orientation 1: Définir et mettre en place une organisation adaptée aux ambitions académiques et scientifiques s'adaptant à la trajectoire institutionnelle dans la perspective de la construction du Grand Établissement

Cette orientation vise à adapter l'organisation de l'établissement pour soutenir ses ambitions académiques et accompagner la trajectoire vers le Grand Établissement, dans une logique de co-construction avec l'ensemble de la communauté. Elle repose sur le renforcement des services publics et l'usage stratégique du numérique pour fiabiliser les données, sécuriser le système d'information et améliorer le pilotage. Elle intègre également la planification des transferts et réorganisations, afin de clarifier les responsabilités et structurer les missions dans une logique collaborative. L'objectif est de construire une organisation agile, performante et cohérente, permettant une intégration progressive et maîtrisée au sein du futur Grand Établissement.

Projet 1: Définir et déployer un plan de transition

Ce projet consiste à définir et déployer un plan de transition structuré pour restructurer ou transférer activités, responsabilités et projets, en s'appuyant sur des étapes claires : définition des objectifs, état des lieux, planification, implication des parties prenantes, exécution et suivi. Il vise à sécuriser le niveau de service actuel tout en saisissant les opportunités de nouveaux services inter-universitaires.

Projet 2: Faire converger les approches vers un modèle et une organisation adaptés aux enjeux et créer les conditions d'une reprise de gestion des moyens dans leur pluralité

Ce projet vise à faire converger les approches vers un modèle organisationnel adapté aux enjeux stratégiques. Il crée les conditions d'une reprise de gestion des moyens dans leur pluralité – finances, ressources humaines, immobilier et grands projets et la coordination inter-services de l'établissement.

2025 : Le plan de transition du Grand Établissement est désormais structuré autour d'une stratégie de transformation co-construite, articulée avec les objectifs du COMP et déclinée en axes, orientations et projets prioritaires. Les travaux ont permis de poser un cadre de gouvernance clarifié et sécurisé, ainsi qu'un calendrier global de mise en œuvre en cours de validation.

Un état des lieux approfondi a été engagé, incluant la cartographie des emplois, des projets et des processus, permettant d'objectiver les périmètres d'activités, les ressources associées et les modalités de transfert envisagées.

La convergence vers un modèle organisationnel cible progresse, notamment à travers la définition des grands principes de reprise de gestion des moyens (finances, RH, immobilier, grands projets) et l'identification des scénarios de transfert. Les premières briques opérationnelles du plan de transfert sont en cours de structuration (RH, budgétaire, patrimonial), avec un phasage prévisionnel permettant de sécuriser la continuité d'activité et la qualité de service.

En parallèle, les travaux de fiabilisation et de mise en qualité des données, en particulier financières et RH, ont été engagés afin de sécuriser les analyses et les décisions.

La démarche s'appuie sur une forte implication des parties prenantes (groupes de travail, séminaires, visites HCERES), garantissant l'appropriation progressive des orientations.

Enfin, le pilotage du projet est structuré autour de dispositifs de suivi renforcés, permettant d'assurer la cohérence d'ensemble, la maîtrise des risques juridiques et l'alignement stratégique entre l'établissement cible et les établissements-composantes.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet Pilotage: Se transformer pour répondre aux enjeux sociétaux et à l'avenir du site

Orientation 2: Accroître le pilotage et l'efficience de l'établissement - dispositifs de pilotage

Cette orientation vise à moderniser et renforcer le pilotage de l'établissement afin d'améliorer l'efficience de toutes les composantes, des pôles de recherche et des services supports, en lien avec les ambitions académiques et sociétales. Elle repose sur une méthodologie structurée, incluant une comitologie adaptée, des processus décisionnels clairs et un alignement stratégique consolidé.

L'objectif est également d'instaurer un niveau optimal de subsidiarité, permettant aux composantes et aux pôles de recherche de bénéficier d'autonomie tout en restant pleinement coordonnés avec la stratégie globale. L'accompagnement du changement, la simplification des procédures et l'intégration du numérique pour fiabiliser les données et sécuriser le système d'information sont au cœur de la démarche.

Ces outils numériques soutiennent la transformation organisationnelle, la planification stratégique et les activités de recherche.

La feuille de route pluriannuelle articule tous les volets opérationnels – formation, recherche, gouvernance, ressources humaines, patrimoine – de manière cohérente et concertée. Elle permet également de clarifier les responsabilités et de structurer les missions pour garantir la continuité et l'efficacité des services.

L'ensemble de la démarche vise à améliorer la réactivité, la qualité du pilotage et l'alignement des décisions sur les priorités stratégiques. Enfin, cette orientation place la concertation et la co-construction au centre des pratiques de gouvernance, en impliquant activement l'ensemble des personnels et des étudiants.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 2: Accroître le pilotage et l'efficacité de l'établissement - dispositifs de pilotage – Bilan 2025

Projet 1: Dispositifs de pilotage (amélioration continue, contrôle de gestion, accompagnement au changement, outils d'aide à la décision)

Ce projet consiste à mettre en place un pilotage modernisé, adapté et outillé, incluant contrôle de gestion, comités de pilotage et outils d'aide à la décision. Il vise à instaurer un niveau de subsidiarité optimal pour les composantes, pôles de recherche et établissements-composantes. La méthodologie structurée garantit coordination, suivi des décisions et alignement stratégique. Les dispositifs déployés permettent d'améliorer, sécuriser et simplifier les processus opérationnels et administratifs. Enfin, la stratégie est formalisée via contrats d'objectifs et de moyens et une feuille de route concertée avec l'ensemble des acteurs.

Projet 2 :Accompagner la transformation adaptée aux ambitions académiques et développer le numérique au service de la qualité de travail et de service

Ce projet vise à accompagner la transformation organisationnelle en cohérence avec les ambitions académiques de l'établissement. Il repose sur l'exploitation fiable des données, la sécurité et la cohérence du système d'information, ainsi que le développement des outils et compétences nécessaires au traitement des données. Le numérique est mis au service de l'amélioration de la qualité de travail, du soutien aux activités de recherche et de la simplification des processus. Il contribue également à fiabiliser le pilotage et à faciliter la prise de décision. L'ensemble de ces actions permet de renforcer l'efficacité, l'autonomie et la réactivité de l'établissement face aux enjeux stratégiques.

Projet 3: Accompagnement aux transformations métiers et institutionnelles

L'objectif de ce projet est d'optimiser le pilotage de l'établissement à travers la mise en place d'indicateurs, tableaux de bord et dispositifs de contrôle de gestion fiables. Un groupe de travail est constitué pour définir, produire et suivre ces outils, en garantissant leur pertinence et leur cohérence avec les objectifs stratégiques. Le projet comprend également l'animation de réseaux internes d'expertise, favorisant le partage de bonnes pratiques et le renforcement des compétences au sein de l'établissement. Le suivi et le déploiement du COMP permettent de s'assurer que les transformations métiers et institutionnelles sont intégrées de manière coordonnée et efficace. Enfin, il garantit l'intégration des différents schémas directeurs (TES, SDN, SDVE, SPSI...) aux feuilles de route, assurant une cohérence globale dans la mise en œuvre des initiatives stratégiques.

2025/2026 : Le pilotage stratégique de l'établissement s'est structuré autour d'une stratégie consolidée intégrant le contrat pluriannuel et le COMP, désormais déclinée en axes, orientations et projets opérationnels. Cette stratégie est articulée avec les différents schémas directeurs, assurant une cohérence d'ensemble et une couverture complète de la cartographie des processus. Une feuille de route opérationnelle a été définie, permettant un suivi régulier des actions et un premier bilan annuel consolidé.

Parallèlement, les travaux de formalisation et de caractérisation des processus ont été engagés, avec une première structuration des tableaux de bord à l'échelle de l'établissement.

Un effort significatif a été mené sur la mise en qualité des données, en particulier sur les volets finances et ressources humaines, afin de fiabiliser les indicateurs de pilotage et renforcer l'aide à la décision.

La déclinaison du pilotage s'appuie sur un dialogue de gestion renforcé avec les composantes, favorisant la subsidiarité et l'appropriation des objectifs. En complément, un dialogue stratégique structuré avec les établissements-composantes permet d'assurer l'alignement global et la coordination des transformations engagées

De plus, la mise en place de l'application G-CONV constitue un levier d'amélioration du pilotage, qui doit, à terme, déboucher sur un développement de la dématérialisation des signatures en 2026. Par ailleurs, l'établissement affirme sa volonté de structurer son action à travers la formalisation et le déploiement d'un projet d'administration.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet Pilotage: Se transformer pour répondre aux enjeux sociétaux et à l'avenir du site

Orientation 4 : Développer les ressources propres

Cette orientation vise à renforcer l'autonomie financière et la résilience de l'établissement en développant des ressources propres de manière structurée et stratégique. Elle s'appuie sur l'identification et la mobilisation de nouvelles sources de financement, internes et externes, pour soutenir les missions académiques, scientifiques et de formation.

L'approche est concertée et intégrée, impliquant les composantes, les pôles de recherche et les services supports afin d'optimiser l'allocation et l'utilisation des ressources. La répartition des ressources propres, notamment entre la part ONR et la part UT, est définie pour garantir équité, transparence et efficacité.

L'orientation inclut le développement de partenariats, la valorisation des activités de recherche et l'exploitation des plateformes pédagogiques pour générer des revenus complémentaires. Elle met l'accent sur la création de formations de haut niveau à destination des ingénieurs, favorisant l'attractivité et l'excellence académique.

Le pilotage de cette orientation repose sur des indicateurs et tableaux de bord adaptés, assurant suivi et évaluation des actions. La co-construction avec les personnels et les étudiants garantit l'adhésion et l'efficacité des initiatives.

Enfin, cette orientation contribue à consolider la stratégie financière et académique de l'établissement, en soutenant sa pérennité et son développement à long terme.

Processus Stratégie, gouvernance et Pilotage

Orientation 4 : Développer les ressources propres – Bilan 2025

Projet 1: Développement de ressources propres

Projet 2: Recherche: Identifier la capacité de développement des ressources propres au niveau du site et leur répartition

Projet 3: Formation: développer avec les plateformes et formations de haut niveau à destination des ingénieurs

En recherche de performance financière et en cohérence avec l'ambition affichée sur ce thème au sein de son COMP, l'université de Toulouse a engagé plusieurs actions phares qui contribuent au dynamisme et à la croissance de ces ressources propres.

On signalera particulièrement à ce titre :

- un important travail d'accompagnement des plateformes dans la consolidation de leur modèle économique passant par un processus, en cours de formalisation, d'élaboration et de généralisation d'une tarification auditable comme levier à leur activité de service ;
- l'animation au niveau de la gouvernance d'un groupe de travail qui balaye à partir de sous-GT thématiques le champs complet des activités de la formation continue et de l'alternance avec, en cible, la fluidification, la sécurisation et la professionnalisation de l'ensemble des étapes du flux. A partir d'un flux de traitement de l'activité robuste l'offre en terme d'actions de formations continue (notamment les formations de haut niveau à destination des ingénieurs) pourra être optimisée et celle en terme de gestion de l'alternance valorisée ;
- une incitation forte auprès des EC et équipes de recherche à être offensifs dans la réponse aux appels à projets visant à lever des moyens qui accompagnent la recherche, la formation et l'innovation. L'université soutient et sécurise cette démarche par un renforcement de ses processus administratifs et financiers.



Processus Stratégie TES

Porteurs du processus:

- **VPD STES**
- **Directeur Général des Services**

Chargés de mission contribuant au processus:

- CM Biodiversité
- CM Mobilités douces

Processus Stratégie TES

Présentation du processus

L'Université s'est engagée dans une transition écologique et sociétale ambitieuse portée par une stratégie structurée et formalisée dans un schéma directeur dédié. Celui-ci vise à piloter, structurer, suivre et évaluer l'ensemble des actions engagées afin d'inscrire durablement l'établissement dans une trajectoire de transformation mesurable et responsable. L'objectif est que chaque membre de la communauté universitaire contribue activement à cette dynamique et que chaque structure s'approprie pleinement les enjeux de la transition écologique et sociétale.

Cette démarche repose sur une gouvernance dédiée articulée aux instances stratégiques de l'établissement, des outils de pilotage structurés et des dispositifs de suivi permettant d'objectiver les progrès réalisés.

L'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans l'ensemble des politiques contribue à aligner les pratiques institutionnelles avec les engagements de durabilité et de responsabilité sociétale.

Fondée sur un principe de transversalité, la mise en œuvre de la transition écologique et sociétale mobilise l'ensemble des acteurs de l'établissement et favorise la coordination des initiatives. Elle s'accompagne de dispositifs participatifs permettant d'impliquer la communauté universitaire dans la définition et la priorisation des projets à impact.

À travers cette approche intégrée, l'Université affirme sa volonté de contribuer activement aux transitions environnementales et sociétales tout en renforçant la cohérence, l'efficacité et la portée de son action à l'échelle du territoire et au-delà.

Processus Stratégie TES

Schéma directeur de la Transition Ecologique et Sociétale

Le schéma directeur de la TES s'organise autour de cinq axes structurants :

- un axe dédié à la stratégie et à la gouvernance, garantissant le pilotage et la cohérence globale de la démarche ;
- un axe consacré à l'enseignement et à la formation, visant l'intégration des enjeux de transition dans les cursus et le développement d'un socle commun de connaissances ;
- un axe relatif à la recherche et à l'innovation, favorisant les projets à fort impact et l'évolution des pratiques scientifiques ;
- un axe portant sur la réduction de l'impact environnemental, carbone et énergétique des activités ;
- et enfin un axe consacré à la politique sociale et à la qualité de vie au travail, intégrant les dimensions d'égalité, de diversité et d'inclusion.

Cette approche transversale se traduit par l'intégration des enjeux de transition dans l'ensemble des champs d'action de l'Université, qu'il s'agisse de la formation, de la recherche, de l'innovation ou du fonctionnement quotidien de l'établissement.

Par son caractère structurant et transversal, la TES irrigue l'ensemble des actions de l'établissement : le détail des projets, initiatives et réalisations qui en découlent est ainsi présenté de manière diffuse tout au long du présent rapport, au fil des thématiques abordées.

Cette démarche témoigne de l'intégration pleine et entière de la transition écologique et sociétale dans la stratégie et le fonctionnement de l'Université, au service d'un développement durable, responsable et solidaire.

Processus Stratégie TES

Bilan 2025

Projet 1 : Suivi global de la mise en œuvre du schéma directeur TES

Durant l'année 2025, le pilotage de la stratégie de transition écologique et sociétale (TES) a été structuré à travers la mise en place d'un groupe de travail préfigurateur du comité TES, réunissant des représentants de l'Université de Toulouse et de la ComUE. Ce groupe a contribué à la co-construction de la politique TES, au suivi de la mise en œuvre transversale du schéma directeur et à l'évaluation des actions. Il a également veillé à la transparence, au dialogue et à la diffusion d'une culture partagée de la transition.

Parallèlement, le projet de Centre d'Initiatives Solidaires et Durables (CISD) a fait l'objet d'une étude de faisabilité, d'une phase de structuration et de validation. Il s'agit d'un projet de service de l'université dédié à la promotion de l'économie circulaire, de la solidarité et de l'engagement citoyen sur le campus. Il vise à lutter contre la précarité, améliorer la qualité de vie universitaire, favoriser l'engagement étudiant et personnel, et créer du lien social au sein de toute la communauté universitaire. Il s'inscrit dans le cadre du SDVE et de la stratégie de transition écologique et sociétale de l'Université de Toulouse, traduite notamment à travers le schéma directeur TES.

Enfin, un budget participatif a été amorcé via la mobilisation du reliquat CVEC au bénéfice des usagers.

Pour 2026, la dynamique de pilotage sera renforcée avec la mise en place d'un groupe de travail TES interuniversitaire afin de consolider la coordination à l'échelle du site.

Le CISD entrera en phase opérationnelle avec la constitution d'une équipe projet dès le début d'année, incluant le recrutement d'une cheffe de projet. Puis, la première phase du projet sera déployée à la rentrée 2026-2027 avec, notamment, l'épicerie solidaire existante, un guichet unique et une plateforme de réemploi. Le budget participatif, quant à lui, a vocation à être structuré et pérennisé afin de soutenir des initiatives portées par la communauté universitaire et renforcer l'engagement collectif dans la transition.



Processus Recherche

Porteurs du processus:

- VP CR
- DGSA Recherche, Innovation, Valorisation et international

Vice-présidents délégués et chargés de mission contribuant au processus:

- VPD Stratégie et qualité de la recherche
- VPD à la stratégie de recherche de site
- CM neOCampus
- CM Recherche et innovation en santé
- CM Relations avec les entreprises

Processus Recherche

Présentation du processus

Le développement de la recherche au sein de l'Université, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, constitue un enjeu majeur. Il vise à faire progresser les connaissances, à les transmettre aux étudiants, à stimuler l'innovation en lien avec le tissu socio-économique et à répondre aux besoins et attentes de la société. Cette dynamique repose sur l'articulation étroite entre production de connaissances, activités de formation et initiatives d'innovation, en collaboration avec les acteurs institutionnels et économiques.

Dans un contexte de plus en plus globalisé, le processus « Recherche » vise également à renforcer la visibilité et la diffusion des travaux scientifiques à l'échelle internationale. Il constitue un levier stratégique pour accroître la qualité et l'impact des activités scientifiques, soutenir l'attractivité des équipes et favoriser la mobilisation des moyens et infrastructures de recherche. La coordination des laboratoires et des plateformes scientifiques, ainsi que l'optimisation des ressources, permettent de répondre efficacement aux appels à projets nationaux et internationaux et de promouvoir des initiatives à fort impact scientifique, économique et sociétal.

Ce processus affirme la capacité de l'Université à consolider une recherche d'excellence, structurée et lisible, capable de s'inscrire durablement dans les grands défis contemporains et les transitions écologiques et sociétales. Il contribue à renforcer le positionnement de l'établissement dans les écosystèmes académiques nationaux et internationaux, à développer des partenariats stratégiques durables et à accroître le rayonnement scientifique et sociétal de l'Université.

Processus Recherche

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Recherche

Orientation 1 : Structurer et piloter la stratégie recherche de site en coordination avec la ComUE

La structuration de la stratégie de recherche à l'échelle du site repose sur une coordination renforcée avec la ComUE afin de garantir la cohérence, la lisibilité et la complémentarité des orientations scientifiques. Cette démarche vise à positionner durablement le site sur des priorités scientifiques à forte valeur ajoutée, en articulation avec les grandes stratégies nationales et européennes.

L'établissement se fixe pour objectif de définir des axes scientifiques structurants, partagés entre les partenaires du site, permettant de renforcer la visibilité et l'attractivité de la recherche.

La mise en place de feuilles de route thématiques, adossées à des indicateurs de suivi et d'impact, constitue un outil central de pilotage stratégique. Ces feuilles de route sont également conçues pour favoriser l'anticipation des évolutions scientifiques et technologiques, en identifiant les domaines émergents susceptibles de générer des retombées majeures à court, moyen et long terme.

La gouvernance scientifique est organisée autour de pôles structurants favorisant les approches interdisciplinaires et la convergence des expertises. Cette organisation vise à accroître la masse critique, à renforcer la compétitivité dans les appels à projets et à améliorer la capacité de réponse aux grands programmes nationaux et internationaux.

Par cette coordination, l'université entend optimiser l'allocation des moyens, renforcer sa capacité d'anticipation scientifique et consolider sa reconnaissance académique à l'échelle internationale.

Processus Recherche

Orientation 1 : Structurer et piloter la stratégie recherche de site en coordination avec la ComUE – Bilan 2025

Projet 1 : Structurer la coordination Recherche en lien avec les Pôles de recherche et le Domaine Recherche, Innovation, Valorisation, International

En 2025, la Conférence de la Recherche de l'EPE (CORE) a été mise en place avec adoption de son règlement intérieur et de sa feuille de route et a tenu son premier cycle de réunions dès septembre assurant un suivi régulier avec un bureau par mois. L'équipe d'appui aux pôles a commencé à se structurer avec l'intégration de deux IGE et un ASI renforçant la coordination opérationnelle. Dans le cadre des travaux UT/ComUE, le DRIVI a été activement impliqué dans six groupes de travail transverses (Recherche, VRE, RI, SAPS, EE, Documentation). La création d'une cellule dédiée aux représentations de l'UT dans les dispositifs de site a permis d'améliorer la visibilité institutionnelle. Par ailleurs, le pôle Grands projets a été rattaché au domaine DRIVI, renforçant la cohérence stratégique.

Pour 2026, les priorités s'orientent vers la refonte de la structure Recherche afin de mieux répondre aux besoins des pôles et d'optimiser le pilotage stratégique. Les réunions en présentiel des responsables administratifs et des directeurs d'unités seront relancées avec une implication directe des partenaires tutelles pour renforcer la coordination et le partage d'information. Le processus de renouvellement des responsables de pôles sera lancé permettant de consolider le leadership scientifique et d'assurer une continuité dans la mise en œuvre de la stratégie de site.

Projet 2 : Cartographier et caractériser la recherche à l'échelle du site

En 2025, la cartographie de la recherche à l'échelle du site a été largement avancée. Cinquante-six structures dont l'UT est (co)tutelle ont été caractérisées par mots-clés, décrivant leurs compétences scientifiques et techniques ainsi que leurs collaborations avec les laboratoires toulousains. Un focus particulier sur la Transition Écologique et Sociétale (TES) a permis d'identifier les mots-clés pertinents, renforçant la lisibilité des contributions du site dans ces domaines stratégiques.

Pour 2026, la cartographie sera publiée et accessible via un outil web interactif facilitant l'exploitation par les différents acteurs. Elle sera progressivement étendue aux UPR du CNRS et aux unités de l'EIP et harmonisée avec les initiatives CNRS et ComUE pour assurer cohérence et comparabilité. Les évaluations HCERES des unités de recherche seront consolidées afin de fournir un bilan global enrichi et d'intégrer ces éléments dans la cartographie.

Enfin, une démarche complémentaire de cartographie des moyens de la recherche à l'échelle du site sera lancée, en coordination avec l'observatoire de la donnée de la ComUE.

Projet 3 : Promouvoir la transversalité et l'interdisciplinarité, en s'appuyant en particulier sur la dynamique TIRIS

En 2025, une réflexion a été engagée sur les Instituts de site en associant les six pôles de recherche et les comités de programme de TIRIS au sein d'un Comité de suivi hebdomadaire prévu pour début 2026. L'implication financière de l'UT dans TIRIS a été significative avec neuf demi-CDU mobilisés et un soutien actif apporté aux projets COFUND, notamment BEST et TERRAMED.

Pour 2026, la création effective des Instituts de site sera un axe majeur. Le Collège de Coordination assurera le cadrage du modèle d'institut et la sélection des premiers instituts, permettant de structurer la recherche interdisciplinaire et de renforcer les synergies entre les pôles.

Projet 4 : Outiller l'appui de proximité aux unités dans le cadre de la structuration des pôles de recherche

Ce projet phare, co-porté par l'OMP, a été identifié lors des dialogues de gestion 2025 avec les composantes.

Il vise à s'appuyer sur le modèle de l'OMP pour accompagner la structuration des pôles de recherche.

Processus Recherche

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Recherche

Orientation 2 : Renforcer l'accompagnement des laboratoires et des chercheurs

L'établissement développe un dispositif intégré d'accompagnement à l'élaboration de projets au service des unités de recherche et des chercheurs, afin de soutenir l'ensemble du cycle de la recherche, de l'émergence des projets à la valorisation des résultats.

Ce dispositif intègre également des actions de formation et de mentorat pour les jeunes chercheurs, favorisant l'acquisition des compétences clés en gestion de projets et en leadership scientifique. Il permet de créer un cadre d'échanges et de bonnes pratiques entre laboratoires, renforçant ainsi la cohésion et la performance collective.

L'objectif est d'accroître la capacité des équipes à répondre aux appels à projets compétitifs, en renforçant l'ingénierie de projets et en professionnalisant les fonctions de soutien. La mutualisation des compétences en matière de montage, de gestion et de suivi des projets contribue à améliorer les taux de succès et à sécuriser les financements obtenus.

Un appui spécifique est également apporté à la gestion administrative, juridique et financière des contrats, ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche et à la gestion de la propriété intellectuelle. Ces dispositifs participent à la structuration d'un environnement de recherche plus stable et plus performant.

Par ailleurs, l'établissement veille à soutenir la montée en compétences des personnels et à renforcer l'attractivité des carrières scientifiques, contribuant ainsi à la fidélisation des talents et au développement d'une dynamique collective de recherche.

Processus Recherche

Orientation 2 : Renforcer l'accompagnement des laboratoires et des chercheurs – Bilan 2025

Projet 1 : Optimiser et renforcer les structures d'appui à la recherche à l'échelle du site, dans une logique de point d'entrée unique ; renforcer l'aide au dépôt de projets européens (en lien avec le PUI et le projet STAR)

En 2025, l'implication dans la dynamique PUI a été marquée par la participation aux instances de pilotage et le co-portage des actions 6 et 9, assurant un suivi stratégique des programmes. La coordination des ressources en ingénierie de projets européens à l'échelle du site a été optimisée dans le dispositif STAR, incluant une opération de détection ERC et la promotion d'incitations ERC, avec notamment une décharge REH pour le montage de projets. Par ailleurs, l'UT a participé activement aux comités de programme Innovation et SAPS de TIRIS, renforçant la transversalité et la structuration des projets à l'échelle du site.

Pour l'année 2026, l'objectif sera de mettre en visibilité et de structurer le pilotage de l'innovation au sein de l'UT, avec la création d'un lieu totem à la MRV, en cohérence avec la trajectoire institutionnelle.

Projet 2 : Mettre en œuvre la simplification administrative (recherche et formation)

En 2025, la mise en œuvre de la simplification administrative pour la recherche et la formation a été activement engagée. Le rapport final des travaux ESAR publié en avril a permis de faire le point : treize actions abouties, dix actions prioritaires en cours et huit autres actions en cours. Le processus contrat de recherche a été formalisé avec la définition d'outils, procédures et modes opératoires, incluant l'étude de faisabilité pour l'intégration des outils Webcontrat ou OSCAR et l'optimisation du processus de recrutement sur projets pour réduire les délais.

Pour 2026, la démarche se poursuivra avec la structuration d'une approche transverse, notamment sur les contrats de recherche, en lien avec la délégation globale de gestion et les partenaires du site. Le chantier des identifiants uniques permettra d'atteindre l'objectif « dites-le-nous une fois ». Le déploiement des outils Webcontrat ou OSCAR et de la carte achats dans les unités sera accéléré, parallèlement à l'augmentation du seuil de dispense de mise en concurrence pour les achats de 25 k€ à 40 k€ et l'alignement des seuils d'immobilisation à 3 k€ (en alignement avec le CNRS). L'offre GAUSS-UGAP sera étudiée pour optimiser les achats et la participation au service mutualisé de médecine du travail renforcera l'accompagnement administratif et social des personnels du site.

Projet 3 : Mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes de recrutements, de suivi de carrière et d'évaluation de la recherche (label européen RH, HRS4R)

En 2025, l'UT a poursuivi la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de recrutement, de suivi de carrière et d'évaluation de la recherche dans le cadre du label européen HRS4R. La demande de renouvellement du label a été soumise en novembre 2025, avec un délai supplémentaire de trois mois accordé en raison de la collision avec les évaluations HCERES, garantissant ainsi la conformité aux exigences européennes.

Pour 2026, la préparation de la visite du Comité de la Commission Européenne est prévue pour mai-juin, avec un pilotage assuré par le comité de suivi pour s'assurer de la mise en œuvre effective des recommandations HRS4R. Par ailleurs, un bureau d'appui aux commissions d'éthique du site sera créé et rattaché à la structure recherche, afin de renforcer la gouvernance éthique et le suivi des bonnes pratiques au sein des unités de recherche.

Processus Recherche

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Recherche

Orientation 3 : Développer et optimiser les moyens de la recherche

L'optimisation des moyens de la recherche constitue un levier essentiel pour garantir un environnement scientifique de haut niveau et soutenir des projets d'excellence. L'établissement adopte une approche intégrée des ressources, visant à améliorer l'efficacité des investissements et à renforcer la soutenabilité des dépenses.

Cette approche inclut la mise en commun des équipements structurants, la rationalisation des plateformes technologiques et la programmation pluriannuelle des investissements scientifiques, afin de sécuriser les projets prioritaires et de maximiser l'impact des financements disponibles. Elle permet également de développer des infrastructures modulables et innovantes, capables de s'adapter aux besoins évolutifs des projets et aux collaborations interdisciplinaires.

La mutualisation des équipements et le développement de plateformes technologiques constituent des atouts stratégiques pour l'attractivité du site et sa compétitivité scientifique. Ces infrastructures permettent de soutenir des projets de recherche ambitieux et de favoriser l'émergence de partenariats nationaux et internationaux.

La mise en place d'une programmation pluriannuelle des investissements scientifiques permet de sécuriser les priorités et d'accompagner la modernisation continue des infrastructures. Elle favorise la planification stratégique des dépenses, la maintenance et le renouvellement des équipements, et contribue à anticiper les besoins futurs des équipes de recherche. Cette démarche contribue à améliorer les conditions expérimentales, à soutenir l'innovation technologique et à renforcer la qualité de la production scientifique.

À travers cette orientation, l'établissement vise à consolider sa position dans les écosystèmes scientifiques et à garantir un cadre de travail performant et attractif pour les chercheurs.

Processus Recherche

Orientation 3 : Développer et optimiser les moyens de la recherche – Bilan 2025

Projet 1 : Rationnaliser la politique d'AAP / Améliorer l'accompagnement des nouveaux entrants et le retour à la recherche (pack Booster...)

En 2025, le Pack Booster a été pleinement opérationnel, impliquant les pôles dans la prise de décision et facilitant l'accompagnement des nouveaux entrants ainsi que des chercheurs en retour à la recherche. Les processus d'appels d'offres (AO) ont été refondus par la CR avec la participation active des pôles pour garantir la cohérence et la pertinence des décisions.

Pour 2026, l'AO tremplin sera réorienté vers les projets « jeunes chercheurs » et « retour à la recherche » afin de mieux répondre aux besoins stratégiques du site et de soutenir la continuité scientifique. Une journée de mise en visibilité des lauréats sera organisée afin de favoriser la valorisation des initiatives, le partage des bonnes pratiques et la reconnaissance des équipes impliquées.

Projet 2 : Mutualiser des appels à projet à l'échelle du site

En 2025, un appel d'offres commun « tremplin » a été lancé avec l'EI Purpan, illustrant la volonté de mutualiser les financements et de renforcer la coordination inter-établissements.

Pour 2026, le projet d'AO commun « équipements » sera finalisé avec Toulouse INP et INSA Toulouse. Cette démarche vise à rationaliser les investissements dans les infrastructures, à optimiser l'utilisation des équipements sur le site et à créer une vision consolidée des ressources matérielles.

Projet 3: Réinterroger les circuits d'allocations des moyens de la recherche (RH et financiers) avec une vision pluriannuelle et au niveau du site

En 2025, l'outil DIALOG du CNRS a été déployé dans toutes les unités offrant une visibilité globale sur les demandes d'allocations de moyens financiers et RH. La généralisation de PCRU par le PUI a permis de centraliser les informations contractuelles et de mieux suivre l'ensemble des ressources disponibles sur le site.

Pour l'année 2026, une refonte complète des processus d'allocation de ressources est prévue, avec une approche pluriannuelle et intégrée des moyens financiers et humains. Cette refonte vise à améliorer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité des décisions, tout en renforçant la planification stratégique à l'échelle du site.

Processus Recherche

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Recherche

Orientation 4 : Accompagner les transitions écologiques et sociétales au niveau du site

L'université inscrit pleinement ses activités de recherche dans les transitions écologiques, énergétiques et sociétales, en mobilisant ses compétences scientifiques au service des grands enjeux contemporains. Cette orientation vise à renforcer l'impact sociétal de la recherche et à affirmer le rôle de l'établissement comme acteur académique engagé et responsable.

Les thématiques liées à la durabilité, à l'énergie, à la résilience territoriale et aux transformations sociales sont intégrées dans les priorités scientifiques du site. L'établissement encourage la création de projets interdisciplinaires, favorisant la convergence entre sciences humaines, sciences sociales et sciences expérimentales pour répondre aux défis complexes et multidimensionnels de la société. De plus, il promeut la diffusion active des résultats auprès des décideurs, des acteurs économiques et des collectivités territoriales, afin de maximiser l'impact et l'appropriation des connaissances.

Cette approche favorise le développement de projets à fort impact, le décloisonnement des disciplines et le renforcement de la cohérence entre recherche et responsabilité institutionnelle. L'établissement veille également à promouvoir la recherche collaborative avec les partenaires externes, en intégrant des enjeux de transition dans les projets communs.

Cette orientation contribue à positionner l'université comme un acteur scientifique crédible et engagé sur les grands défis sociétaux et environnementaux, tout en renforçant sa visibilité et sa légitimité à l'échelle nationale et internationale. Elle permet d'accroître l'influence de l'établissement dans les réseaux scientifiques et institutionnels et de consolider sa capacité à mobiliser des financements dédiés à la recherche sur les transitions écologiques et sociétales.

Processus Recherche

Orientation 4 : Accompagner les transitions écologiques et sociétales au niveau du site – Bilan 2025

Projet 1 : Mettre en œuvre l'axe 3 du Schéma directeur de la TES

En 2025, l'UT a engagé plusieurs actions structurantes pour le Schéma directeur de la TES. Une journée « Quel futur pour la recherche ? » a été organisée le 10 juin pour sensibiliser les acteurs. Le GT de site « Recherche et Transitions » a été mis en place, associant CNRS, CHU, El Purpan, INSA, Inserm, INRAE, IRD, Météo France, INP-T, INUC, UT2J et ComUE afin de coordonner les initiatives TES. Des avenants aux CDU hors enseignement ont été introduits pour valoriser l'expertise dans le domaine TES. La charte des partenariats responsables a été initiée par la ComUE avec la participation de l'UT. Par ailleurs, l'UT a participé au projet inter-établissements CumulGESmissions, un logiciel open source permettant le suivi des émissions de GES liées aux déplacements professionnels individuels dans les laboratoires.

Pour 2026, le GT de site « Recherche et Transitions » accompagnera les laboratoires dans leurs transitions via un guide d'accompagnement structuré en niveaux d'ambition: du socle commun « initiation » (basé sur les schémas directeurs DDRS des tutelles) jusqu'aux niveaux « maîtrise » et « exemplarité ». La Charte des partenariats responsables sera finalisée et déployée. L'outil CumulGESmissions sera suivi et développé en version multi-laboratoires pour renforcer le suivi des émissions à l'échelle du site et soutenir la stratégie TES des établissements et tutelles.

Projet 2 : Amplifier la politique de Science Ouverte

En 2025, la politique de Science Ouverte de l'UT a été structurée par la nomination d'une Administratrice des données, algorithmes et codes de la recherche (ADAC). La Stratégie Sciences Ouvertes, adoptée par le CA en novembre 2024, a été mise en œuvre dans les unités. L'UT a également signé la déclaration de Barcelone, affirmant son engagement pour l'accès ouvert aux publications scientifiques et aux données de recherche. En 2025, l'UT a enregistré un taux d'ouverture des publications de 62 %, le plus élevé au niveau national.

Pour l'année 2026, la politique Science Ouverte sera poursuivie et amplifiée en lien avec le SCD. Des réflexions seront menées sur l'adoption d'un Plan de gestion des données de la recherche et un chantier spécifique de pilotage des données de la recherche sera lancé, comprenant la mise en place d'une gouvernance et l'organisation d'ateliers métiers.



Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Porteurs du processus:

- VP CFVU
- DGSA Formation et Vie Universitaire

Vice-présidents, vice-présidents délégués et chargés de mission contribuant au processus:

- VP Etudiant
- VPD FTLV et formation à la TES
- VPD Orientation et insertion professionnelle
- VPD Vie étudiante et vie sociale
- VPD à la stratégie formation et vie étudiante de site
- CM Parcoursup / MonMaster
- CM Sensibiliser et former à la TES
- CM Licence Accès Santé
- CM Développer une offre de FTLV dans le domaine de la TES
- CM Chef de projet fonctionnel Paul Sab' Réseau
- CM Handicap étudiant

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Présentation du processus

Le processus « Formation et vie étudiante et des campus » s'inscrit au cœur des ambitions stratégiques visant à former des étudiants informés, engagés et capables d'agir face aux défis contemporains.

Il articule l'évolution de l'offre de formation avec les grands enjeux scientifiques, technologiques et sociétaux, en s'appuyant notamment sur des projets structurants qui permettent d'anticiper les mutations des métiers. La sensibilisation et la formation aux transitions environnementales et sociétales participe pleinement à cette dynamique.

Parallèlement, l'organisation de l'offre de formation est repensée pour en améliorer la lisibilité et la cohérence tout en diversifiant les modalités d'apprentissage (formation initiale, alternance, formation continue, passerelles). Une attention particulière est portée à l'accompagnement des étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle, notamment par le développement de réseaux d'alumni et de dispositifs dédiés.

Ce processus intègre également une ambition forte en matière de vie étudiante. La reconnaissance de l'engagement sous toutes ses formes, l'organisation d'événements fédérateurs et le renforcement des instances représentatives contribuent à structurer une communauté étudiante active. En complément, des actions sont menées pour améliorer concrètement les conditions de vie et d'étude, notamment la création, en novembre dernier, d'un comité des usagers ESH (conformément aux engagements du COMP 2025-2027).

Enfin, la lutte contre la précarité étudiante constitue un enjeu prioritaire reposant sur une meilleure coordination des dispositifs existants et le partage de bonnes pratiques à l'échelle du site.

Ensemble, ces actions concourent à offrir un environnement de formation inclusif, stimulant et propice à la réussite

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 5: Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite

Orientation 1 : Adosser l'offre de formation aux grands enjeux scientifiques, technologiques et sociétaux

Cette orientation vise à inscrire pleinement l'offre de formation dans les grandes mutations scientifiques, technologiques et sociétales qui redéfinissent les compétences attendues. Elle repose sur une capacité d'adaptation continue, en mobilisant des projets structurants pour faire évoluer les contenus pédagogiques au plus près des nouveaux métiers et des enjeux émergents.

Dans cette perspective, le développement de l'intelligence artificielle occupe une place centrale, à la fois comme champ disciplinaire à part entière et comme levier d'hybridation avec l'ensemble des formations. Cette approche favorise l'acquisition de compétences transversales, désormais indispensables dans de nombreux secteurs.

Par ailleurs, l'intégration des thématiques liées aux transitions environnementales et sociétales (TES) constitue un axe fort. Elle se traduit par une sensibilisation large des étudiants mais aussi par une intégration progressive et structurée au sein des cursus en articulation avec les autres priorités stratégiques de l'établissement.

Ainsi, cette orientation contribue à former des diplômés capables de comprendre et d'anticiper les transformations en cours tout en développant une approche critique et responsable face aux défis contemporains.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 5: Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite

Orientation 1 : Adosser l'offre de formation aux grands enjeux scientifiques, technologiques et sociétaux – Bilan 2025

Projet 1 : Utiliser les tremplins (grands projets) pour adapter l'offre de formation aux nouveaux métiers et nouveaux défis

En 2025, le projet a permis de mettre en place des préparations aux concours de l'enseignement dès le niveau licence, avec notamment la prépa CAPES et autres dispositifs similaires. La co-accréditation de la licence professorat des écoles a également été établie. 2025 a, également, permis à l'université de préparer la lettre de cadrage de l'offre de formation qui sera soumise pour approbation en 2026.

Pour 2026, plusieurs développements sont prévus : le lancement du parcours licence LSS Biotechnologies, intégré dans le cadre de l'AMI-CMA Bio'Occ, ainsi que le parcours Master Ingénierie de la Santé porté par Universeh. À Montauban, un DEUST AGAPSC sera proposé, renforçant l'offre régionale de formation.

Le projet prévoit également la participation à la réponse à l'AMI CMA Nuc'occ, dédié aux métiers du nucléaire et coordonné par le GIP Formavie. Enfin, trois AMI-CMA seront transférés de la ComUE vers l'UT.

Projet 2 : Intelligence artificielle

En 2025, le projet a permis de formaliser la Charte des bons usages de l'IA, validée en CFVU, CR et CA). Une sensibilisation à l'utilisation de l'IA générative a été proposée aux étudiants de L1 dans le cadre de l'UE «Devenir étudiant», comprenant 2 heures de cours magistral et 2 heures de travaux dirigés. Cette action a concerné environ 1 400 étudiants répartis sur 10 mentions de licence. Par ailleurs, un MOOC a été mis en ligne sur Moodle à destination des personnels, afin de diffuser les bonnes pratiques et d'accompagner la montée en compétences sur l'IA au sein de la communauté universitaire.

Pour 2026, le projet se concentre sur la construction du Master international « IA de confiance », porté par l'ANITI Graduate School, avec un démarrage prévu en 2027 dans le cadre de la nouvelle accréditation et d'une nouvelle mention IA.

Projet 3 : TES
(sensibilisation transverse et intégration aux formations)

En 2025, ce projet a permis de réaliser une cartographie détaillée des formations intégrant les thématiques TES, recensant 265 enseignants et 50 000 heures-étudiants sur ces enseignements.

Le Festival Futurs Proches a constitué un temps fort de sensibilisation avec 150 événements organisés sur deux jours (ateliers, conférences, balades, projections, stands et concours, etc.) et a rassemblé près de 8 000 participants.

En 2026, plusieurs actions structurantes sont prévues. Un test de positionnement des formateurs sera mené afin de renforcer la formation et la montée en compétences. Parallèlement, un réseau d'expert(e)s TES sera structuré regroupant plus de 200 enseignants de l'UT identifiés sur 9 thématiques clés (changement climatique, biodiversité, ressources, sobriété numérique, outils de diagnostic, transition juste, santé et bien-être, RSE, consommation et production responsables).

Un réseau de référents TES, constitué de 143 enseignants volontaires, sera également mis en place pour soutenir l'intégration des thématiques dans les cursus.

Le forum Résopro, se tiendra dans le cadre du prochain Festival Futurs Proches et sera dédié aux métiers verts et verdissants, afin de sensibiliser les étudiants aux opportunités professionnelles dans ce domaine.

Enfin, une lettre de cadrage pour les formations TES en premier cycle est prévue pour 2027 dans le cadre de la nouvelle accréditation, conformément aux engagements du COMP 2025-2027.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 5: Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite

Orientation 2 : Organiser l'offre de formation pour la réussite des étudiants

A travers cette orientation, l'université place la réussite étudiante au cœur de l'organisation de l'offre de formation. Elle vise d'abord à améliorer la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation en la simplifiant et en l'alignant sur la signature académique de l'établissement public expérimental.

Cette clarification facilite l'orientation des étudiants et renforce la compréhension des parcours proposés, dans un environnement de formation de plus en plus diversifié.

Dans le même temps, l'établissement s'attache à développer et articuler différentes modalités de formation. La complémentarité entre formation initiale, formation continue et dispositifs de passerelles permet de mieux répondre à la diversité des profils, des rythmes et des projets professionnels. Cette approche favorise des parcours plus souples, évolutifs et inclusifs.

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle constitue un autre levier majeur. Il se traduit par le renforcement des dispositifs d'aide à l'orientation et à l'employabilité ainsi que par une attention accrue portée aux compétences transversales. Le développement et l'animation d'un réseau d'alumni participent également à cette dynamique en créant des liens durables entre les diplômés, les étudiants et le monde socio-économique.

En structurant ainsi l'offre de formation, l'établissement se donne les moyens d'accompagner la réussite des étudiants dans leur parcours d'orientation, de formation et d'insertion dans la vie professionnelle.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 5: Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite

Orientation 2 : Organiser l'offre de formation pour la réussite des étudiants – Bilan 2025

Projet 1 : Améliorer la lisibilité de l'offre de formation et la simplifier au regard de la signature de l'EPE

En 2025, une étude, présentée en CFVU, a été réalisée sur l'attractivité des formations de l'UT. Parallèlement, la présentation institutionnelle de l'offre de formation a été améliorée : une nouvelle charte graphique a été appliquée aux plaquettes formations, le site internet a été révisé et une réflexion globale a été menée pour identifier des pistes d'amélioration en matière de visibilité des formations.

En 2026, l'accent sera mis sur la valorisation des formations. Les outils et processus permettant de présenter l'offre de formation de la nouvelle accréditation seront mis en place pour assurer une communication claire et attractive. Le stand UT du salon Infosup 2027 sera restructuré afin de mettre en évidence les composantes, de mieux visualiser les parcours et d'illustrer les formations avec des métiers et domaines associés. Les points forts de l'université seront également mis en exergue, contribuant à renforcer l'attractivité et la lisibilité de l'ensemble de l'offre de formation.

Projet 2 : Renforcer les différentes modalités (FI, alternance, FC, passerelles)

En 2025, le projet a permis de renforcer la formation initiale avec la création de la classe préparatoire intégrée (CPI) à l'UPSSITECH, favorisant ainsi la réussite dans les cursus d'ingénierie à l'université.

Durant l'année 2026, plusieurs développements sont prévus sur l'ensemble des modalités de formation. Dans le cadre de la formation continue, après le dépôt au registre France Compétences de la certification « Concevoir et délivrer à l'officine des dispositifs orthopédiques (DU), RS7495 », l'UT devient certificateur pilote pour 7 universités françaises et, ce, ce jusqu'en 2031.

Pour l'alternance, une nouvelle filière d'ingénieurs SRI est créée en FISEA (formation ingénieur étudiant puis apprenti) à l'UPSSITECH, offrant un parcours professionnalisant et adapté aux besoins du secteur.

Projet 3 : Accompagner l'insertion professionnelle et développer le réseau d'alumni

En 2025, l'accompagnement APC a été poursuivi et un benchmark sur le portfolio a été réalisé. Le SCUIO-IP a développé plusieurs dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle en complément des formations : interventions en formation rassemblant 900 participants, webinaires pour 120 participants et ateliers d'accompagnement à l'insertion professionnelle mobilisant 200 participants.

Un groupe de travail sur l'animation des réseaux d'alumni a été mis en place dans le cadre du SDVE. Le forum Stage-Emploi est devenu le forum Réso'Pro autour de thématiques communes à différentes composantes

Parallèlement, les étudiants ont été sensibilisés aux métiers des énergies bas carbone via des conférences et des publications. L'université a également accueilli plus de 30 entreprises du secteur du nucléaire dans le cadre du GIE Tour, touchant 1 200 collégiens et lycéens.

Le dispositif APIPESH, dédié aux étudiants en situation de handicap, a poursuivi ses actions avec au moins deux interventions par mois, en partenariat avec 30 employeurs et des acteurs externes tels que Cap Emploi, MDPH, Agefiph et Prith. Ce dispositif demeure unique et confère à l'UT une reconnaissance spécifique dans le domaine de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.

Pour 2026, l'objectif du dispositif APIPESH est de créer de nouveaux partenariats employeurs incluant les PME et employeurs publics. Les actions de sensibilisation au handicap en entreprises seront développées pour favoriser le recours à l'alternance pour les étudiants en situation de handicap. En 2026, un référentiel de composante à s'orienter associé à des dispositifs est en cours d'élaboration avec les composantes afin de renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle dans les formations. Une mission sur la mise en place et l'animation d'un réseau d'alumni est organisée.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 6: Améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en valorisant l'engagement étudiant et en luttant contre la précarité

Orientation 1 : Reconnaître l'engagement étudiant à l'échelle du site

Cette orientation vise à reconnaître et valoriser l'engagement étudiant à l'échelle du site. Elle s'attache à inscrire toute forme de participation active directement dans le parcours académique afin que l'implication dans des projets associatifs, culturels, scientifiques ou citoyens soit pleinement reconnue comme un enrichissement du cursus.

Cette démarche se concrétise également par l'organisation d'événements fédérateurs qui renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire et favorisent les échanges entre étudiants et personnels. Ces moments collectifs permettent de créer un lien durable entre engagement individuel et dynamique de campus en valorisant les initiatives innovantes et collaboratives.

Parallèlement, l'université soutient le renforcement des instances de la vie étudiante qui jouent un rôle essentiel dans la représentation et la coordination des actions étudiantes. Ces structures garantissent une gouvernance participative et un espace d'expression pour tous les étudiants.

Ainsi, l'université affirme son engagement à développer une vie étudiante dynamique et inclusive, où l'implication de chacun contribue à enrichir le campus et à former des citoyens responsables et actifs.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 6: Améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en valorisant l'engagement étudiant et en luttant contre la précarité

Orientation 1 : Reconnaître l'engagement étudiant à l'échelle du site – Bilan 2025

Projet 1 : Consolider dans le cursus toute forme d'engagement

En 2025, l'université a favorisé une meilleure connaissance de la césure, notamment grâce à la mise à disposition de données par l'OVE dans le cadre du SID.

Par ailleurs, l'UE « Engagement étudiant » a été proposée en licence, attribuant 3 crédits ECTS, permettant ainsi de valoriser l'implication des étudiants dans des activités citoyennes, associatives ou solidaires

Pour 2026, un chantier est lancé afin de simplifier la candidature et le processus décisionnel de césure. L'ensemble du dispositif sera dématérialisé via une plateforme tout numérique, permettant de fluidifier les démarches pour les étudiants.

Projet 2 : Organiser des événements fédérateurs

En 2025, plusieurs actions structurantes ont été menées pour renforcer la vie associative et la dynamique de campus. L'inauguration de la Maison des étudiants et des personnels (MEP) a permis de mettre à disposition des locaux associatifs et le bureau des VPE.

La Semaine des associations, organisée en septembre, a rassemblé environ 500 étudiants par jour sur deux journées de village associatif

Durant l'année 2026, des actions sont prévues pour structurer et sécuriser l'organisation des événements festifs avec, notamment, la formation obligatoire des membres des associations étudiantes sur les VSS sera mise en place. Parallèlement, un agenda événementiel sera lancé sous forme d'application mobile et web pour référencer l'ensemble de l'offre événementielle de la vie étudiante (culture, conférences, festivals, etc.).

Projet 3 : Consolider les instances de la vie étudiante (conseil des étudiants, GTVE)

En 2025, la commission CVEC a été élargie à de nouveaux membres, incluant notamment le CROUS, renforçant ainsi la représentativité et la diversité des acteurs impliqués dans la vie étudiante.

Pour 2026, une lettre de cadrage sera élaborée afin de définir les missions du conseil des étudiants. Cette instance, présidée par le vice-président étudiant et dédiée aux étudiants sera articulée avec les conseils centraux et de composantes.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 6: Améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en valorisant l'engagement étudiant et en luttant contre la précarité

Orientation 2 : Améliorer la vie des campus à l'échelle du site et en lien avec les associations étudiantes

A travers cette orientation, l'université souhaite améliorer la vie des campus en plaçant les étudiants et leurs associations au cœur de la réflexion. Elle cherche à élargir l'accès aux services essentiels, qu'il s'agisse des bibliothèques universitaires, des installations sportives ou des services du CROUS, afin de créer un environnement favorable à l'apprentissage et au bien-être.

La mobilité des étudiants constitue un autre axe central. Des initiatives sont mises en place pour faciliter leurs déplacements sur le site et ses environs en favorisant des trajets fluides et sûrs. Ces actions contribuent à rendre les campus plus accessibles tout en encourageant des modes de transport durables.

En lien étroit avec les associations étudiantes, ces mesures visent à renforcer la qualité de vie sur les campus, à favoriser la participation et le lien social et à soutenir un cadre de vie inclusif et stimulant.

L'objectif est d'offrir à chaque étudiant un environnement qui concilie réussite académique, engagement et confort au quotidien tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 6: Améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en valorisant l'engagement étudiant et en luttant contre la précarité

Orientation 2 : Améliorer la vie des campus à l'échelle du site et en lien avec les associations étudiantes – Bilan 2025

Projet 1 : Elargir l'accès aux services étudiants (BU, CROUS, installation sportive,...)

Ce projet a permis, **cette année**, des améliorations concrètes dans l'accès aux services étudiants. La bibliothèque universitaire a été réaménagée avec la création d'un espace de repos et de salles de travail en petits groupes. De plus, les horaires ont été étendus aux samedis, soirées et périodes estivales, offrant ainsi plus de flexibilité aux étudiants.

Par ailleurs, le premier kit d'accueil a été lancé. Distribué à la rentrée, il centralise toutes les informations utiles liées à la vie étudiante et de campus, **En 2026**, les horaires d'ouverture étendus des services comme la MRL, le SCUIO et la MEP seront pérennisés grâce à des emplois étudiants financés sur fonds CVEC.

Projet 2 : Mobilité : favoriser le transport des étudiants (Tisséo, sécurité vélo, ..)

En 2025, ce projet a mis l'accent sur l'aménagement des pistes cyclables et piétonnes. Ces travaux ont permis d'améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements pour les étudiants, en particulier dans les zones à forte fréquentation. Les aménagements réalisés visent à encourager l'usage du vélo et des déplacements piétons, en complément des solutions de transport déjà en place.

Projet 3 : Création et coordination des dispositifs d'écoute et de prévention

En 2025, l'Université a renforcé son offre service d'accompagnement, de veille et d'écoute avec le déploiement du dispositif AVEC à destination de l'ensemble de la communauté universitaire. Des recrutements ont été effectués au sein de la structure et des actions de sensibilisation ont, également, été réalisés (ex. campagne de lutte contre la grossophobie, etc.). Par ailleurs, la mise en place du congé pour dysménorrhée a été effective permettant aux étudiants d'être absents sans justificatif, dans un nombre limité, dans un objectif de prévention et d'incitation à consulter un professionnel de santé.

Projet 4 : Les étudiants de l'UT tous en mouvement

Ce projet phare, co-porté par la F2SMH, a été identifié lors des dialogues de gestion 2025 avec les composantes. Il vise à valoriser la pratique d'activité physique des étudiants;

Processus Formation et Vie étudiante et des campus

Axe stratégique 6: Améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants en valorisant l'engagement étudiant et en luttant contre la précarité

Orientation 3 : Lutter contre la précarité étudiante

Cette orientation place la lutte contre la précarité étudiante au cœur de l'action de l'université. Elle vise à garantir que chaque étudiant puisse suivre son parcours dans des conditions matérielles et sociales favorables.

Cette démarche repose sur la coordination des initiatives existantes et sur le partage des bonnes pratiques entre les différents services et acteurs du campus. L'objectif est de créer un dispositif cohérent, efficace et accessible capable de répondre aux besoins des étudiants en situation de vulnérabilité.

Au-delà de l'accompagnement direct, cette orientation vise à encourager la sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux de la précarité afin de développer une culture de solidarité et de responsabilité partagée. Les actions menées contribuent également à renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels pour offrir des solutions diversifiées et adaptées.

En structurant ainsi les dispositifs de soutien, l'université affirme sa volonté de construire un environnement solidaire et protecteur où chaque étudiant peut se consacrer pleinement à ses études et à son épanouissement personnel.

Projet 1 : Coordination et partage de bonnes pratiques sur le CISD et autres initiatives de lutte contre la précarité étudiante

En 2025, l'université a réalisé des distributions de produits d'hygiène et la simplification des procédures d'accès à l'épicerie solidaire facilitant ainsi le quotidien des étudiants en situation de précarité.

Sur la période 2025-2026, l'établissement prévoit le lancement du CISD en première phase, incluant l'épicerie solidaire, le guichet unique et la plateforme de réemploi.

Ce projet est en interaction avec le processus «Stratégie TES».



Processus Innovations et Partenariats

Porteurs du processus:

- VPD Projets structurants et innovation
- DGSA Recherche, Innovation, Valorisation et international

Processus Innovations et Partenariats

Présentation du processus

L'Université s'inscrit pleinement dans son territoire et son écosystème socio-économique et environnemental. Face aux mutations économiques, sociétales et professionnelles, il est aujourd'hui essentiel de renforcer les liens avec les acteurs institutionnels et socio-économiques à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Cette dynamique vise à consolider la place de l'Université dans les écosystèmes d'innovation et à inscrire durablement ses actions dans le développement économique, social et culturel du territoire.

Le processus « Innovations et partenariats » a pour objectif de structurer et d'intensifier ces relations afin de valoriser la recherche et les formations, d'établir des partenariats équilibrés et durables, de développer de nouvelles ressources propres et de favoriser l'innovation, le transfert de connaissances et la valorisation des résultats scientifiques. Il s'appuie sur une approche coordonnée qui mobilise les laboratoires, les plateformes technologiques et les dispositifs de coopération afin de renforcer la visibilité et l'impact de l'offre scientifique et technologique de l'Université.

Ce processus constitue également un levier stratégique pour accroître la visibilité, l'attractivité et le rayonnement de l'Université, tant au niveau national qu'international. Il permet de promouvoir la co-construction de projets à fort impact scientifique, économique et sociétal, de consolider l'ancrage territorial et international de l'établissement et de contribuer activement aux dynamiques de développement durable et de progrès social.

À travers cette démarche, l'Université affirme sa capacité à jouer un rôle central dans l'innovation, à accompagner les transformations économiques et sociétales et à générer des partenariats stratégiques durables au service de l'excellence académique et de l'intérêt général.

Processus Innovations et Partenariats

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Partenariats, innovation et Science Avec et Pour la Société (SAPS)

Orientation 1 : Ancrer les plateformes comme levier permettant le développement des partenariats

Les plateformes scientifiques et technologiques constituent des infrastructures clés pour le développement des collaborations entre l'université et ses partenaires. En regroupant des équipements de pointe, des expertises scientifiques et des compétences techniques, elles permettent de soutenir des projets de recherche collaborative, d'innovation et de transfert de technologie.

L'établissement se fixe pour objectif de consolider et structurer l'offre de plateformes à l'échelle du site, afin d'en améliorer la lisibilité, l'accessibilité et la visibilité auprès des partenaires académiques, institutionnels et socio-économiques. Cette structuration vise notamment à favoriser la mutualisation des équipements et des compétences entre les unités de recherche et à renforcer les synergies interdisciplinaires.

Les plateformes constituent également un levier stratégique pour développer la recherche partenariale et soutenir les dynamiques d'innovation. En facilitant l'accueil de projets collaboratifs et l'accès des partenaires extérieurs aux infrastructures scientifiques, elles contribuent à renforcer les interactions entre la recherche académique et les acteurs économiques.

Dans cette perspective, l'université entend accroître l'attractivité et la capacité d'accueil de ses plateformes, afin de favoriser l'émergence de projets de recherche d'envergure et de consolider sa participation aux réseaux scientifiques et technologiques nationaux et internationaux. Elles contribuent également au développement des activités contractuelles et à la diversification des ressources propres de l'établissement.

À travers ce renforcement, l'université vise à positionner ses plateformes comme des points d'entrée structurants pour les partenariats scientifiques et technologiques, contribuant ainsi à l'intégration de l'établissement dans les écosystèmes d'innovation et à la valorisation de ses expertises.

Processus Innovations et Partenariats

Orientation 1 : Ancrer les plateformes comme levier permettant le développement des partenariats – Bilan 2025

Projet 1 : Structurer l'accompagnement des plateformes en interne à l'établissement et harmoniser leurs fonctionnements et pratiques

En 2025, un travail de structuration de l'accompagnement des plateformes scientifiques et technologiques de l'établissement a été engagé, en articulation avec les actions du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI). Cet accompagnement a notamment porté sur plusieurs dimensions structurantes: la réflexion autour de modèles de tarification fondés sur des coûts complets ou auditables, l'engagement d'une démarche qualité et le développement d'actions de communication visant à renforcer la visibilité des plateformes et de leurs services. Par ailleurs, la création d'une structure d'appui aux plateformes au sein du DRIVI, avec une personne ressource, constitue une première étape vers une structuration plus coordonnée de leur accompagnement à l'échelle de l'établissement.

Pour les années suivantes, les actions viseront à consolider cet accompagnement, notamment à travers la poursuite du travail engagé avec le PUI. Les priorités porteront sur la sécurisation des circuits financiers associés aux activités des plateformes et sur la mobilisation de financements, notamment dans le cadre du COMP, pour soutenir l'acquisition d'équipements scientifiques au bénéfice des plateformes labellisées.

Projet 2 : Améliorer la visibilité auprès du monde socio-économique et industriel

En 2025, une réflexion a été engagée, en lien avec le PUI, sur la mise en place d'un guichet unique ou « lieu totem » dédié aux relations entre l'université et le monde socio-économique et industriel, localisé à la MRV. Cette initiative vise à améliorer la lisibilité de l'offre de collaboration de l'établissement et à faciliter l'accès des partenaires externes aux compétences scientifiques et aux dispositifs de valorisation et d'innovation.

Les perspectives pour 2026 portent sur la concrétisation opérationnelle de ce dispositif avec la mise en place du guichet unique. En parallèle, une réflexion est engagée, en concertation avec le PUI et en négociation avec les cotutelles, autour de la construction d'un Carnot de site dans la continuité de l'appel à projets Carnot 2025. Cette initiative vise à structurer davantage l'innovation à l'échelle territoriale.

Processus Innovations et Partenariats

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Partenariats, innovation et Science Avec et Pour la Société (SAPS)

Orientation 2 : Accroître les collaborations avec les partenaires institutionnels et le monde socio-économique

L'université entend renforcer et structurer ses relations avec les partenaires institutionnels, économiques et associatifs afin de développer des collaborations durables et à forte valeur ajoutée. Cette démarche vise à consolider le rôle de l'établissement comme acteur majeur du développement scientifique, économique et territorial.

Dans cette perspective, l'établissement se fixe pour objectif de développer des partenariats structurants reposant sur des intérêts stratégiques partagés, notamment dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la formation. La mise en place de conventions cadres et d'accords de coopération constitue un outil privilégié pour formaliser ces relations et inscrire les collaborations dans une logique de long terme. Ces initiatives s'appuient notamment sur des dispositifs tels que PIA, AMI-CMA et CMQE afin de soutenir l'innovation, renforcer l'excellence scientifique et favoriser des partenariats stratégiques.

Le développement de ces partenariats doit permettre de favoriser la co-construction de projets associant chercheurs, partenaires publics et acteurs socio-économiques. Ces collaborations contribuent à mobiliser les compétences scientifiques de l'université au service des enjeux du territoire et des transformations économiques et sociétales.

L'université poursuit également l'objectif de renforcer les interactions entre formation et monde professionnel, notamment à travers le développement de projets pédagogiques en partenariat avec les entreprises, la mise en place de stages et l'essor de dispositifs de formation en alternance. Ces coopérations contribuent à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et à adapter les formations aux évolutions des métiers et des compétences.

Par ailleurs, le renforcement des partenariats participe à accroître la visibilité et l'influence de l'université auprès des décideurs publics et privés, consolidant ainsi son positionnement comme partenaire de référence dans les dynamiques territoriales d'innovation.

Enfin, ces coopérations contribuent à diversifier les sources de financement et à renforcer la résilience économique de l'établissement, en soutenant le développement de projets collaboratifs et d'activités contractuelles.

Processus Innovations et Partenariats

Orientation 2 : Accroître les collaborations avec les partenaires institutionnels et le monde socio-économique – Bilan 2025

Projet 1 : S'appuyer sur le PUI pour coordonner la politique à l'échelle du site

L'année 2025 a été marquée par un renforcement de la coordination des actions d'innovation à l'échelle du site dans le cadre du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI). L'établissement a notamment contribué à la mise en place d'une cellule d'intelligence stratégique, en relation avec TIRIS et le PUI comprenant un dispositif de suivi des impacts.

Plusieurs actions structurantes ont également été engagées, notamment la participation au développement d'un parcours «Docteur – entrepreneur DeepTech ou à impact » (action 6 co-portée par le Catalyseur Paul Sabatier) ainsi que la contribution à des actions de sensibilisation, de formation et de coordination des acteurs de la valorisation et de l'innovation (action 9 portée par le Catalyseur Paul Sabatier). L'intégration du CHU au dispositif du PUI, validée par son COMEX en 2025, constitue par ailleurs une évolution importante pour renforcer la cohérence de la politique d'innovation à l'échelle du site.

Les perspectives pour les prochaines années portent principalement sur la pérennisation financière du PUI, condition essentielle pour assurer la continuité et l'efficacité des actions engagées.

Projet 2 : Structurer l'accompagnement à l'innovation et au transfert au sein de l'établissement (guichet unique, commission déontologie, etc.)

En 2025, les premières actions visant à structurer l'accompagnement à l'innovation et au transfert ont été engagées dans le cadre du PUI, permettant d'amorcer une meilleure coordination des dispositifs d'appui aux projets d'innovation (*cf. projet 1*)

Pour les années à venir, plusieurs actions structurantes sont prévues. Elles comprennent notamment la création d'une commission de déontologie, d'éthique et d'intégrité scientifique à l'échelle du site afin d'accompagner les projets de valorisation et de renforcer la sécurisation des démarches d'innovation.

Par ailleurs, l'établissement prévoit de formaliser les modalités d'appui aux projets de création d'entreprises et aux concours ou conseils scientifiques mobilisant les personnels de l'université et, notamment, le circuit décisionnel. Enfin, la mise en place d'un «pack innovation» dédié à l'accompagnement de la création d'entreprises DeepTech issues des travaux de recherche doit permettre de renforcer le soutien à l'entrepreneuriat scientifique.

Projet 3 : Accompagner la recherche partenariale (accords-cadres, laboratoires communs)

En 2025, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre afin de renforcer les interactions avec les acteurs de l'innovation et de soutenir la valorisation des résultats de la recherche. L'établissement a notamment accueilli le DeepTech Tour BPI, en lien avec le PUI.

Par ailleurs, un travail a été engagé afin de formaliser l'offre d'accueil des start-up issues des travaux de valorisation de l'université, incluant notamment la définition de tarifs de mise à disposition de locaux et l'élaboration de conventions types d'accueil, etc.

Les perspectives pour 2026 visent à poursuivre ce travail en lien avec les partenaires du PUI et la SATT afin de renforcer la valorisation des outils de recherche partenariale. Des travaux sont également engagés sur la mise en place d'un guichet unique interne d'appui au montage de projets via l'outil GSPCR.



Processus Sciences et société

Porteurs du processus:

- **VPD Sciences et société**
- **DGSA Recherche, Innovation, Valorisation et international**

Processus Sciences et société

Présentation du processus

Le processus « Sciences et société » s'inscrit dans la feuille de route nationale des actions de Science Avec et Pour la Société (SAPS), définie par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il vise à renforcer le lien entre l'Université et l'ensemble des acteurs de la société civile, en consolidant les dispositifs de médiation scientifique, de diffusion des savoirs et de participation citoyenne.

Cette démarche repose sur trois axes complémentaires : garantir la science et la méthode scientifique, en développant la compréhension des démarches scientifiques et l'esprit critique ; former l'ensemble des publics — scolaires, étudiants, enseignants, personnels, citoyens, élus et acteurs socio-économiques — afin de diffuser une culture scientifique partagée ; et donner à voir la recherche en valorisant les résultats scientifiques, contribuant ainsi au rayonnement territorial, national et européen de l'Université.

Le processus constitue un levier stratégique pour structurer et coordonner les actions SAPS à l'échelle du site, en articulation avec les partenaires académiques et institutionnels. Il permet de renforcer la diffusion des connaissances scientifiques, de développer les sciences participatives et les démarches de co-construction avec la société civile, et de consolider la place de l'expertise académique dans le débat public.

Par cette approche, l'Université affirme son engagement dans une science ouverte, accessible et socialement responsable, contribuant activement à l'information, à la réflexion critique et à l'innovation sociétale.

Processus Sciences et société

Axe stratégique 3: Faire rayonner l'université mondialement par la science, l'innovation et un dialogue avec la société

Volet Partenariats, innovation et Science Avec et Pour la Société (SAPS)

Orientation 3 : Structurer les actions SAPS à l'échelle du site, en lien avec la ComUE

Les actions de Science Avec et Pour la Société constituent un levier essentiel pour renforcer le lien entre l'université et la société. Elles recouvrent un ensemble d'initiatives visant à diffuser les connaissances scientifiques, à favoriser la participation des citoyens aux processus de recherche et à promouvoir une culture scientifique partagée.

L'établissement se fixe pour objectif de structurer ces actions à l'échelle du site afin d'en améliorer la cohérence, la lisibilité et l'impact. Cette structuration repose sur une meilleure coordination des initiatives existantes, aujourd'hui portées par une diversité d'acteurs (unités de recherche, composantes, services, partenaires culturels et éducatifs), et sur leur inscription dans une stratégie globale et pilotée.

Dans cette perspective, l'université entend développer une offre de médiation scientifique structurée, articulant différents formats d'intervention (événements grand public, actions en milieu scolaire, dispositifs numériques, sciences participatives) et visant une diversification des publics, notamment les publics éloignés de la culture scientifique. Cette offre contribuera à renforcer l'accessibilité des savoirs et à promouvoir une appropriation éclairée des enjeux scientifiques par la société.

Les actions SAPS constituent également un levier pour renforcer la participation citoyenne dans les démarches de recherche et d'innovation. En favorisant les approches collaboratives et les sciences participatives, l'établissement entend impliquer davantage les citoyens dans la production et la diffusion des connaissances, en particulier sur les grands enjeux de transition environnementale, sociale et technologique.

Par ailleurs, la structuration des actions SAPS vise à consolider la place de l'université dans le débat public. En organisant des espaces d'échange entre chercheurs, décideurs et citoyens, l'établissement contribue à éclairer les décisions publiques et à renforcer la légitimité de l'expertise scientifique dans la société.

Dans une logique de pilotage renforcé, l'université s'engage à développer des outils de suivi et d'évaluation des actions SAPS, permettant de mesurer leur impact, d'objectiver les publics touchés et d'adapter les dispositifs en conséquence. Cette démarche d'évaluation constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité des actions et orienter les choix stratégiques de l'établissement.

L'intégration des actions SAPS dans les missions de formation et de recherche constitue également un axe de développement prioritaire. L'établissement veillera à renforcer l'implication des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs dans les actions de médiation scientifique, contribuant ainsi à la formation de citoyens et de professionnels capables de porter une parole scientifique dans la société.

À travers cette orientation, l'université vise à positionner les actions SAPS comme un pilier structurant de sa stratégie de rayonnement, contribuant à la fois à la diffusion des savoirs, à l'engagement citoyen et à la responsabilité sociétale de l'établissement.

Processus Sciences et société

Orientation 3 : Structurer les actions SAPS à l'échelle du site, en lien avec la ComUE – Bilan 2025

Projet 1 : Cartographier les dispositifs existants à l'échelle du site

En 2025, le travail de cartographie des dispositifs SAPS a été engagé et suivi dans le cadre des bureaux SAPS de site. Il met en évidence la richesse et la diversité des initiatives portées à différentes échelles (établissements, métropole, département, région, national), tout en soulignant la nécessité d'une action continue dans le temps.

En 2026, la priorité portera sur la poursuite et la stabilisation de ce recensement afin de disposer d'une vision consolidée et partagée des dispositifs existants.

Projet 2 : Structurer SAPS en interne à l'EPE

L'année 2025 a permis de renforcer la coordination avec la mise en place d'un GT SAPS entre la ComUE et l'UT ainsi que la conservation du bureau SAPS de la ComUE regroupant des représentants de tous les établissements du site. Les deux groupes ont été coordonnés sur le partage des informations et la politique SAPS de Site

En 2026, l'enjeu est de poursuivre le processus de structuration des SAPS à l'échelle de l'EPE et du site.

Projet 3 : Accompagner la candidature du Pic du Midi et de son observatoire au Patrimoine mondial de l'UNESCO

En 2025, la rédaction du dossier a été le pilier des actions concernant la candidature le tout ponctué par deux auditions au printemps et à l'automne 2025 au ministère de la culture.

En janvier 2026, le dossier a été déposé par le ministère de la culture au niveau international. Les actions à venir vont concerner l'accentuation de la communication. Le site web associé à la possibilité de don défiscalisé sera ouvert courant printemps 2026. Enfin, la préparation de la visite d'évaluation du jury international va être le point central de l'organisation de l'année concernant la candidature.

Projet 4 : Plateforme d'aide à la décision

Durant l'année 2025, un travail d'identification des thématiques a été réalisé ainsi que celle des laboratoires associés aux thématiques. Un questionnaire à destination des élus d'Occitanie Ouest a été créé et la diffusion a débuté fin 2025. Le projet est dans la phase de recueil des avis des élus des territoires.

En 2026, un questionnaire à destination des scientifiques sera finalisé pendant le 1er trimestre 2026 et envoyé aux personnels et laboratoires de l'Université. La structuration du projet sera accompagnée par un personnel de l'Université permettant la création du site internet et l'interface avec les élus. Un lien avec la cartographie de la Recherche a été initié et sera poursuivi.

Projet 5 : Valorisation de chercheurs et enseignants-chercheurs lauréats de distinctions majeures ou porteurs de projets

Ce projet phare, co-porté par la FSI, a été identifié lors des dialogues de gestion 2025 avec les composantes.

Il vise à valoriser, auprès des personnels et étudiants, notre activité scientifique à travers des conférences, vidéos de promotion, articles, etc. Il a également pour objectif d'inciter au dépôt de dossiers type IUF, ERC, etc.

Processus Sciences et société

Orientation 3 : Structurer les actions SAPS à l'échelle du site, en lien avec la ComUE – Bilan 2025 (suite)

Projet 6 : Diffusion des conférences des Ouvertures en région

En 2025, la diffusion des conférences dans une salle de l'établissement-composante El Purpan a été finalisée et sera effective courant printemps 2026.

En 2026, le travail de diffusion plus large se poursuivra, c'est un travail de fond pour amplifier la programmation (autre que les conférences des Ouvertures) qui sera poursuivi.

Projet 7 : Actions SAPS dans différents médias internes

En 2025, comme en 2024, l'auditorium Marthe Condat a accueilli plus de 50 journées ou soirées "scientifiques" ou "autour de la science" en 2025: congrès scientifiques, événements de sensibilisation aux sciences (Hôpital des nonours, Ouvertures, Fête de la science...).

En 2026, une programmation ouverte aux établissements partenaires du site pour mettre en lumière certains projets et axes de recherche se met en place. Dans ce cadre, nous accueillerons les directeurs d'expériences du CNES de la mission Epsilon à laquelle participe Sophie Adenot pour une conférence au printemps 2026

Projet 8 : Partenariat renforcé avec l'académie des Sciences et Belles lettres de Toulouse

En 2025, la création d'un prix de thèse pour des actions SAPS a été formalisé et est ouvert en 2026 pour la première fois. De plus, la création d'une conférence "grand public" avec une personnalité scientifique de premier plan est décidée.

En 2026, les actions décidées en 2025 seront mises en œuvre. La grande ouverture sera assurée par le Dr Mukwege, prix Nobel de la paix pour son action de réparation des femmes mutilées.

Projet 9 : Conservation, valorisation et diffusion des collections de l'Université

En 2025, plusieurs actions significatives ont été conduites :

- En paléontologie, création d'un fichier d'inventaire unique pour la collection. En botanique, réception de l'Herbier de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse. Finalisation de la numérisation des Herbiers de lichens (Université de Strasbourg) et d'un herbier Canal du Midi (VNF).
- « L'orgue de Bouasse » après restauration, officiellement inaugurée le 7 juillet 2025
- Contribution à des expositions hors les murs -Saison Art et Science, (Moco, Montpellier): prêt de 22 cires (zoologie)- 60 ans de l'inventaire (Région Occitanie), 3 photos avec rédaction des textes.- Héros et Héroïnes (Château de Foix), cartes à jouer (Lapeyrouse).
- Fragments de Science : Parution en octobre 2025 du 6ème volume de la collection, réalisé en partenariat avec les universités de Strasbourg, Rennes, Marseille, et Paris-Sorbonne-Exposition "BU Sciences", Cité internationale des chercheurs.

En 2026, ces actions seront amplifiées avec de nouvelles expositions, publications scientifiques et projets de valorisation, notamment dans le cadre de programmes nationaux.

- 3 expositions, 3 ouvrages à paraître, des participations à plusieurs événements, et toujours la poursuite du travail d'inventaire, les publications d'articles au fil de l'eau, la communication (avec désormais deux comptes Instagram).
- Projet VISEC (Valorisation et Informatisation des Spécimens de l'Environnement Canal du midi): Lauréat de l'Appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, recension des occurrences "Canal du Midi" dans les collections naturalistes. Contribution à une base "Canal du Midi". La valorisation avec des livrets d'activités et conception d'un plan de communication. La rédaction d'un ouvrage est achevée avec une édition prévue par la Région à l'automne 2026, suivie d'une exposition.



Processus Relations européennes et internationales

Porteurs du processus:

- VPD Relations européennes et internationales
- DGSA Formation et Vie Universitaire
- DGSA Recherche, Innovation, Valorisation et international

Chargés de mission contribuant au processus:

- CM Coopération internationale de la recherche

Processus Relations européennes et internationales

Présentation du processus

Le processus « Relations européennes et internationales » vise à structurer et déployer une politique d'internationalisation cohérente, ambitieuse et pleinement intégrée aux priorités académiques et scientifiques de l'établissement. Il s'appuie sur la mise en place d'une gouvernance dédiée, notamment à travers le renforcement d'une commission des relations internationales en articulation étroite avec les instances de la recherche et de la formation. La cartographie des actions à l'international permet d'améliorer la lisibilité, la coordination et le pilotage des initiatives existantes.

Le développement d'une recherche internationalisée constitue un levier structurant, en soutenant la mobilité des doctorants, l'accueil de chercheurs et enseignants internationaux, et en favorisant les approches interdisciplinaires. Cette dynamique contribue à renforcer l'attractivité scientifique et l'intégration de l'établissement dans les réseaux de recherche internationaux.

La stratégie internationale repose également sur la consolidation et le développement de partenariats ciblés, en particulier à l'échelle européenne, notamment via l'engagement dans des réseaux académiques structurants. Elle s'ouvre également vers de nouvelles zones de coopération, en Afrique subsaharienne, en Inde et dans l'espace francophone, afin de diversifier les collaborations et d'accroître l'impact global de l'établissement.

En lien étroit avec les enjeux de formation, le processus vise à renforcer l'internationalisation des parcours étudiants, en développant les mobilités entrantes et sortantes, mais aussi des formes d'acculturation à l'international sans mobilité, à travers des projets partagés et des dispositifs pédagogiques innovants. Le développement d'une offre de formation attractive à dimension internationale constitue un levier essentiel de rayonnement.

Ainsi structuré, ce processus contribue à renforcer la visibilité, l'attractivité et l'influence de l'université, tout en formant des étudiants ouverts sur le monde et pleinement acteurs des transformations à venir.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 4 – Construire une gouvernance et une stratégie d'internationalisation pour renforcer le rayonnement de l'université

Orientation 1 : Construire une gouvernance de la politique internationale

Dans le cadre de l'axe stratégique 4, l'établissement a engagé une structuration progressive de sa gouvernance internationale afin de gagner en cohérence, en lisibilité et en efficacité. Cette démarche vise à mieux articuler les initiatives portées par les différentes composantes, tout en inscrivant l'action internationale dans une stratégie globale, partagée et pilotée.

La mise en place d'une commission des relations internationales constitue un levier central de cette organisation. Positionnée comme instance de coordination et de pilotage, elle a vocation à accompagner la définition des priorités stratégiques et à en suivre la mise en œuvre. Son articulation avec les conférences de la recherche et de la formation, ainsi qu'avec la COMUE, permet de renforcer la transversalité des actions et d'assurer une meilleure intégration des enjeux internationaux dans les politiques scientifiques et pédagogiques de l'établissement.

En parallèle, un travail de cartographie des actions à l'international a été engagé. Cette démarche permet de disposer d'une vision consolidée des partenariats, des zones géographiques d'intervention et des dynamiques existantes au sein de l'université. Elle constitue un outil d'aide à la décision précieux pour identifier les axes de consolidation, les complémentarités à valoriser et les marges de développement.

En structurant sa gouvernance et en renforçant ses outils de pilotage, l'université se dote ainsi des moyens nécessaires pour déployer une politique internationale plus lisible, plus stratégique et pleinement alignée avec ses ambitions de rayonnement.

Processus Relations européennes et internationales

Orientation 1 : Construire une gouvernance de la politique internationale – Bilan 2025

Projet 1 : Asseoir une commission Relations Internationale au service de la stratégie et de sa mise en œuvre en lien avec les conférences de la Recherche et de la Formation

En 2025, la commission Relations Européennes et Internationales (REI), créée en 2024, trouve ses marques. Elle s'est élargie avec un représentant du département des Langues, un représentant Relations Internationales de l'EI Purpan et la Vice-Présidente Europe / International de la ComUE.

Dotée d'un budget, elle impulse des projets de la politique internationale.

En accord avec la commission Recherche, elle examine désormais les demandes de financement des structures internationales de recherche (IRN, IRP, IRL, LMI) permettant une plus grande synergie entre les stratégies internationales en Recherche et Formation.

L'intégration de l'Ecole des Docteurs à l'Etablissement permet un rapprochement des travaux de la commission et de ceux du Conseil de Politique Doctorale par la présence à ce dernier du VP délégué aux Relations Européennes et Internationales.

Ce rapprochement se poursuit **en 2026**. Comme inscrit dans les statuts de l'EPE, un comité Relations Internationales réunissant partenaires et associés de l'EPE sera créé **en 2026** et une articulation des prérogatives des deux instances sera à définir.

Projet 2 : Cartographier les actions à l'international

La cartographie des actions à l'international constitue un enjeu majeur pour l'établissement et plus largement pour le site. Elle permet d'identifier les forces et les coopérations à l'international sur lesquelles une stratégie peut être construite.

En 2025, l'établissement s'est rapproché de l'Université de Tours qui a développé un outil performant. Les services concernés ont été mobilisés pour permettre un déploiement de l'outil dans l'établissement.

Parallèlement, une carte interactive en ligne sur le site internet permet de rendre visibles les accords internationaux de coopération.

Le déploiement de l'outil de cartographie de l'université de Tours dans l'établissement est **prévu en 2026**. Un travail important d'acculturation sera nécessaire. Bien que de nombreuses données seront implémentées aisément grâce aux outils du système d'information, l'identification de référents et contributeurs dans les structures de recherche et composantes sera indispensable. Deux laboratoires pilotes seront proposés pour une expérimentation.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 4 – Construire une gouvernance et une stratégie d'internationalisation pour renforcer le rayonnement de l'université

Orientation 2 : Soutenir la recherche internationalisée dans sa diversité et son interdisciplinarité

Cette orientation vise à soutenir la recherche internationalisée dans toute sa diversité et son interdisciplinarité. Consciente de l'importance croissante des échanges scientifiques à l'échelle mondiale, l'université développe des politiques incitatives pour favoriser la mobilité internationale des doctorants et l'accueil de chercheurs et enseignants au sein de l'établissement et de ses partenaires associés.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer le rayonnement de l'université, d'enrichir les collaborations scientifiques et de stimuler l'innovation à travers des approches pluridisciplinaires. Elle permet également de créer un environnement propice à l'émergence de projets de recherche ambitieux, en favorisant le partage de savoirs et de compétences au-delà des frontières.

L'université met ainsi en place des dispositifs de soutien adaptés, combinant accompagnement administratif, financement ciblé et valorisation des expériences internationales, afin de maximiser l'impact scientifique et académique de chaque initiative.

Cette orientation traduit la conviction que l'ouverture sur le monde est un levier essentiel pour l'excellence, la visibilité et l'attractivité de la recherche menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Projet 1 : Etablir une politique de soutien à la mobilité internationale des doctorants et d'accueil de chercheurs et enseignants à l'échelle de l'UT et de ses associés

L'année 2025 a été marquée par l'intégration dans l'établissement de l'Ecole des Docteurs. Ainsi, désormais, l'aide à la mobilité Erasmus+ des doctorants est intégrée à la subvention Erasmus+ de l'établissement. Un premier travail d'articulation entre les programmes d'aide existants au sein de l'UT a été réalisé.

La procédure de demande de professeurs invités a également évolué afin d'en faciliter le traitement.

2026:

En lien avec la politique RI et en faveur de la mobilité des doctorants, le travail réalisé par l'Ecole des Docteurs conduira à un premier appel unique **courant 2026** pour l'ensemble des doctorants inscrits à l'UT incluant donc les établissements associés co-accrédités pour le doctorat. Un travail sera initié dans le périmètre EPE et associés afin de construire une stratégie de site pour les campagnes de professeur invités.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 4 – Construire une gouvernance et une stratégie d'internationalisation pour renforcer le rayonnement de l'université

Orientation 3 : Construire une stratégie à l'international

Cette orientation a pour ambition de structurer une stratégie d'internationalisation cohérente et ambitieuse au service du rayonnement de l'université. Elle s'appuie d'abord sur la consolidation des partenariats existants, en renforçant leur qualité, leur visibilité et leur impact académique.

Parallèlement, de nouveaux partenariats seront développés de manière ciblée, en privilégiant des coopérations durables et à forte valeur ajoutée pour la formation et la recherche.

Cette dynamique s'inscrit résolument dans une perspective européenne, en mobilisant les opportunités offertes par les réseaux académiques, notamment l'alliance UNIVERSEH.

L'objectif est de positionner l'université comme un acteur engagé de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, en favorisant les mobilités, les projets collaboratifs et les formations conjointes.

Enfin, l'université entend diversifier ses ancrages géographiques en intensifiant ses relations avec l'Afrique subsaharienne, l'Inde et l'ensemble de l'espace francophone.

Cette ouverture contribuera à enrichir les échanges scientifiques et culturels, tout en affirmant une politique internationale fondée sur la réciprocité, la solidarité et l'excellence académique.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 4 – Construire une gouvernance et une stratégie d'internationalisation pour renforcer le rayonnement de l'université

Orientation 3 : Construire une stratégie à l'international – Bilan 2025

Projet 1 : Consolider et développer les partenariats

En 2025, une plaquette institutionnelle et de promotion de l'établissement en anglais a été éditée à l'occasion de l'EAIE 2025 à Göteborg où le site toulousain sous une même bannière était fortement représenté.

Lors d'une visite à Northeastern University, l'établissement a réaffirmé son engagement auprès de la présidence de NEU en proposant l'accueil de professeurs invités et le développement de la mobilité sortante vers NEU à travers des Summer School et stages. D'autres partenariats ont été réaffirmés tel que celui avec la National University of Singapore et A*STAR lors de la tenue du Comité de Pilotage de l'IRL IPAL à Singapour. Le renouvellement de cet IRL a été l'occasion de structurer autour de l'EPE l'engagement des établissements du site (INP, ISAE, ENAC, UT2J). Enfin, la présence de l'établissement dans une délégation de 13 universités organisée par France Université au Canada a permis de renforcer nos liens avec le Canada dans un contexte incertain lié à l'arrêt du programme de mobilité du Bureau de Coopération Interuniversitaire du Québec.

L'INP, l'EI Purpan et l'UT se constituent en consortium afin de répondre aux appels à projet Erasmus+ KA171 (mobilités étudiants et personnels) autour de partenariats stratégiques pour le site (plusieurs universités ukrainiennes et l'Université des Sciences et Technologies de Hanoï (USTH) au Vietnam). La création d'une Maison Universitaire Franco-Ukrainienne devrait se concrétiser **en 2026** affirmant la coopération forte entre l'Ukraine et le site toulousain (établissements universitaires et municipalité).

Projet 2 : Ancrer notre politique internationale avec une vision européenne en s'appuyant sur les réseaux académiques européens (UNIVERSEH)

La politique internationale européenne est très liée au programme Erasmus+. Ainsi, outre la politique d'aide à la mobilité des étudiants et des personnels, l'Alliance Européenne Universeh 2.0 portée par la COMUE franchit une nouvelle étape. L'établissement a pris la décision de créer un parcours de Master Ingénierie de la santé spatiale et des environnements extrêmes et participe ainsi à la construction d'une offre de Master dans l'Alliance au niveau européen.

L'année 2025 a également été marquée par l'obtention de 2 projets Erasmus+ Capacity Building en coordination (Terrascope et GENIAL) ainsi que deux projets INTERREG POCTEFA en coordination (PYRENAF et SOLPYR2).

L'établissement avec le concours de l'ISAE et de l'INP verra **en 2026** l'ouverture du parcours de Master Ingénierie de la santé spatiale et des environnements extrêmes. Enfin, l'avenir de l'Alliance se décidera en 2026 avec la poursuite du travail engagé pour l'horizon fin 2027 et porté par l'UT. Deux nouveaux projets Erasmus+ Capacity Building (RES-BIOTECH et WEDS) ainsi que 3 projets Erasmus+ « Partenariat de coopération » en coordination ont été déposés en février 2026.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 4 – Construire une gouvernance et une stratégie d'internationalisation pour renforcer le rayonnement de l'université

Orientation 3 : Construire une stratégie à l'international – Bilan 2025 (suite)

Projet 3 : Développer les partenariats vers l'Afrique subsaharienne, l'Inde et la francophonie en général

La commission REI a lancé un appel d'offres de missions **en 2025**. Six projets ont été retenus. Même si certaines missions n'ont pu être menées en raison de contraintes extérieures, une des missions a conduit à renforcer nos liens avec l'Université de Djibouti qui a conduit à intégrer cet établissement dans un projet soutenu par l'AUF et visant à la création de Master dans des établissements de Côte d'Ivoire et du Togo.

Suite à la visite en délégation de la présidente de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire), un projet de création de parcours de Master intitulés « Dynamique du climat et de l'environnement » et « Agrométéorologie » financé par le Hub Franco-Ivoirien pour l'Education est en cours de réalisation accompagné par notre établissement.

Le projet TERRASCAPE (Erasmus+ Capacity Building) a démarré, en partenariat avec des universités de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Cameroun.

Un nouveau projet de création de Master à l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny. Financé par le Hub Franco-ivoirien pourrait voir le jour avec l'accompagnement de notre établissement.

A la suite de l'appel à candidatures lancé par la commission REI, un nouveau projet Erasmus+ Capacity Building en coordination a été déposé en février 2026, en partenariat avec des universités de la Côte d'Ivoire, du Togo et de Djibouti.

En parallèle, un nouveau projet Erasmus+ de mobilité étudiante et de personnel (KA 171) a été déposé dans le cadre d'un consortium porté par Université de Toulouse, Université de Bordeaux, Aix-Marseille Université, en partenariat avec 8 universités de la Côte d'Ivoire et 2 universités du Togo.

Fort du constat de la coopération importante en recherche avec l'Inde, une mission en Inde devait être réalisée **en 2026** en profitant de la dynamique créée par la visite du Président Macron en février 2026.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 5 – Former des étudiants, citoyens et acteurs de l’avenir et accompagner leur réussite

Orientation 3: Faire rayonner l’université

Cette orientation s’inscrit dans une ambition affirmée de renforcer le rayonnement de l’université en plaçant l’ouverture internationale au cœur des parcours étudiants. Elle repose sur une politique active de mobilité, à la fois entrante et sortante, afin de favoriser les échanges, diversifier les expériences et accroître l’attractivité de l’établissement. Ces mobilités constituent un levier essentiel pour former des diplômés ouverts sur le monde, capables d’évoluer dans des environnements interculturels et de s’adapter à des contextes professionnels variés.

Au-delà des déplacements physiques, l’université entend développer une véritable acculturation à l’international pour l’ensemble de ses étudiants. Des projets pédagogiques partagés, menés à distance avec des partenaires étrangers, permettront d’élargir l’accès à ces expériences et d’en faire bénéficier un public plus large. Cette approche contribue à diffuser une culture internationale au sein des formations, y compris pour les étudiants ne pouvant pas effectuer de mobilité.

Dans cette même dynamique, l’établissement s’attache à renforcer l’internationalisation de son offre de formation. Cela se traduit par le développement de cursus attractifs, intégrant des dimensions internationales, des enseignements en langues étrangères et des collaborations académiques renforcées. Une attention particulière est portée à la lisibilité et à la cohérence de cette offre, afin de mieux répondre aux attentes des étudiants français et internationaux.

L’ensemble contribue à affirmer la visibilité de l’université et à positionner durablement ses formations dans un environnement académique et professionnel globalisé.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 5 – Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite
Orientation 3: Faire rayonner l'université – Bilan 2025

Projet 1 : Internationalisation avec mobilités entrante et sortante

L'attractivité de notre établissement est fortement liée à sa capacité à proposer des logements aux étudiants. Sur proposition de la commission REI, la politique de priorisation de l'accès aux logements CROUS a été revue et adoptée par un vote en CFVU, **en 2025**, en concentrant l'offre sur les programmes Erasmus+ et les mobilités portées par des accords de coopérations.

Afin d'augmenter l'attractivité des masters et à l'initiative du département des Langues soutenue par la commission REI et le CFVU, le Diplôme de FLE Scientifique - Préparation Master (DU FUSEE) a été créé. Parmi les initiatives du DDL soutenues par la commission REI, a été également mis en place le dispositif EMI Coaching destiné à accompagner les équipes pédagogiques dans la transformation de leurs enseignements en anglais.

Le premier recrutement du DU FUSEE devrait permettre à une quinzaine d'étudiants internationaux de se former au français scientifique **en 2026-27** et intégrer un Master à la rentrée 2027.

Un travail sera mené sur l'accueil des étudiants internationaux en stage dans les laboratoires de recherche. Les possibilités en stage dans les laboratoires de recherche constituent un élément fort de l'attractivité de l'établissement mais manquent de visibilité en termes de mobilités entrantes. Le constat est par ailleurs partagé quant à la complexité des situations rencontrées et à la nécessité de disposer de clarifications et de procédures harmonisées.

Enfin, la demande de labellisation Bienvenue en France devra être menée **courant 2026** afin de rendre visible la qualité de l'accueil des étudiants internationaux.

Projet 2 : Acculturation à l'international (sans mobilité, projets partagés)

L'acculturation à l'international constitue un enjeu pour l'établissement et peut se décliner de diverses façons. **Durant l'année 2025**, des fiches pays Erasmus+ ont été réalisées et permettent aux étudiants de mieux connaître les pays et les partenaires de l'établissement. Cette initiative s'insère dans les actions portées par les SDVE, visant à mieux accompagner les étudiants dans leurs projets de mobilité à l'international.

Évènement de promotion, le Village international à l'occasion de la Journée de l'Europe a réuni plusieurs acteurs dans le but de promouvoir auprès des étudiants et du personnel les opportunités offertes par l'Europe à ses citoyens.

La commission REI lancera un appel à projet pour mettre en place des projets coopératifs inter-étudiants avec des établissements partenaires afin de favoriser l'internationalisation des parcours sans mobilité. Une réflexion devrait également être menée pour promouvoir et rendre visible des compétitions internationales de projets scientifiques auxquelles les étudiants peuvent participer. (exemple IGEM)

En lien avec le SDVE, un partenariat avec l'association étudiante ESN est en train d'être construit, avec une mise en œuvre prévue à la **rentrée 2026**. Il vise à construire un système de tutorat entre étudiants français et étudiants internationaux et à consolider les permanences de l'association au sein de l'établissement.

Processus Relations européennes et internationales

Axe stratégique 5 – Former des étudiants, citoyens et acteurs de l'avenir et accompagner leur réussite

Orientation 3: Faire rayonner l'université – Bilan 2025 (suite)

Projet 3 : Développer l'internationalisation des formations et une offre de formation attractive

L'offre de formation constitue un élément fort d'attractivité à travers des diplômes internationaux et/ou des double-diplômes.

Outre les projets de double-diplôme avec l'Afrique subsaharienne, le programme Erasmus+ permettant les mobilités étudiantes et enseignantes dans le cadre du double diplôme avec l'Université française en Arménie a été renouvelé **en 2025**. Un accord cadre a été signé avec l'USTH et un double-diplôme UPSSITECH/ Université de Sfax a été créé.

En 2026, l'université vise l'obtention du projet HEALTH-TWIN (financé par le programme INTERREG POCTEFA qui porte sur la création d'une formation double diplômante commune France/Espagne avec une mention Master Biosanté (France) et Ingénierie des technologies pour la santé (Espagne-Université de Catalogne)).

Un projet de Master Mundus, intitulé MIDA-ESN et portant sur la télédétection des feux de forêt, piloté par l'université portugaise de Coimbra, et dont l'UT est partenaire, sera déposé lors de l'appel Mundus **2026**.

Dans le prolongement des projets de coopération BRAFITEC avec le Brésil, obtenus en 2025, des doubles-diplômes avec des universités brésiliennes et l'UPSSITECH sont en construction, dont le premier avec l'UFPE (Pernambuco) a déjà été signé.

L'offre de double-diplôme avec l'USTH devrait s'enrichir **en 2026** d'un Bachelor Universitaire de Technologie en Informatique.



Processus Ressources humaines et qualité de vie au travail

Porteurs du processus:

- VPD Personnels, des carrières et de la qualité de vie au travail
- DGSA Ressources Humaines et Développement Social

Vice-présidents délégués et chargés de mission contribuant au processus:

- VPD Egalité, inclusion et diversité
- VPD Activités physiques pour tous, Sport, Sport-Santé et Prévention
- CM Handicap étudiant
- CM Mise en œuvre du PAPP

Processus Ressources humaines

Présentation du processus

Le processus « Ressources humaines et qualité de vie au travail » s’articule autour de trois axes structurants : le pilotage des ressources humaines, l’accompagnement des personnels et des parcours professionnels, et le développement de la qualité de vie au travail. Il repose sur une démarche concertée favorisant la co-construction des actions et leur adaptation aux besoins des structures et des personnels.

Il s’inscrit également dans une logique de cohérence avec les politiques transversales de l’établissement, telles que le schéma directeur de la vie étudiante, le plan d’action pour l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le schéma directeur pluriannuel du handicap. Cette approche intégrée permet de structurer une politique RH globale conciliant performance organisationnelle, accompagnement des parcours et amélioration durable des conditions de travail.

Le processus constitue un levier stratégique pour soutenir la cohésion interne, l’attractivité et la performance globale de l’établissement. Il vise à renforcer le sentiment d’appartenance à une communauté universitaire unifiée et inclusive, à valoriser les parcours professionnels, à développer les compétences nécessaires aux évolutions de l’enseignement supérieur et de la recherche, et à mettre en place un pilotage RH stratégique, prospectif et fondé sur des indicateurs consolidés.

À travers ces orientations, l’Université affirme sa volonté de faire de la politique de ressources humaines un moteur de transformation institutionnelle, au service de l’excellence académique, de l’innovation et de l’engagement sociétal.

Processus Ressources humaines

Axe stratégique 7: Accompagner une communauté universitaire durable et inclusive pour l'égalité, la solidarité et la qualité de vie au travail

Orientation 1 : Mieux vivre et développer la culture inter-établissement

Dans le cadre de la construction du Grand Établissement, le développement d'une culture inter-établissement constitue un enjeu central de cohésion et de réussite collective. L'établissement s'attache à favoriser l'émergence d'une identité institutionnelle partagée, dépassant les logiques historiques d'appartenance pour renforcer le sentiment d'appartenance à un projet commun.

Dans cette perspective, la politique de ressources humaines vise à soutenir les initiatives transversales et les espaces de dialogue permettant de renforcer la connaissance mutuelle et la coopération entre les équipes. Le développement de projets collectifs, d'actions interservices et d'instances d'échanges contribue à fluidifier les interactions entre composantes, services et structures de recherche.

L'établissement se fixe pour objectif de favoriser l'émergence de pratiques harmonisées et d'une culture managériale commune. Cette dynamique doit permettre de renforcer la cohérence des modes de fonctionnement internes, de faciliter la circulation des compétences et des expertises et d'accompagner les transformations organisationnelles induites par la construction du Grand Établissement.

Par ailleurs, cette orientation vise à prévenir les tensions organisationnelles susceptibles d'émerger dans un contexte de transformation institutionnelle. En développant des espaces de dialogue, des démarches participatives et des dispositifs d'accompagnement du changement, l'établissement entend inscrire sa transformation dans une dynamique inclusive et collective.

À travers ces actions, l'objectif est de consolider la stabilité interne, de renforcer la cohésion des équipes et de favoriser l'adhésion des personnels au projet institutionnel.

Processus Ressources humaines

Orientation 1 : Mieux vivre et développer la culture inter-établissement – Bilan 2025

Projet 1 : Mettre en commun les projets issus des plans égalité à l'échelle du site

Adhérent à la CPED (Conférence permanente des chargés de mission égalité et diversité), l'établissement a mis en place un plan relatif à l'égalité F H prévu par les textes et le revoit régulièrement. Le plan d'action 2024-2026 classe les actions en 4 thématiques : Traitement des écarts de rémunération ; Actions en faveur de la mixité professionnelle et de l'accès aux responsabilités ; Articulation vie professionnelle et vie personnelle ; Lutte contre les discriminations, les actes de violence, le harcèlement moral ou sexuel, les agissements sexistes.

En 2025, plusieurs actions ont été renforcées afin d'améliorer la prise en compte de ces enjeux dans les pratiques institutionnelles:

- Assurer la représentativité F-H dans la présidence des comités de sélection;
- Faire progresser la part des femmes dans les jurys de thèse et pour l'habilitation à diriger des recherches (HDR)
- Former les membres des comités de recrutement et des jurys de promotions sur les biais de sélection et les stéréotypes
- Suivre la composition genrée des équipes politiques des composantes
- Former les agents de l'université sur le développement de sa confiance et son estime de soi dans le but de faire évoluer sa carrière professionnelle inscrite dans le plan de formation
- Former les membres de la formation spécialisée du CSAE sur les VSS et discriminations

L'ensemble des cadres des directions centrales de l'UT ont été formés à la lutte contre les VSS et les discriminations également en 2025. Cette formation devrait être étendue **en 2026** à l'ensemble des managers de manière obligatoire.

La thématique de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle sera quant à elle intégrée dans les actions du plan qualité de vie et conditions de travail (QVCT).

Projet 2 : Coordonner le suivi de la santé au travail au sein du site (en lien avec le SIMPPS)

Le recrutement de la responsable de la QVCT en 2023 permet de d'élaborer un dispositif de suivi des visites d'information et de prévention des personnels auprès du médecin du travail. En matière de qualité de vie au travail, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des personnels fin 2024 qui a permis de formaliser une cartographie des RPS et de compléter le DUERP. Des ateliers, organisés en 2025, transverses aux structures et à l'ensemble des personnels ont permis de cibler un certain nombre d'actions. Sur le volet du handicap, les actions suivantes ont été réalisées : Associer des personnels et usagers en situation de handicap à la rédaction du Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap (SDPH) au travers du comité du pilotage du handicap, Expérimenter le DuoDay en novembre 2025 (dispositif qui permet à une personne en situation de handicap de former un duo avec un professionnel volontaire, le temps d'une journée d'immersion et de découvrir un métier) Le COPIL SDPH, composé de représentants des composantes, du personnel, du PHE et d'usagers, s'est réuni chaque trimestre. Il a soutenu deux projets de sensibilisation au handicap (MFJA, MFCA) et réalisé un travail de construction du SDPH Concernant le temps de travail, l'établissement a mis en place la possibilité pour les activités télétravaillables de disposer de 3 jours de télétravail/semaine, sous la forme de jours fixes ou flottants.

Pour l'année 2026:

- Plan d'actions QVCT : les actions ciblées en 2025 vont être ou ont été mises en place en 2026. Un questionnaire lancé en décembre 2026 permettra d'en mesurer l'impact.
- Des travaux sont en cours concernant la proposition d'un dispositif d'accompagnement des agents se trouvant dans une situation de maladie professionnelle, victime d'un accident du travail, bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Il est également prévu de renforcer le dispositif de suivi des absences et arrêts longue maladie .

Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement individuel et collectif est en cours de réflexion et devrait être finalisé avant juillet 2026. Le plan de prévention RPS devrait être travaillé d'ici fin décembre.

Enfin, concernant le SDPH, le suivi des actions amorcées en 2025 sera l'objectif 2026 complété de la structuration de l'association handicap étudiants et de la coordination des actions de sensibilisation.

Processus Ressources humaines

Orientation 1 : Mieux vivre et développer la culture inter-établissement – Bilan 2025 (suite)

Projet 3 : Amplifier la mutualisation des plans de formation (avec un focus sur le rôle des managers) et offre d'actions sociales

Dans une logique de coopération à l'échelle du site toulousain, certaines actions du plan de formation sont ouvertes, à travers une convention de mutualisation, aux membres d'autres établissements du site toulousain (universités, Inserm, INRAe, ENVt, ComUE..). Cette volonté de partage a été inscrite dans les travaux de simplification administrative de la recherche (en lien avec les préconisations du rapport Gilet).

En 2026, cette dynamique de mutualisation sera renforcée, notamment dans les modules de formation destinés aux nouveaux maîtres de conférences stagiaires, développés en lien avec la ComUE.

Projet 4 : QVT / Mieux vivre (activité physique de prévention, alimentation,...)

L'établissement a poursuivi le développement d'actions visant à promouvoir la santé et le bien-être des agents. **En 2025**, la prévention par l'activité physique (15' mn d'activités sportives par jour) est en cours de déploiement sur le campus avec la formation des formateurs.

Les actions sociales ont fait l'objet d'un pilotage renforcé de l'exécution financière, accompagné d'une rationalisation de l'offre d'activités sportives.

Les perspectives pour 2026 incluent le développement de nouvelles initiatives telles que la mise en place d'une ressourcerie et l'organisation d'actions sociales et culturelles communes avec les partenaires du site dans le cadre de l'établissement public expérimental.

Projet : Campus sans tabac

Ce projet phare, co-porté par la Faculté de santé, a été identifié lors des dialogues de gestion 2025 avec les composantes. Dans une logique de prévention et de promotion de la santé, il vise l'obtention du label Campus sans tabac pour l'ensemble des campus de l'UT.

Projet : Qualité de vie au travail

Ce projet phare, co-porté par l'IUT Toulouse-Auch-Castres, a été identifié lors des dialogues de gestion 2025 avec les composantes. Il vise à expérimenter le déploiement d'actions en faveur de la QVCT à l'IUT puis à accompagner leur déploiement au sein de l'UT.

Processus Ressources humaines

Orientation 1 : Mieux vivre et développer la culture inter-établissement – Bilan 2025 (suite)

Projet 5 : Impulser / Développer le sentiment d'appartenance au sein de la communauté UT

A la rentrée 2025, le dispositif de parrainage/marrainage a pour objectif d'offrir à chaque Maître de Conférence ou Maitresse de Conférence nouvellement recruté(e) un accompagnement personnalisé en s'appuyant sur un(e) enseignant(e)-chercheur(e) expérimenté(e) et volontaire. Les parrains et marraines volontaires, désignés en lien étroit avec les composantes, accompagnent les nouveaux entrants tout au long de leur première année d'exercice afin de faciliter leur prise de poste, renforcer leur intégration et favoriser leur sentiment d'appartenance à la communauté universitaire. Le retour d'expérience fait apparaître des pistes d'amélioration tant que le plan de la prise en charge administrative que sur le plan des formations proposées en lien avec la prise en main d'un nouveau métier

En droite ligne du groupe de travail « Carrières » et du sous groupe « Accompagnement des nouveaux entrants », améliorer l'accueil et l'intégration afin de développer le sentiment d'appartenance, favoriser la qualité de vie et s'intégrer dans la prévention des RPS et le partage d'une culture d'établissement est un axe fort de la stratégie de l'université.

Ce parcours d'intégration doit être étendu pour les agents BIATSS et les enseignants du second degré en **septembre 2026** par le déploiement du dispositif parrainage expérimenté en 2025 pour les enseignants-chercheurs.

L'établissement devrait se servir du dispositif d'immersion professionnelle pour les personnels intéressés vers l'élargissement de parcours professionnels. De même, l'organisation de journées « Vis ma vie » pourrait conduire, au-delà d'échanges de pratiques à la culture inter-composantes, plus largement inter-structures. Une des actions émergentes des réflexions dans le cadre du plan QVCT est la création d'une communauté de managers permettant là aussi des échanges de pratiques et des lieux de paroles.

Projet 6 : Poursuivre, déployer et amplifier les actions engagées

En 2025, l'établissement a réalisé plusieurs actions:

- Mettre en œuvre un plan de formation massif sur les enjeux TES avec, par exemple, l'intégration d'une formation « administration responsable » dans le parcours des nouveaux entrants (rentrée 2025).
- Utiliser les socles de connaissances et de compétences de l'UVED pour acculturer les enseignants et enseignants-chercheurs.
- Associer des personnels et usagers en situation de handicap à la rédaction du Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap (SDPH) au travers du comité de pilotage du handicap (COFIL)

De plus, l'université, signataire de la charte Atypie Friendly, a obtenu en 2025 la Labellisation Atypie Friendly niveau 1, s'inscrivant dans une démarche d'accessibilisation. Seules deux universités en France sont certifiées de ce label qualité

Pour 2026, les priorités porteront sur:

- la poursuite du déploiement du plan d'actions QVCT
- le développement de formations sur les transitions environnementales et sociétales: à partir du DU APITES proposé par la ComUE, proposer une formation plus courte et moins coûteuse/ouvrir ce DU à un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs.
- la consolidation des dispositifs d'accompagnement et d'inclusion: les engagements quadriennaux pris dans le cadre de la labellisation ATYpie Friendly sont mis en place depuis l'obtention du label, et les actions seront engagées pour atteindre les critères déterminants.

Processus Ressources humaines

Axe stratégique 7: Accompagner une communauté universitaire durable et inclusive pour l'égalité, la solidarité et la qualité de vie au travail

Orientation 2 : Redonner du sens à la progression de carrière et augmenter l'attractivité

La politique de ressources humaines constitue également un levier stratégique pour renforcer l'attractivité de l'établissement et fidéliser les talents. Dans un contexte de concurrence accrue entre établissements pour attirer et retenir les compétences, l'université entend valoriser les parcours professionnels et offrir des perspectives d'évolution claires et lisibles.

L'établissement se fixe pour objectif de renforcer la reconnaissance des compétences et de l'engagement des personnels, en clarifiant les trajectoires professionnelles et en développant des dispositifs favorisant la progression de carrière. Cette démarche vise à restaurer la lisibilité des perspectives d'évolution dans un contexte de transformation institutionnelle et à renforcer l'engagement des personnels dans la durée.

Dans cette perspective, la structuration d'une offre de formation continue adaptée aux évolutions des métiers constitue un levier essentiel. Les transformations liées à la transition numérique, aux nouvelles pratiques pédagogiques ou aux évolutions organisationnelles nécessitent un accompagnement renforcé des personnels dans le développement de leurs compétences.

L'établissement entend également valoriser l'investissement individuel et collectif, notamment à travers des dispositifs de reconnaissance et d'accompagnement des parcours professionnels. Cette approche contribue à renforcer la motivation des équipes et à soutenir la qualité du service public rendu.

En consolidant la lisibilité et la valorisation des trajectoires professionnelles, cette orientation vise à renforcer la compétitivité du site dans l'attraction de talents académiques, scientifiques et administratifs. Elle contribue ainsi à la performance globale de l'établissement et à la qualité des missions de formation, de recherche et de service à la société.

Processus Ressources humaines

Orientation 2 : Redonner du sens à la progression de carrière et augmenter l'attractivité – Bilan 2025

Projet 1 : Professionnalisation du recrutement (formations, harmonisation des règles...) pour améliorer la clarté du recrutement, et augmenter le vivier et sa qualité

En 2025, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, les lignes directrices de gestion (LDG) relatives aux promotions et revalorisations des parcours professionnels ainsi que la mobilité ont été revues dans des groupes de travail associant des représentants de structures, des organisations syndicales. De même, les LDG des contractuels enseignants et enseignants-chercheurs ont été formalisées fin 2023. Elles permettent d'harmoniser les procédures de recrutement, de définir une grille salariale commune, de décliner la prise en compte du niveau de diplôme et de l'expérience professionnelle, d'augmenter le salaire à 3 ans pour les CDI, tout ceci en veillant à garder un écart de rémunération entre contractuels et titulaires

De même, l'établissement a adopté des LDG politique RH de recrutement notamment des contractuels

Par ailleurs, le logiciel Beetween a été déployé, cochant ainsi un des objectifs de dématérialisation des actes administratifs de la sphère RH.

Enfin, un travail de réflexion, sous forme d'atelier de travail avec des agents de laboratoire assistés du DRHDS, a été réalisé en 2025 afin de faire un état des lieux sur les actions réalisées et dégager de nouvelles actions d'améliorations sur tous les axes thématiques.

Pour l'année 2026, le déploiement de Beetween va s'accompagner de la mise en place du site carrière. Nous travaillons, à partir de Beetween, à l'automatisation des publications d'offres d'emploi sur Euraxess.

Par ailleurs, l'établissement performe en s'interrogeant sur la simplification du processus de recrutement, notamment dans le domaine de la recherche.

La candidature pour le renouvellement du label HRS4R a été déposée en début d'année 2026.

Projet 2 : Réflexion autour de la création d'une cellule carrière en lien avec le rectorat, et toutes les populations

En 2025, deux assemblées générales (AG) pour les BIATSS et enseignants-chercheurs ont été organisées pour informer chaque communauté sur le bilan des promotions dans l'établissement sur les deux dernières années. Des rappels des règles ainsi que des conseils sur la rédaction des dossiers de candidatures à l'avancement ont été réalisés. Un entretien individualisé mené par la présidence est proposé à chaque enseignant-chercheur qui souhaite avoir un retour sur ses demandes.

Des journées de préparation pour les oraux ont été proposées aux agents BIATSS sélectionnés.

Les perspectives pour 2026 visent à renforcer l'accompagnement des parcours, notamment en permettant à tout agent BIATSS qui aura déposé un dossier de candidature au tableau d'avancement ou à la liste d'aptitude d'obtenir un rapport du comité d'expert afin de pouvoir améliorer sa prochaine candidature.

Processus Ressources humaines

Orientation 2 : Redonner du sens à la progression de carrière et augmenter l'attractivité – Bilan 2025 (suite)

Projet 3 : Construire des politiques publiques locales en faveur de l'amélioration des carrières de tous les personnels – volet indemnitaire

Un travail important a été réalisé **en 2025**, autant pour les BIATSS que les enseignants et enseignants-chercheurs. :

- Enseignants-chercheurs : Une refonte du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs a été engagée, avec une évolution de la prime fonctionnelle intégrant désormais les fonctions de directeurs d'unités et de directeurs d'écoles doctorales, afin de mieux reconnaître les responsabilités exercées.
- Personnels BIATSS : Une réévaluation globale de l'IFSE a été conduite, accompagnée d'un effort de simplification, d'harmonisation et de revalorisation pour les personnels titulaires, ainsi que de la structuration de primes de cotation adaptées pour les agents contractuels.
- ESAS : Une prime d'intéressement a été mise en place afin de reconnaître l'investissement des personnels, en tenant compte des spécificités de l'enseignement supérieur, avec un taux de recours significatif (87 % des demandes).

En 2026, les modalités de réévaluation des NBI seront finalisées (projet de vote tous les 3 ans des fonctions sujettes aux NBI afin de les adapter à l'évolution des métiers).

De plus, des travaux seront réalisés sur la mise en œuvre du CIA.

Projet 4 : Construire des politiques publiques locales en faveur de l'amélioration des carrières de tous les personnels – volet Promotion

La campagne d'emploi **2025** a permis de structurer un groupe B dit « postes établissement » afin d'accompagner les carrières des collègues. Elle s'est traduite par 9 promotions de maîtres de conférences en professeurs des universités (articles 46.3 – 46.1), en complément des 9 opérations de repyramidage LPR. Par ailleurs, un effort spécifique a été mené pour accompagner l'accès au statut de fonctionnaire avec 12 recrutements directs d'ATRF. La dynamique de promotion interne a également été soutenue par la voie des concours avec 5 promotions d'ASI et 6 de TECH, en sus du repyramidage LPR.

La campagne d'emploi **2026**, en cours, s'inscrit dans la continuité des orientations engagées avec le maintien du groupe B, comprenant 9 postes de professeurs des universités. Pour les personnels BIATSS, la trajectoire prévoit 6 recrutements directs d'ATRF, 6 concours TECH, 2 recrutements d'IGE, 1 d'IGR ainsi que 10 ouvertures de concours sur postes CDD et 23 Cdisations. Cela traduit une volonté de consolidation des parcours professionnels et de sécurisation des trajectoires d'emploi.

Processus Ressources humaines

Axe stratégique 7: Accompagner une communauté universitaire durable et inclusive pour l'égalité, la solidarité et la qualité de vie au travail

Orientation 3 : Renforcer le pilotage RH

Le renforcement du pilotage des ressources humaines constitue un levier stratégique déterminant pour garantir la cohérence et la soutenabilité du projet du Grand Établissement. L'établissement entend inscrire sa politique RH dans une démarche prospective, pleinement articulée aux orientations scientifiques, pédagogiques et organisationnelles du site.

Dans cette perspective, l'un des objectifs prioritaires consiste à structurer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) permettant d'anticiper les évolutions des métiers, les besoins émergents et les transformations liées aux transitions numérique, écologique et réglementaire.

Cette démarche vise à disposer d'une vision consolidée et partagée des effectifs, des pyramides des âges et des compétences stratégiques de l'établissement. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour éclairer les arbitrages en matière de recrutement, de repyramidage, de formation et d'organisation des services.

Le pilotage des ressources humaines s'appuie également sur le développement d'indicateurs RH consolidés, intégrés au dialogue de gestion et à la programmation pluriannuelle de l'établissement. Ces indicateurs permettent d'objectiver les décisions et de renforcer la cohérence entre la stratégie académique et les capacités humaines mobilisées pour sa mise en œuvre.

Cette orientation poursuit un double objectif : garantir l'adéquation durable entre les ambitions académiques du site et les ressources humaines disponibles, tout en sécurisant la soutenabilité financière et organisationnelle du modèle.

En renforçant le pilotage stratégique des ressources humaines, l'établissement entend améliorer l'allocation des moyens humains au regard de ses priorités scientifiques et pédagogiques. Cette approche contribue à renforcer la capacité d'adaptation de l'université face aux évolutions de son environnement et à consolider la cohérence entre politique scientifique, stratégie de formation et politique RH.

Processus Ressources humaines

Orientation 3 : Renforcer le pilotage RH – Bilan 2025

Projet 1 : Mettre en œuvre une démarche de GPEC renforcée

Les grands principes de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) sont relatifs à la création d'un référentiel des métiers et des compétences, intégrant le bilan des ressources disponibles à partir des fiches de poste, la formalisation des besoins futurs, l'analyse des écarts entre les besoins et les compétences existantes, et les actions à mener pour gérer ces écarts. Afin de s'inscrire dans une trajectoire de déploiement opérationnelle de la GPEC, la mise à jour du référentiel métiers a été finalisée à l'échelle de l'établissement en 2024, constituant un socle structurant. En complément, des groupes de travail « Carrières » ont été mis en place afin de dégager des indicateurs clairs permettant de cibler les postes établissements, notamment en s'appuyant sur les sections CNU pour les professeurs des universités (PR), ainsi que sur les BAP et les catégories pour les concours BIATSS.

En 2026, la démarche engagée sera poursuivie avec un approfondissement des travaux relatifs aux indicateurs dans une logique d'aide à la décision.

Projet 2 : Mise en commun des outils logiciels et fiabilisation des données

En 2025, l'établissement a mis en cohérence, lors de groupes de travail transversaux à l'ensemble des structures, la cartographie des métiers avec le référentiel interministériel. Le déploiement de la brique RH du SID permet de produire les indicateurs de la Base de Données Sociales, de réaliser des rapports à destination de la gouvernance ainsi que des rapports de mise en qualité des données du SI RH.

Par ailleurs, la poursuite des travaux réguliers du groupe de travail de fiabilisation des données et des outils de gestion de la masse salariale, transversal à la direction de la stratégie et du développement RH, à la direction des finances, à la direction des services comptables, au pôle du contrôle de gestion et à la direction des systèmes d'information, a permis des avancées significatives. Cela permet désormais un suivi exhaustif et précis des effectifs (en ETP et ETPT) et de la masse salariale, l'automatisation des données de reporting (DPGECP) ainsi que la construction d'un modèle prévisionnel permettant une projection annuelle mensualisée de la consommation en effectifs et en masse salariale, notamment sur le CRB RH.

En 2026, la poursuite du groupe de travail sur la fiabilisation des données s'inscrit dans la continuité des actions engagées. Le recrutement d'un IGE GPEC viendra compléter ce dispositif.

Projet 3 : Favoriser la concertation

Dans une logique de continuité des actions engagées en **2025**, la co-construction et le partage de la stratégie des campagnes d'emploi et des problématiques RH de pilotage se poursuivront en **2026**.

Cette dynamique s'appuie sur les CDCPR, les commissions RH de recrutement au fil de l'eau ainsi que sur les dialogues de gestion dans le cadre de la campagne d'emploi (lettre de cadrage) et hors CE, avec un partage des stratégies pluridimensionnelles des composantes et des pôles de recherche.

Elle se décline également dans le cadre des réunions mensuelles RH avec les composantes et les directoires de recherche.



Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Porteurs du processus:

- VPD Patrimoine et gestion durable des campus
- DGSA Patrimoine, Logistique, Prévention et Sécurité

Vice-présidents délégués et chargés de mission contribuant au processus:

- VPD Transition environnementale des campus
- CM Projet immobilier Santé
- CM Projet immobilier Chimie, Matériaux, Procédés

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Présentation du processus

Le processus « Patrimoine, logistique, prévention et sécurité » s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer durablement les conditions de travail et d'accueil au sein de l'université. Il repose, en premier lieu, sur le déploiement du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2024-2029 qui structure la gestion et la valorisation du patrimoine autour d'enjeux d'adaptation des locaux, de performance énergétique et de durabilité.

À travers ce cadre, l'université engage des actions concrètes pour moderniser ses infrastructures tout en réduisant son empreinte environnementale et en renforçant son intégration dans des campus ouverts et dynamiques. Il vise également à finaliser et engager des opérations immobilières structurantes en assurant une gestion rigoureuse et optimisée des coûts.

Une attention particulière est portée à l'équilibre des campus en développant des services adaptés et en accompagnant les enjeux de logement dans une logique de bien-être pour l'ensemble des usagers.

Le Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail constitue un autre pilier essentiel afin de garantir la sécurité des personnels et l'amélioration des environnements de travail.

Enfin, l'université s'engage dans des projets à forte portée symbolique et scientifique tels que l'accompagnement de la candidature du Pic du Midi et de son Observatoire à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ensemble de ces actions traduit une volonté affirmée de concilier performance, responsabilité et qualité de vie sur ses campus.

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2024-2029 constitue le cadre de référence pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de l'université. Il vise à adapter les infrastructures aux évolutions des besoins pédagogiques et scientifiques, tout en intégrant des exigences en matière de performance énergétique et de durabilité.

Structuré autour de quatre leviers complémentaires, il prévoit, en premier lieu, de pérenniser le patrimoine existant et de conduire les projets immobiliers stratégiques. Il répond également aux enjeux environnementaux en inscrivant les opérations dans une logique de transition écologique.

Le SPSI contribue par ailleurs à soutenir et consolider les activités de l'établissement, en améliorant les conditions d'accueil des étudiants, des personnels et des partenaires.

Enfin, il intègre une approche optimisée de la gestion des coûts immobiliers en sécurisant le financement des opérations et en renforçant la soutenabilité globale des investissements.

Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Autre document de cadrage majeur, le Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail constitue un outil structurant pour garantir la santé et la sécurité des personnels. Il permet d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques professionnels tout en accompagnant l'évolution des environnements de travail.

Ce programme contribue à renforcer la qualité de vie au travail et à promouvoir une culture partagée de la prévention au sein de l'université.

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029 - Bilan 2025

Projet 1: Validation du SPSI 2024-2029

La stratégie immobilière élaborée en 2024 a été instruite par les ministères de tutelle, qui ont rendu un avis favorable en mai 2025. Le SPSI 2024-2029 a été définitivement adopté par le Conseil d'administration du 7 **juillet 2025**.

Articulé avec le Schéma directeur de la transition écologique et sociétale et le Schéma directeur de la vie étudiante, il constitue une feuille de route structurante pour la rénovation du patrimoine et l'amélioration des conditions d'accueil.

Pour les années 2026-2027, il est prévu de produire une actualisation annuelle du SPSI, afin d'en assurer le suivi et l'adaptation continue. Parallèlement, des réflexions seront engagées pour converger vers une stratégie immobilière consolidée à l'échelle du site, en cohérence avec les dynamiques partenariales et territoriales.

Levier 1 « Pérenniser le patrimoine et conduire les projets stratégiques »

Ce levier vise à remettre à niveau le patrimoine, en levant les avis défavorables de la commission de sécurité, en réalisant les derniers travaux de mise d'accessibilité (Ad'AP), en définissant un plan de travaux de gros entretien et renouvellement (GER), en poursuivant les opérations structurantes prévues dans le SPSI 2019-2023 et aussi en préparant les futures opérations structurantes.

Projet 2: Finaliser, mettre en route, initier les grandes opérations immobilières structurantes

En 2025, la programmation pluriannuelle a été ajustée afin de prioriser les opérations de mise en conformité et de sécurité des bâtiments tout en consolidant les contributions des collectivités aux opérations CPER. Plusieurs projets significatifs ont été livrés parmi lesquels le 4TP4, les travaux d'étanchéité des bâtiments 2TP, la mise en accessibilité du bâtiment U4 ainsi que la rénovation énergétique de 4 départements à l'IUT de Ponsan. L'ouverture de l'annexe de la MEP et la démolition des salles S illustrent également les avancées concrètes dans la réorganisation et la valorisation du patrimoine.

Pour 2026-2027, le projet s'inscrit dans une logique de continuité. En effet, le pilotage du SPSI sera poursuivi à travers des instances de dialogue renforcées avec les composantes et des travaux sur la subsidiarité et les périmètres associés seront engagés. L'amélioration du taux de réalisation de la programmation annuelle demeure un objectif central de même que le lancement effectif des opérations stratégiques financées.

Plusieurs jalons clés sont prévus pour 2026 parmi lesquels: la mise en service du Centre de Génie Civil, le lancement des phases de conception (bâtiment Cœur OMP, salles de géochimie, crèche), les consultations de maîtrise d'œuvre (réhabilitation 1TP1/FSI, projet SANTE-UT, département informatique IUT Castres) et le choix d'un opérateur pour la reconversion du 4R3 en logements.

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029 - Bilan 2025

Levier 2 « Faire face aux enjeux environnementaux »

Consciente de l'état général de son patrimoine immobilier, qui est le plus souvent énergivore, l'Université s'est engagée dans une démarche d'exploitation durable de ses sites, en lien avec les grandes orientations de son SD TES et les prérogatives liées à l'application du décret tertiaire sur son patrimoine. Ainsi, la stratégie immobilière de l'Université comporte plusieurs axes en lien avec les enjeux environnementaux.

Projet 3: Contribuer au SD TES et particulièrement à l'axe 4 « Réduction de l'impact environnemental carbone et énergétique »

En 2025, le SD TES est entré en opérationnelle. Cette étape s'est notamment traduite par l'adoption d'un plan de mobilité UT et la mise en œuvre d'actions associées telles que le déploiement d'une plateforme de covoiturage, l'organisation d'actions de sensibilisation ainsi que mise en place et la sécurisation des cheminements doux sur le campus Sciences. Parallèlement, la gestion des déchets a évolué avec la mise en place des dispositifs d'apport volontaire pour le tri au sein des bâtiments. Sur le volet patrimonial, les efforts se sont poursuivis en matière de pilotage des consommations énergétiques en lien étroit avec les composantes et les laboratoires. Le choix d'un logiciel dédié au suivi des consommations permet désormais de renforcer la connaissance et le pilotage des usages. Ces actions ont été complétées par la réalisation d'interventions et d'opérations de rénovation et de réhabilitation concourant à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Les perspectives pour 2026-2027 s'inscrivent dans la continuité des actions engagées avec une volonté de consolidation et d'amplification. Elles incluent notamment le renouvellement du bilan des émissions de gaz à effet de serre, l'adoption d'une charte de biodiversité et la mise en service d'une plateforme numérique dédiée au réemploi. Le développement des mobilités douces sera également renforcé avec l'installation d'abris vélos. L'aménagement de locaux est également prévu pour le CISD.

Levier 3 « Soutenir et consolider les activités, améliorer les conditions d'accueil des différents publics »

Pour renforcer les conditions d'accueil des étudiants et personnels, l'Université a initié plusieurs chantiers d'envergure. Ces initiatives visent à améliorer le fonctionnement de certains sites ou composantes ainsi qu'à adapter le patrimoine existant aux besoins émergents des étudiants et personnels, aux nouvelles méthodes de travail et conditions climatiques actuelles et à venir. Les 4 projets engagés en 2025 se poursuivront sur 2026-2027, voire au-delà.

Projet 4a: Elaboration d'un Schéma Directeur des salles d'enseignement FSI-F2SMH

Cette démarche repose sur un état des lieux approfondi des salles et de leurs modalités d'occupation, permettant de consolider les besoins et de définir des orientations claires afin de préciser les travaux à programmer (GER, transferts d'activités). Ce projet est mené en articulation étroite avec le chantier d'harmonisation de l'utilisation de l'outil Celcat, piloté par le domaine FVU.

Projet 4b: Regroupement des services centraux dans le bâtiment 2R1

Une première phase de faisabilité a été engagée en 2025, ouvrant la voie à une phase de programmation prévue en 2026. Le lancement de l'opération interviendra dès lors que les conditions de financement seront sécurisées. Cette opération s'inscrit dans une articulation ultérieure avec le projet d'administration. Elle intègre également des enjeux de transversalité et de transformation des espaces de travail.

Projet 4c: Solarisation des parkings

Le troisième projet concerne la solarisation des parkings, dans une perspective de transition énergétique. Les études de faisabilité ainsi que les montages juridiques ont été conduits en 2025 sous le pilotage de la ComUE. Les phases de conception et de réalisation des ombrières photovoltaïques sont prévues sur la période 2026-2027.

Projet 4d: Création d'un pôle « Organisation des locaux »

Ce projet vise à structurer, au sein de la direction de la logistique, une fonction dédiée à l'optimisation des m² et aux nouveaux espaces de travail en intégrant le pilotage des affectations, des déménagements et des évolutions d'usage.

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2024-2029 - Bilan 2025

Levier 4 «Optimiser la gestion des coûts immobiliers et sécuriser le financement des opérations »

Les dépenses immobilières de l'Université représentent 69% du total des investissements annuels. Leur optimisation est donc un enjeu prioritaire pour l'établissement. Dans le même temps, les recettes se raréfient, la conjoncture économique actuellement peu favorable et les contraintes qui en découlent pour l'équilibre des finances publiques induisent une nécessité de sécuriser les trajectoires financières, en dépenses et en recettes.

Projet 5: Gestion des coûts immobiliers et sécurisation du financement des opérations

En 2025, plusieurs travaux structurants ont été engagés:

- Bâtiments de recherche (UT–ONR) : analyses croisées coûts immobiliers / parts hébergeurs, intégrant le préciput ANR, pour optimiser et consolider les charges immobilières et de GER sur certains bâtiments. Un travail a été engagé sur la tarification de l'hébergement des entreprises.
- Optimisation du parc immobilier et valorisation : identification des bâtiments à sortir du patrimoine et définition de la méthodologie de mise en œuvre. L'actualisation du recensement des bâtiments à démolir et l'analyse des reconversions à court et moyen terme ont été réalisées pour faciliter des projets de transformation (logements étudiants, accueil d'entreprises notamment).
- Soutenabilité SPSI : L'établissement a atteint un niveau de maturité élevé dans la définition de sa stratégie immobilière, la structuration de sa programmation pluriannuelle et la construction de sa trajectoire financière, fondée sur un équilibre entre dotations, recettes sécurisées et fonds propres. Dans ce cadre, des possibilités de recours à d'autres outils ou instruments ont été identifiées permettant d'accélérer la rénovation du patrimoine.

Les perspectives pour 2026-2027 incluent la mise en place d'une convention de partenariat avec la Banque des Territoires ainsi que le lancement d'une démarche d'ingénierie financière pour diversifier les solutions de financement des opérations indispensables. Des négociations seront également engagées concernant les sorties du patrimoine. Enfin, les efforts d'optimisation de la prise en charge des coûts d'exploitation et de GER des bâtiments de recherche seront poursuivis.

Préservation et reconnaissance des valeurs patrimoniales / Développement local

Projet 6: Accompagner la candidature du Pic du Midi et de son observatoire à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

En 2025, les travaux ont abouti à la finalisation du dossier de candidature, qui a été transmis aux autorités françaises en vue de son instruction. Cette étape décisive s'est accompagnée de l'organisation d'ateliers territoriaux. Le dossier a ensuite fait l'objet d'un dépôt officiel auprès de l'UNESCO en janvier 2026.

En 2026, la phase d'évaluation internationale sera conduite par le comité ICOMOS mandaté par l'UNESCO. **L'année 2027** constituera une étape déterminante avec la restitution de cette évaluation et la décision relative à l'inscription du Pic du Midi au patrimoine mondial.

Ce projet s'inscrit à la croisée des enjeux scientifiques, patrimoniaux et territoriaux, en lien étroit avec le processus « Sciences et société ».

Processus Patrimoine, Logistique, Prévention et sécurité

Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail - Bilan 2025

Projet 7: Garantir le déploiement du programme annuel de prévention

Le programme annuel de prévention est structuré autour de 6 thématiques stratégiques pluriannuelles, déclinées en actions annuelles ou pluriannuelles selon les enjeux. Ces thématiques s'articulent à deux niveaux :

- un socle établissement (Coordination de la Prévention – Formation, Prévention médicale, Démarche QVCT, Constitution de l'EPE)
- un niveau de proximité (DUERP au cœur du management des risques professionnels, prévention des risques spécifiques).

En 2025, la remise à niveau de la prévention du risque amiante a été menée à son terme, permettant de définir et de planifier un plan d'actions sur deux ans. Parallèlement, le maillage des assistants de prévention au sein des composantes a été nettement renforcé. L'équipe de médecine de prévention a également été consolidée, améliorant ainsi la capacité d'accompagnement des personnels.

Cette dynamique s'est accompagnée de la mise en place du dispositif AVEC ainsi que de l'adoption d'un plan de prévention des risques psychosociaux (RPS).

Les perspectives pour 2026-2027 prévoient le déploiement du plan d'actions relatif aux RPS ainsi que la poursuite de l'amélioration du maillage des assistants de prévention, en particulier au sein des services centraux. Les travaux du groupe dédié aux agents exposés aux risques CMR viendront également alimenter les actions à venir.

Par ailleurs, un travail sera mené afin de préciser les prérogatives opérationnelles de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT), notamment, de le cadre de l'étude d'impact RH liée à la constitution de l'EPE.



Processus Finances et Achats

Porteurs du processus:

- VP CA
- Agent comptable/Directrice des Finances
- Directeur des Achats

Processus Finances et achats

Présentation du processus

Le processus « Finances et achats » recouvre un ensemble de dimensions opérationnelles structurantes. Il comprend la tenue et l'animation des comptabilités budgétaire et patrimoniale, permettant d'assurer la fiabilité de l'information financière, la traçabilité des opérations et le respect des équilibres budgétaires. Il intègre également la programmation, l'exécution et le suivi budgétaire, en lien étroit avec les orientations stratégiques de l'établissement et les objectifs de performance.

Ce processus inclut par ailleurs la sécurisation et la mise en œuvre de l'achat public, dans le respect du cadre réglementaire, des principes de transparence et d'efficacité de la dépense. Il vise à optimiser les procédures d'achat, à professionnaliser les pratiques et à accompagner les services dans l'expression de leurs besoins, tout en intégrant les enjeux de responsabilité sociétale et de développement durable dans les politiques d'achats.

Les dispositifs de maîtrise des risques financiers constituent un autre pilier du processus. Ils reposent sur le déploiement de procédures de contrôle interne, sur la fiabilisation des circuits de gestion et sur l'utilisation de systèmes d'information financiers performants, permettant d'assurer la sécurisation des opérations et la qualité des données produites.

À travers ce processus, l'Université affirme sa volonté de renforcer le pilotage financier, d'optimiser l'allocation des ressources et de soutenir les projets structurants. Il contribue ainsi à améliorer la lisibilité, la performance et la soutenabilité de la gestion financière, tout en accompagnant les transformations de l'établissement et en garantissant un usage responsable et efficient des fonds publics.

Processus Finances et achats

Finances

La politique financière s'inscrit dans une logique de sécurisation, d'optimisation et de projection stratégique. Elle vise à capter et à mobiliser l'ensemble des ressources disponibles afin de soutenir les politiques publiques et les missions fondamentales de l'université.

La captation et l'optimisation des ressources financières reposent sur une diversification des financements : dotations publiques, projets compétitifs, partenariats contractuels et valorisation de la recherche. L'objectif consiste à affecter ces ressources de manière priorisée aux projets à fort impact académique et territorial. Cette approche renforce la capacité d'investissement stratégique et soutient la croissance maîtrisée du site.

Le déploiement du nouveau progiciel SIFAC+ permet l'introduction d'arborescences budgétaires et analytiques renouvelées, favorisant une lecture plus fine des flux financiers. Cette évolution renforce l'agilité budgétaire, améliore le pilotage pluriannuel et facilite le développement des ressources propres. Elle contribue à la transparence et à la fiabilité des données financières. Elle soutient une prise de décision éclairée et anticipatrice.

Achats

La politique achats s'inscrit dans une stratégie globale de performance responsable (SPASER). Elle articule efficacité économique, responsabilité environnementale et engagement social.

- Axe n°1 : Coordination, ressources et moyens: La professionnalisation et la mutualisation des fonctions achats renforcent la cohérence des procédures et la maîtrise des dépenses. Cette structuration améliore la capacité de négociation et la sécurisation juridique des marchés.
- Axe n°2 : Environnemental: L'intégration de critères environnementaux dans les procédures d'achat contribue à la réduction de l'empreinte écologique du site. Cette orientation favorise des pratiques responsables et cohérentes avec les engagements de transition écologique.
- Axe n°3 : Social et économie responsable: La prise en compte de clauses sociales et le soutien aux filières locales participent à une politique d'achat inclusive. Cette approche renforce l'impact territorial et la responsabilité sociétale de l'établissement.

Processus Finances et achats

Axe stratégique 2 – Construire une gouvernance démocratique et efficiente au service de la communauté universitaire et des enjeux sociétaux

Volet pilotage: se transformer pour répondre aux enjeux sociétaux et à l'avenir du site

Orientation 3: Accroître le pilotage et l'efficacité de l'établissement – performance et soutenabilité

La recherche de performance s'inscrit dans un cadre exigeant de soutenabilité budgétaire et organisationnelle, condition indispensable à la mise en œuvre durable des ambitions de l'établissement. Elle repose sur une approche intégrée du pilotage financier, articulant vision stratégique, maîtrise des ressources et sécurisation des trajectoires à moyen et long terme.

La programmation pluriannuelle constitue un levier structurant, offrant visibilité sur les engagements financiers, permettant d'anticiper l'évolution des charges et ressources, et facilitant les arbitrages entre priorités stratégiques et capacités financières. Les analyses prospectives complètent ce dispositif en identifiant les marges de manœuvre et en prévenant les risques de déséquilibre, renforçant la capacité d'anticipation et la prise de décision fondée sur des données fiables.

Les démarches de mutualisation et d'optimisation des moyens participent à la rationalisation des coûts et à l'amélioration de l'efficacité, tout en favorisant une allocation stratégique des ressources disponibles. Cette orientation concilie ambition et maîtrise des moyens, renforce la crédibilité financière de l'Université auprès de ses partenaires et soutient la résilience de son modèle économique face aux incertitudes.

Elle garantit la pérennité des investissements prioritaires, assure la cohérence du projet d'établissement et inscrit la performance dans une perspective de long terme, au service de la solidité et de la transformation durable de l'Université.

Projet 1 : Soutenabilité – Affiner le modèle économique et la politique des moyens

En 2025, l'université de Toulouse a, avec comme objectif de garantir le déploiement des 4 axes regroupant les éléments de contrôle interne minimum à mettre en place (organiser, documenter, tracer, piloter), a redimensionné son dispositif de contrôle interne financier en s'appuyant sur la plateforme collaborative RESANA mise à disposition par la DINUM de l'État. Le dispositif, qui est entré dans sa phase finale de formalisation, a été présenté aux administrateurs lors de la séance de Conseil d'Administration du 02 février 2026.

Pour 2026, l'enjeu principal sera l'opérationnalisation complète de ce dispositif, avec un déploiement effectif dès l'ouverture de SIFAC+. Cette mise en œuvre permettra de renforcer la performance, la transparence et la soutenabilité financière de l'établissement tout en améliorant la capacité de pilotage stratégique des ressources. Elle contribuera également à sécuriser les opérations financières et à inscrire durablement l'établissement dans une logique d'amélioration continue et d'efficacité au service des enjeux du site et de la communauté universitaire.

Processus Finances et achats

Autres projets – Bilan 2025

Projet 1 : Capter et optimiser les ressources financières dans l'objectif de les affecter au portage des politiques publiques et à la mise en œuvre des missions et projets de l'université recherchant sa croissance et son rayonnement.

L'année 2025 a permis le lancement de travaux spécifiques sur le flux d'activité de la MFCA afin d'optimiser les processus de travail à partir du système d'information métier FCAMANAGER couplé au SI financier SIFAC. Ces travaux initiés en cohérence avec les objectifs affichés dans le COMP sont le préalable à l'accroissement des actions de formations continue et ressources associées. Ils seront le garant de la professionnalisation et de la maîtrise des divers cycles partant de la conception de l'offre, à l'enregistrement d'une inscription, à sa valorisation financière, sa facturation et son recouvrement.

Par ailleurs, a été amorcé un chantier de centralisation des ressources propres associé à un mode d'allocation partagée des moyens. Ce chantier associé au déploiement d'une nouvelle arborescence budgétaire et analytique sous SIFAC+ est porteur d'une efficacité renouvelée et accrue. Des travaux collaboratifs associant administration centrale, composantes de formation et pôles de recherches sont programmés dès le **2^{ème} trimestre 2026** pour une mise en œuvre en 2027.

Projet 2 : Nouveau progiciel SIFAC+ offrant la possibilité d'un déploiement de nouvelles arborescences budgétaire et analytique porteuses d'une agilité budgétaire accrue et d'une facilitation à la croissance de nos ressources propres.

Lauréate pour une transition vers SIFAC+ au 1er janvier 2026, l'université de Toulouse a déployé sur **2025** un important chantier d'instanciation et de migration dans cette nouvelle solution qui offre des atouts de sécurité et d'agilité budgétaire. Cette étape fondamentale a été mise à profit, d'une part, pour procéder à une importante mise en qualité des objets de gestion et postes de bilan et, d'autre part, à organiser la nouvelle solution pour permettre un pilotage de la performance financière de l'établissement.

Pour l'année 2026, l'objectif de déploiement des tableaux de bord de pilotage et déclinaison dans le SI de l'architecture du centre financier dédié à la centralisation des recettes.

Projet 3 : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

L'établissement souhaite développer sa politique d'achats responsables et renforcer l'intégration des considérations environnementales et sociétales dans nos marchés, en se dotant d'un SPASER. Porté par la direction des achats et le vice-Président délégué à la transition environnementale des campus, ce SPASER permet de disposer d'un outil structurant pour tous les acteurs de l'université afin de développer nos achats responsables, en reconnaissant le levier stratégique que constituent les achats de l'établissement sur les volets environnemental et social. Un Comité de Pilotage du SPASER a été constitué à l'automne 2024, et a défini les axes (axe « Coordination, ressources et moyens » - axe « Environnemental » – axe « Social et économie responsable »), objectifs stratégiques et actions qui ont permis de constituer le contenu du SPASER et ses modalités de mise en œuvre. Un alternant a été recruté pour 2 ans au sein de la Direction des Achats afin d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du SPASER.

L'année 2025 a permis de finaliser la rédaction du SPASER, de préciser le contenu de chaque action et de leur associer un certain nombre d'indicateurs. La version finale du SPASER a ensuite été adoptée par le comité de pilotage puis par le Conseil d'administration lors de sa session du 9 mars 2026.

Ce schéma va désormais structurer l'action de l'Université pour rendre ses achats plus vertueux ; à ce titre, il constituera **pour les années 2026-2029** le guide de référence des achats de l'établissement. La Direction des Achats et le vice-Président délégué à la transition environnementale des campus se proposent désormais de communiquer autour de ce schéma, aussi bien en interne (vis-à-vis des prescripteurs) qu'en externe (auprès des partenaires économiques et institutionnels), et de piloter la mise en œuvre de ce schéma.



Processus Numérique

Porteurs du processus:

- VPD Numérique responsable
- Directrice des Systèmes d'Information

Chargés de mission et conseillers contribuant au processus:

- CM Transformation digitale des formations et usages du numérique
- CM Usages de l'IA générative
- Conseiller à la sécurité du numérique
- Conseillère pour le développement de l'exploitation des données de l'établissement

Processus Numérique

Présentation du processus

Le processus « Numérique » s'inscrit au cœur de la transformation de l'université et constitue un levier structurant pour l'ensemble de ses missions. Il poursuit une ambition claire : renforcer la cohérence, la performance et la durabilité des usages numériques au service des étudiants, des personnels et des partenaires.

Cette dynamique repose d'abord sur une gouvernance consolidée, favorisant la coordination des actions, la lisibilité des priorités et une meilleure circulation de l'information entre les services.

La sécurité constitue un autre pilier majeur : des dispositifs renforcés sont déployés pour anticiper et prévenir les cybermenaces, tout en garantissant la fiabilité des systèmes d'information.

Par ailleurs, le développement de l'exploitation des données occupe une place centrale. Leur partage et leur circulation sont encouragés afin de simplifier les processus, d'éclairer la prise de décision et d'améliorer l'efficacité globale, dans le respect strict des exigences de conformité et de sécurité.

Les usages du numérique, en appui à l'enseignement et à la vie étudiante, font également l'objet d'une attention particulière, avec le développement d'outils adaptés, de formations à distance et de nouvelles modalités pédagogiques.

Ces orientations sont structurées par le Schéma directeur du numérique qui définit un cadre global et opérationnel. Il contribue ainsi à faire émerger une université agile, connectée et tournée vers les enjeux de demain.

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique

Le Schéma directeur du numérique (SDN) définit la politique globale du numérique pour l'ensemble des activités de l'établissement. Il couvre, à la fois, les infrastructures technologiques, la gouvernance des données et le développement de services numériques innovants pour les personnels et les étudiants.

Il se décline en 7 programmes:

- Programme 1 - Améliorer la gouvernance: définir un socle commun nécessaire au lancement des projets transverses
- Programme 2 - Transformer les pratiques de collaboration: améliorer le partage d'informations, la communication et la coordination entre les différentes populations
- Programme 3 - Améliorer les activités de gestion: recenser et améliorer les processus et réfléchir sur les évolutions des différents SI (RH, Compta Finances, Achats, etc.)
- Programme 4 - Soutenir l'offre de formation: renforcer les services numériques et les infrastructures destinés, notamment, aux étudiants et enseignants .
- Programme 5 - Soutenir les activités de recherche: fournir un appui aux enseignants chercheurs de l'université.
- Programme 6 - Optimiser le SI et les infrastructures: sécuriser et fluidifier les interactions dans la mise en œuvre des projets et, ce, au service de toutes les populations de l'université.
- Programme 7 - Soutenir l'innovation et faire émerger l'université du futur: accompagner les populations de l'université dans la transformation et l'innovation.

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 1 « Améliorer la gouvernance » - Bilan 2025

Projet 1: Amélioration de la gouvernance du numérique avec un changement d'organisation :

- Fonctionnement et rôle du COPIL numérique
- Améliorer la prise en compte des besoins des utilisateurs, la priorisation et l'arbitrage des projets.

A partir de mars 2025, un COPIL numérique restreint mensuel a été créé (VP CA, VPD Numérique responsable, DGS, Directrice DSI et responsables des services informatiques de composantes) pour échanger sur la mise en place et l'arbitrage de projets de l'université. Depuis septembre 2025, le VP Numérique et le DSI de la ComUE y sont associés.

Un COPIL numérique étendu est également organisé 1 à 2 fois par an pour échanger des points d'actualité avec l'ensemble des responsables des services informatiques de l'établissement (composantes, laboratoires, EIPurpan) et des partenaires tels que le CNRS et la ComUE.

Depuis 2025, un processus de prise en compte des besoins des utilisateurs, de priorisation et d'arbitrage des projets a été défini et validé au niveau établissement. Il s'articule autour de la mise en place de comités utilisateurs et de référents métiers pour le recueil des besoins, l'organisation d'une campagne de recueil des besoins, et l'identification d'une comitologie pour la priorisation et l'arbitrage. Cette démarche doit être renforcée sur **2026**. Un logiciel de portefeuille des projets est en cours d'expérimentation pour professionnaliser la démarche et faciliter le suivi et le pilotage des projets.

Depuis septembre 2025, un groupe de travail Numérique a été mis en place dans le cadre de la définition du plan de transition pour la construction du Grand Etablissement et a réalisé l'état des lieux de la thématique.

Les actions prévues **en 2026** sont les suivantes:

- Poursuivre la démarche engagée et l'améliorer.
- Travaux sur le pilotage/gouvernance pour le Grand Etablissement :
 - Définition d'une gouvernance commune « SI fonctionnement du Grand établissement » et « SI interuniversitaire »
 - Elaboration d'un Schéma Directeur du Numérique (SDN) prenant en compte le périmètre « SI fonctionnement du Grand Etablissement » et « SI interuniversitaire »

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 2 « Transformer les pratiques de collaboration » - Bilan 2025

Projet 1: Développement du travail collaboratif autour de projets

Plusieurs actions ont menées à bien **en 2025**, parmi lesquelles:

- Co-développement par la DSI UT et le CRI de l'IUT de l'application Resatoul pour le Département des langues, le SCUIO et l'IUT
- Mise en place d'une architecture MS 365 Teams partagée UT/IUT pour le volet visioconférence en remplacement de ZOOM, gérée respectivement par la DSI UT et CRI IUT
- Premiers travaux de passage à utoulouse.fr (alias de messagerie synergies, paramétrage des applications métier, déploiement de premiers services en utoulouse.fr)
- Promotion de l'utilisation des outils collaboratifs ministériels et souverains (ex : Resana, Visio de l'état, Tchap, etc.)
- Reprise de la gestion de parc « administration » de la F2SMH par la DSI

Pour 2026 et 2027, l'université poursuivra le développement du travail collaboratif autour de projets tels que :

- migration de la messagerie Synergies vers l'interface Carbonio
- le référentiel et l'authentification unique (prérequis : Refonte de l'application gestion des « invités »)
- adresse mail commune en utoulouse.fr pour renforcer l'identité de l'EPE

L'harmonisation des applications communes (responsables, économes et mutualisées) se poursuivra, en privilégiant des solutions responsables et mutualisées, comme l'unification de CELCAT ou l'acquisition centralisée de MATLAB.

La gestion du parc « Enseignement » de la F2SMH sera reprise par la FSI.

Parallèlement, le travail en réseau entre services informatiques de l'EPE, y compris ComUE, sera renforcé pour favoriser les coopérations.

Projet 2: Projet de refonte du site institutionnel et des ENT étudiant/personnel lancé pour améliorer son accessibilité et sa fonctionnalité

Ce projet a démarré en **septembre 2025** avec la mise en place de groupes de travail au niveau établissement incluant la ComUE et l'EIPurpan. La charte graphique, fruit de ces échanges, a été validée fin 2025 par l'ensemble des parties prenantes, posant ainsi les bases d'une identité visuelle cohérente

En 2026, l'objectif est de poursuivre ce projet, notamment, avec une mise en production prévue pour septembre.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de transformation numérique visant à améliorer la fonctionnalité et l'accessibilité de ces outils.

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 3 « Améliorer les activités de gestion » - Bilan 2025

Projet 1: Evolutions majeures des systèmes d'information

En 2025, l'université a engagé plusieurs projets majeurs relatifs à ses systèmes d'information. Le passage à SIFAC+, avec un hébergement en mode cloud et une mise en production prévue pour mars 2026, s'accompagne du développement d'un outil destiné à faciliter l'organisation et la répartition des factures et avoirs. La dématérialisation et la simplification des processus se sont poursuivies avec la mise en place de dispositifs tels que la signature électronique des délégations de signature, la dématérialisation des demandes d'utilisation de véhicules administratifs, des demandes d'accès aux parkings et aux bâtiments UT ainsi que le processus de demande de dérogation aux périodes de fermeture de l'université (vacances et week-ends).

Parallèlement, de nouveaux outils numériques ont été déployés pour renforcer la gestion des ressources humaines et de la formation. Le logiciel de gestion de la formation continue du personnel ainsi que le logiciel Beetween, pour le suivi du recrutement, ont été mis en place. Le système de gestion et d'édition des cartes multiservices a également été modifié.

En 2026, le logiciel de gestion du patrimoine (Active3D) sera remplacé et la mise en place du logiciel de recrutement (Beetween) sera finalisée et son processus revu pour plus de fluidité et d'efficacité. Le logiciel de médecine préventive fera également l'objet d'un changement.

Par ailleurs, les applications liées à la gestion des invités, à la gestion des doublons et à la création anticipée de comptes seront refondues, renforçant la fiabilité et la fluidité des données. La dématérialisation et la simplification des processus se poursuivront sur le cumul d'activités et les dérogations pendant les périodes de fermeture administrative.

L'intégration des personnels et services de la ComUE dans le système d'information de l'UT sera préparée avec des travaux ciblés sur les services internes notamment.

Enfin, l'université réfléchit à l'évolution des services interuniversitaires existants, devenant vieillissants, tels que la messagerie ou le stockage vidéo. L'objectif est de s'inscrire, autant que possible, dans une logique d'utilisation d'outil de la communauté et d'ouverture en termes d'intégration de partenaires de l'ESR (questionnement sur le référentiel interuniversitaire, l'usage de la fédération d'identité pour l'authentification ...).

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 4 « Soutenir l'offre de formation » - Bilan 2025

Projet 1: Evolutions majeures et optimisation du SI scolarité

En 2025, l'université a poursuivi le déploiement du système PEGASE. Dans le même temps, l'unification des CELCAT a été lancée avec une extension de son utilisation à une partie de la Faculté de santé.

En 2026, le passage à PEGASE se poursuivra (mise en production prévue pour la rentrée 2027/2028) ainsi que la consolidation de l'unification des CELCAT. Des tests du module ESUP-Stage seront réalisés et la procédure de gestion des CESURES sera entièrement dématérialisée. Ces évolutions visent à optimiser les outils de scolarité, à simplifier les processus administratifs et à améliorer l'expérience des étudiants tout en assurant une meilleure cohérence et fiabilité des systèmes d'information de l'université.

Projet 2: Usages du numérique, support à l'enseignement et à la vie étudiante

En 2025, le projet a connu une étape majeure avec la montée de version de la plateforme MOODLE. Cette migration a été l'occasion d'optimiser les ressources reprises. Dans le même temps, un mécanisme d'affectation automatique des étudiants a été mis en place permettant leur inscription directe dans MOODLE à partir des groupes définis dans Apogée.

En 2026, le projet s'est enrichi par le lancement d'un accompagnement pour la mutualisation des enquêtes piloté par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), visant à renforcer la cohérence et l'efficacité des dispositifs d'évaluation au sein de l'université.

Dans le cadre de l'accompagnement de la transformation digitale des formations et des usages du numérique, plusieurs initiatives ont été engagées:

- Développement de la FOAD (Formation Ouverte et A distance) par la constitution d'un écosystème global allant de l'analyse des besoins à la certification en particulier les micro-certifications (processus technologiques de transformation digitale, modèle économique, droits d'auteur, contrat d'exploitation...) dans le cadre d'une collaboration interuniversitaire nationale au sein d'un consortium piloté par le GIP FUN.
- Changement progressif d'outil de gestion et stockage des vidéos de formation (migration de PRISMES vers POD sur 2026 et 2027).

Schéma directeur du numérique: Programme 5 « Soutenir les activités de recherche » - Bilan 2025

Projet 1: Développement de l'exploitation des données par leur partage et leur circulation au service de la simplification des processus et de l'aide à la décision

Ce projet vise à renforcer l'exploitation des données à l'échelle de l'établissement en favorisant leur partage et leur circulation. L'objectif est double : simplifier les processus dans l'ensemble des domaines fonctionnels de l'université et améliorer la prise de décision, tout en garantissant la conformité, la sécurité et la fiabilité des données.

Une attention particulière est portée aux travaux du groupe de travail « Simplification » de France Universités en lien avec les correspondants de l'établissement impliqués dans ces démarches.

En 2026 et 2027, les actions se concentreront notamment sur le suivi des travaux de simplification dans le domaine de la recherche. Ceux-ci s'inscrivent dans une dynamique collaborative avec le groupe de travail «Simplification » de France Universités et portent, entre autres, sur des sujets structurants tels que l'identifiant ORCID ou encore le référentiel des structures de recherche.

Projet 2: Evolutions du système d'information recherche en vue d'une intégration/adoption au sein du SI Recherche

L'année 2025 a marqué le lancement du déploiement de LabRI, base de données dédiée à la gestion des activités de recherche et des relations internationales. Par ailleurs, le logiciel OMEKAS a été mis en place afin de permettre l'affichage des thèses, contribuant à une meilleure visibilité de la production scientifique de l'établissement.

En 2026, ces travaux se poursuivent avec la montée en charge du déploiement de LabRI accompagnée d'une phase d'évaluation du logiciel WebContrat destiné à la gestion des contrats de recherche. Dans le même temps, le déploiement d'OMEKAS sera finalisé.

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 6 « Optimiser le SI et les infrastructures » - Bilan 2025

Projet 1: Mutualisation et rationalisation vers DATA Center Labellisé (Drocc), optimisation ou renouvellement des infrastructures

En 2025, les premières actions ont consisté à engager l'hébergement sec des infrastructures de nouveaux laboratoires UT (IMT) au sein du Drocc (datacenter UT). Cette évolution s'est accompagnée de la fermeture des salles serveurs locales.

Par ailleurs, un dispositif de sécurisation des données a été renforcé avec l'hébergement, dans le Drocc (datacenter ECA), du réplica de sauvegarde DSI UT.

En 2026, cette dynamique se poursuit l'hébergement sec des infrastructures d'autres laboratoires UT (IRIT, CBI, etc.) impliquant la poursuite de la fermeture des salles serveurs associées.

Le Drocc (datacenter UT) accueillera également de nouveaux équipements structurants, notamment avec l'installation d'un POD destiné à héberger un calculateur de l'OMP.

Dans le même temps, le dispositif de sauvegarde est consolidé avec l'hébergement, dans le Drocc (datacenter ECA) du réplica de sauvegardes administration/enseignement des composantes hébergées dans le data center UT.

Une réflexion est également engagée sur la mise en place d'une gestion homogène du Wi-Fi à l'échelle du périmètre du campus Sciences.

Enfin, plusieurs chantiers structurants seront amorcés ou poursuivis, parmi lesquels le remplacement de la solution de sauvegarde et les travaux de mutualisation de l'annuaire Active Directory UT avec la FSI. Une première phase d'expérimentation est prévue **en 2026** sur le périmètre F2SMH, avant une extension à l'ensemble de la FSI **en 2027**.

Projet 2: Renforcement de la sécurité

En 2025, les actions engagées ont permis de structurer les premières étapes d'un renforcement global de la sécurité du système d'information. Un plan de gestion de crise cyber a ainsi été défini et un audit externe a été mené sur certaines infrastructures identifiées comme critiques. De plus, des solutions de renforcement de la sécurité au niveau DSI ont été expérimentées, notamment, le déploiement d'un EDR sur l'infrastructure DSI ainsi que le test d'une solution d'authentification (MFA).

La démarche se poursuit **en 2026** avec un objectif de généralisation et de consolidation des dispositifs de sécurité à l'échelle de l'établissement (DSI, composantes, laboratoires). Ces actions s'inscrivent en cohérence avec les préconisations du PRIS et concernent en particulier le déploiement de l'authentification MFA, la généralisation des solutions EDR et la sécurisation des systèmes d'authentification.

Parallèlement, un travail de mesure et de formalisation de la maturité en sécurité des systèmes d'information (SSI) des services informatiques de l'université sera engagé.

Enfin, les travaux relatifs à la gestion de crise cyber seront poursuivis avec un accent mis sur les actions de sensibilisation et la mise en œuvre d'exercices, permettant de tester les dispositifs en conditions réelles et d'en améliorer l'efficacité.

Processus Numérique

Schéma directeur du numérique: Programme 7 « Soutenir l'innovation et faire émerger l'université du futur » - Bilan 2025

Projet 1: Engagement envers la transition écologique et sociétale

En 2025, plusieurs actions structurantes ont été engagées. Un guide des bonnes pratiques en matière d'achats numériques responsables a ainsi été élaboré, afin d'accompagner les services dans des choix plus durables et mieux maîtrisés. Parallèlement, l'utilisation du Crocc (Cloud Recherche Occitanie) a été encouragée, de même que l'hébergement des infrastructures au sein du data center labellisé (Drocc).

Dans une logique de suivi et de maîtrise des émissions liées aux déplacements, un logiciel dédié au calcul et au cumul des émissions de gaz à effet de serre liées aux missions professionnelles (CumulGESMissions) a été développé dans une première version à destination des laboratoires.

Pour 2026 et 2027, l'objectif est de poursuivre et étendre ces actions. Un outil de gestion des dons et des prêts entre structures UT sera mis en place, favorisant le réemploi des équipements et l'optimisation des ressources. L'incitation à recourir au Crocc et à privilégier l'hébergement dans le data center labellisé Drocc sera renforcée. Enfin, le développement du logiciel CumulGESMissions se poursuivra avec une version étendue à l'échelle de l'établissement.

Projet 2: Sensibilisation des équipes à l'accessibilité numérique

En 2025, une première étape a consisté à intégrer les règles d'accessibilité et de sobriété numériques dès la conception des nouveaux services. Cette démarche s'est notamment illustrée dans le cadre du projet de refonte du site institutionnel ainsi que des ENT destinés aux étudiants et aux personnels.

Cette dynamique se poursuit **en 2026** avec la consolidation de l'intégration de ces principes dans l'ensemble des nouveaux développements. Par ailleurs, des fiches actions dédiées à l'accessibilité numérique sont élaborées et intégrées au sein du Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap (SDPH).

Projet 3: Enjeux autour de l'IA Générative

Une première structuration de la démarche a été engagée, **en 2025**, avec l'élaboration d'une charte dédiée à l'IA générative, destinée à poser un cadre d'usage clair et responsable. Parallèlement, des actions de sensibilisation ont été déployées auprès de différents publics. Celles-ci ont pris des formes variées, incluant la conduite d'enquêtes, l'organisation de «cafés IA» expérimentaux ciblés (formation, administration, recherche) ainsi que la production de fiches visant à faciliter le transfert de pratiques. Des outils pédagogiques, tels que le dispositif TIPS, ont également été mobilisés pour accompagner cette acculturation progressive.

En 2026, la démarche entre dans une phase de consolidation et d'approfondissement. Une réflexion est engagée en vue de l'élaboration d'une seconde version de la charte. L'établissement s'inscrit également dans des dynamiques d'expérimentation autour de l'IA générative, afin d'en évaluer concrètement les apports et les limites dans ses différents domaines d'activité. Enfin, les actions de sensibilisation sont poursuivies et renforcées, dans une logique d'accompagnement durable des équipes et de diffusion des bonnes pratiques.